

monuments



objets



L'hôtel Saint-Côme de Montpellier

Du collège royal de chirurgie
à la chambre de commerce et d'industrie

monuments historiques et objets d'art d'Occitanie
DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

Sommaire

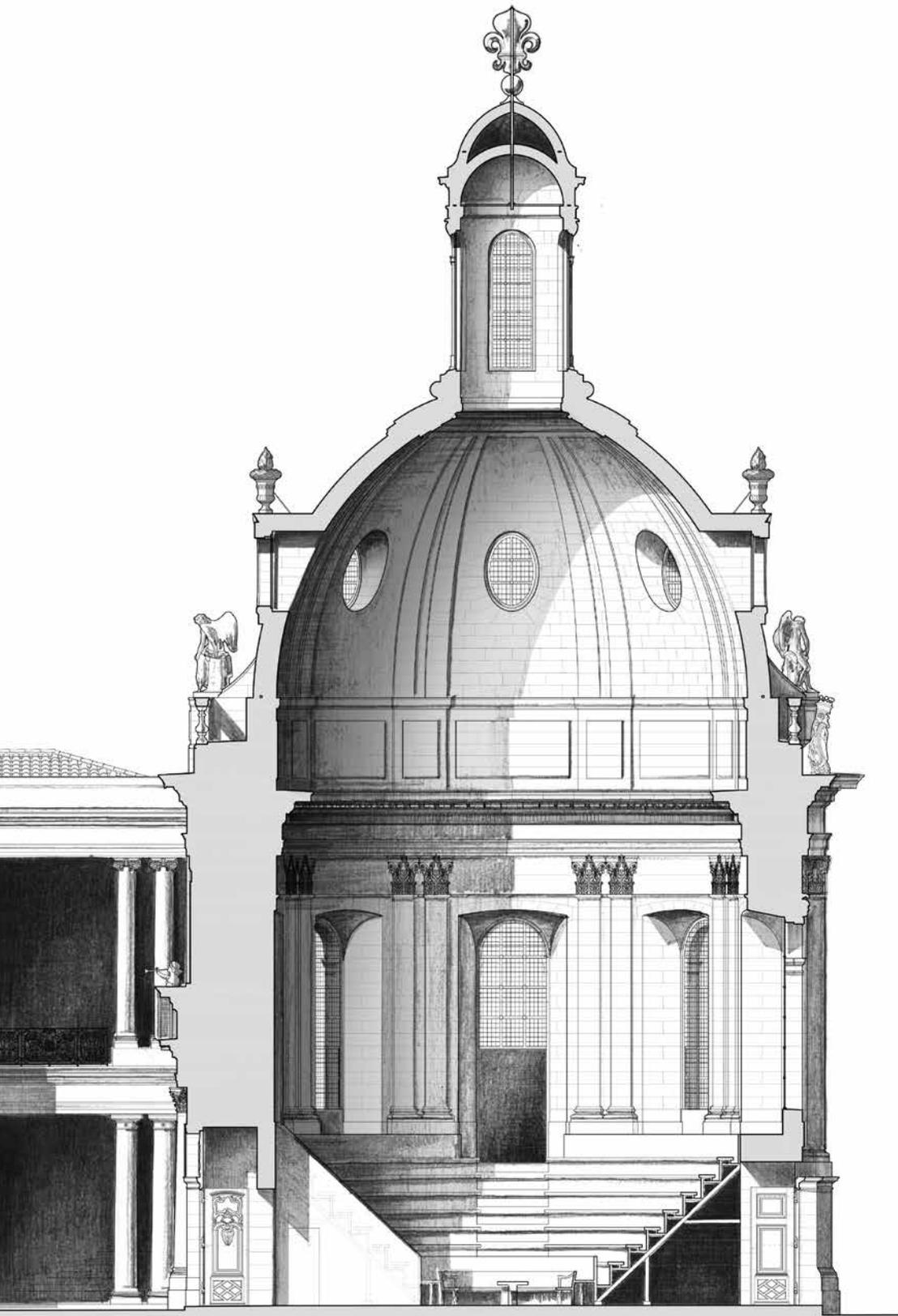
- 4 Préfaces
- 6 Avant-propos
L'intervention de l'État : classement Monument historique
et restauration
- 9 Introduction
Le monument dans la ville

- L'histoire de l'amphithéâtre des chirurgiens**
- 16 L'enseignement de la chirurgie au 18^e siècle
- 26 L'amphithéâtre d'anatomie, un type architectural français
sans précédent
- 42 L'hôtel Saint-Côme, histoire, architecture et décor

- La reconversion du monument**
- 62 De l'emblème de la chirurgie à la gloire du commerce
- 72 L'évolution et le rôle de la chambre de commerce de Montpellier

- La restauration de l'hôtel Saint-Côme**
- 82 Les transformations de 1920
- 88 Les rénovations de 2020

- 102 Bibliographie



Ouvrage sous la direction d'Hélène Palouzié

Auteurs

Guillaume Carré [GC]

Architecte, DE et DSA patrimoine
Agence Frédéric Fiore

Frédéric Fiore [FF]

Architecte du patrimoine

Philippe Lacombrade [PL]

Docteur en histoire contemporaine

Pierre-Louis Laget [PLL]

Docteur en médecine
Conservateur du patrimoine honoraire
Historien du patrimoine médical

Thierry Lavabre Bertrand [TLB]

Docteur en histoire
Professeur émérite à la faculté de médecine
Université de Montpellier

Thierry Locharde [TL]

Historien de l'architecture et de la forme urbaine

Sophie Loubens [SL]

Architecte des Bâtiments de France
Chef de l'UDAP de l'Hérault
DRAC Occitanie

Hélène Palouzié [HP]

Conservatrice régionale des monuments historiques adjointe 2017-2021
Chef de mission Publications
DRAC Occitanie

Jean-François Peiré

Photographe

Couverture :

La coupole de l'hôtel Saint-Côme de Montpellier.

© Frédéric Fiore

Page précédente :

L'hôtel Saint-Côme. Restitution de l'état du
18^e siècle, coupe.

© Guillaume Carré

L'hôtel Saint-Côme de Montpellier
Du collège royal de chirurgie
à la chambre de commerce et d'industrie



L'hôtel Saint-Côme.

L'importance du patrimoine universitaire montpellierain à rayonnement international n'est plus à démontrer. Il est désormais protégé au titre des Monuments historiques, dans sa quasi-totalité.

D'une manière constante depuis une vingtaine d'années, grâce au partenariat entre la DRAC et l'université, les travaux de restauration participent à la préservation de cet héritage inestimable, mais aussi à l'embellissement de la ville. Au fil des ans, par la collection Duo, la DRAC, l'université et la ville ont largement valorisé ces monuments et collections : *Fontana, l'aventure des cires anatomiques de Florence à Montpellier* (2010) ; *Du Savoir à la Lumière, les collections des universités montpellieraines* (2014) ; *Prodiges de la nature, les créations du docteur Auzoux* (2017) ; *Le jardin des plantes de Montpellier* (2019) et *Le 8^e centenaire de l'université de médecine* (2021).

Ce duo est consacré à l'histoire de l'hôtel Saint-Côme et à sa reconversion, de temple de la chirurgie avec son amphithéâtre d'anatomie en monument à la gloire du commerce. Conçu en partenariat avec la chambre de commerce et d'industrie qui rythme la vie économique et sociale de l'Hérault, cet ouvrage remarquablement illustré restitue aux Montpelliérains la connaissance d'un monument emblème de la ville.

Le monument est dû à deux brillants Montpelliérains, le chirurgien Lapeyronie, qui symbolise l'union entre la médecine et la chirurgie, et l'architecte Jean Antoine Giral, auteur quelques années plus tard de l'embellissement de la place royale du Peyrou.

La restauration de l'hôtel Saint-Côme par la chambre de commerce et d'industrie renforce le caractère exceptionnel de ce patrimoine. Il s'inscrit aujourd'hui plus largement dans la dynamique du projet d'inscription des fonds documentaires de la bibliothèque de la faculté de médecine sur le registre « Mémoire du monde » de l'Unesco. Par la renommée de ce registre international d'intérêt universel, l'obtention de ce label constituera une reconnaissance supplémentaire du patrimoine montpellierain.

L'évolution d'un amphithéâtre d'anatomie, qui intéresse à la fois la pratique médicale, l'art du dessin, l'étude de l'architecture et de l'institution du commerce a nécessité la mise en œuvre d'une approche transdisciplinaire, que traduit la qualité des auteurs de ce livre : historiens, historiens de l'art et de l'architecture, médecins et architectes.

Je ne peux que comparer l'histoire de ce monument avec la transformation de l'hôtel de Grave, qui de palais des évêques, puis hôtel particulier est devenu siège de la DRAC Occitanie, évoqué aussi dans la collection Duo. L'histoire des institutions vient enrichir ce patrimoine qui embrasse plusieurs siècles de la vie montpelliéraine.

Michel Roussel
Directeur régional des affaires culturelles d'Occitanie

Il est des moments dans une mandature qui prennent un relief particulier. L'inauguration de la rénovation de notre hôtel Saint-Côme, en fut un : palais consulaire où tout a commencé pour la CCI de Montpellier il y a plus de deux siècles, et où tout continue tant nous avons encore beaucoup à faire depuis ce site exceptionnel pour notre ville de Montpellier et notre territoire héraultais.

Du haut de ce dôme imposant et cette façade majestueuse magnifiquement restaurés, quatre siècles d'histoire nous contemplent. Car avant de devenir le siège de la CCI de Montpellier en 1919, l'hôtel Saint-Côme fut le théâtre d'une des plus belles inventions de l'humanité : la chirurgie. Amphithéâtre d'anatomie construit de 1752 à 1757 par l'architecte Jean-Antoine Giral, il doit son existence à un illustre Montpellierain, chirurgien de Louis XV, François Gigot de Lapeyronie qui a légué à sa mort une partie de sa fortune aux chirurgiens de Montpellier.

Dans son testament, François Gigot de Lapeyronie indiquait : *« Je veux et j'ordonne que les deux maisons qui m'appartiennent dans la Grand' Rue de Montpellier soient détruites et que sur leur terrain soit construit un amphithéâtre pour les démonstrations anatomiques et les logements nécessaires pour les assemblées des maîtres en chirurgie de cette ville. Comme cet édifice public ne saurait être trop solidement construit, je désire qu'on y apporte tous les soins possibles, qu'on en prenne le modèle sur l'amphithéâtre Saint-Côme de Paris, qu'on le rende encore plus parfait s'il est possible. »*

Imaginez la fierté qui est la nôtre d'avoir permis la sauvegarde de ce patrimoine d'exception, avec autant de passion et d'ardeur que l'avait souhaité Lapeyronie. Aujourd'hui, l'hôtel Saint-Côme est la représentation même du commerce et des entreprises en centre-ville de Montpellier.

Avec cette grande et belle restauration, menée par la CCI Hérault pour 1,6M€, nous redonnons de la centralité à ce lieu unique, un lieu de vie, d'échanges et de partage des savoirs.

Nous avons fait le choix de non seulement le conserver, mais surtout de le restaurer au profit des entreprises, des Montpellierains et des visiteurs qui franchissent nos portes.

L'hôtel Saint-Côme, c'est avant tout une histoire humaine, une histoire de transmission ! Partageons la fierté de disposer d'un tel édifice, intemporel, vivant, ouvert au service de tous.

Ce Duo vous permettra de (re)découvrir son histoire, entre tradition et modernité.

André Deljarry
Président de la CCI Hérault
1^{er} vice-président de la CCI Occitanie



La place Saint-Côme vue depuis la place Saint-Roch.

Avant-propos

L'intervention de l'État : classement Monument historique et restauration



État de l'hôtel Saint-Côme lors de son classement au titre des Monuments historiques en 1919.

Œuvre du brillant architecte montpelliérain Jean Antoine Giral, l'hôtel Saint-Côme est un des monuments les plus emblématiques de Montpellier. À l'instar d'un *Tempietto* à la gloire de la chirurgie, couvert d'un dôme en pierre sommé d'une lanterne, cet édifice constitue depuis 1752 un signal sur un territoire millénaire dans le secteur sauvegardé de la ville. Il participe à son rayonnement et au renouveau de son architecture des 17^e et 18^e siècles.

Du triomphe de la chirurgie à la gloire du commerce

Depuis plus d'un siècle, la protection juridique du patrimoine par les pouvoirs publics demeure un outil privilégié pour permettre la conservation des monuments et leur pérennité. Si la loi sur les monuments historiques de 1913 est aujourd'hui modernisée par la loi de 2016 inscrite dans le Code du patrimoine, elle n'en était qu'à ses balbutiements au moment de l'acquisition du temple de la chirurgie par la chambre de commerce le 4 mars 1920. La sauvegarde d'un monument à cette époque, comme les abbayes ou les cloîtres, révèle une conscience patrimoniale naissante, l'accroissement des responsabilités publiques en matière de patrimoine et l'engagement passionné d'une opinion publique représentée par quelques poignées de lettrés.

Depuis la fermeture des universités pendant la période révolutionnaire, l'amphithéâtre d'anatomie est propriété de l'État, suite à la nationalisation du bâtiment en 1793. Désaffecté pendant une vingtaine d'années, il est ensuite utilisé pour diverses activités commerciales, puis par la bourse et le tribunal de commerce sous responsabilité du département et de la ville. Ce contexte porte préjudice à sa conservation. L'achat en 1919 par la chambre de commerce stoppe le processus de dégradation.

Le moment de transfert de propriété d'un monument est souvent aussi un moment de fragilité, car il suppose des travaux importants pour l'adapter à sa nouvelle destination. Participant à la sauvegarde des monuments, les membres de la Société archéologique de Montpellier, dont Émile Bonnet, ont été particulièrement vigilants en demandant le classement de l'hôtel Saint-Côme en 1917. La partie la plus majestueuse, la rotonde couverte d'une coupole en pierre – l'amphithéâtre des chirurgiens –, est classée en le 13 septembre 1919. L'ensemble du monument ne sera classé en totalité qu'après-guerre le 29 mars 1945, preuve de l'évolution d'une doctrine.

Un siècle de travaux sous le contrôle de l'État

La protection au titre des Monuments historiques ne constitue nullement un empêchement aux travaux d'aménagement qui sont réalisés

dès février 1921, avec l'approbation et la surveillance de l'administration des Beaux-Arts, institution qui a précédé la conservation des Monuments historiques. Cette importante campagne de travaux, dirigée par Lucien Sallez, architecte en chef des Monuments historiques, intègre le projet de l'architecte montpelliérain Henry Michel présenté en 1910. La nécessité d'agrandissement pour loger la chambre de commerce a conduit à diviser en deux étages l'amphithéâtre d'anatomie qui n'avait plus son rôle depuis de nombreuses années. Si le volume d'origine de la rotonde a été sacrifié, les vitraux de Jacques Grüber et la ferronnerie d'Edgar Brandt ont ajouté à la beauté du monument.

Un siècle plus tard, les travaux font l'objet, en amont, d'une analyse du contexte de plus en plus minutieuse. Les nombreuses études préalables, historiques et techniques, sont retracées dans cet ouvrage. Ce principe a guidé l'équipe d'architecte de l'agence Fiore, qui a adapté les travaux au bâtiment dans le plus grand respect des restaurations antérieures. Les services de l'État à la DRAC, l'architecte des Bâtiments de France de l'Hérault et le conservateur régional des Monuments historiques ont veillé, malgré les contraintes techniques et la nécessité des travaux, à ce que le monument conserve sa cohérence historique et architecturale.

À titre d'exemple, l'apparence extérieure du monument si singulière dans le tissu urbain de Montpellier ne devait pas être dénaturée. Le dôme de pierre, par ses proportions, sa légèreté et son caractère élancé est la partie la plus symbolique du monument, visible de toute part. Ainsi, le premier projet d'une couverture en plomb sur le dôme pour parer aux infiltrations d'eau a été rapidement abandonné. Toutefois, des investigations complémentaires étaient nécessaires pour assurer la durabilité des travaux de restauration des ouvrages. Aussi, la DRAC en accord avec le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre, consciente que le respect et l'entretien d'un monument sont une gageure pour sa transmission, a demandé des sondages et des études complémentaires afin de mieux connaître l'origine des infiltrations d'eau et les possibilités de traitements. D'autres solutions ont été trouvées pour rendre au dôme son étanchéité, notamment la mise au point en laboratoire d'un mortier de rejointoiement.

Les échanges constants et constructifs avec la chambre de commerce propriétaire et les architectes ont garanti la réussite de la restauration. La qualité du travail et l'engagement des entreprises Muzzarelli (maçonnerie – pierre de taille, sculpture), Bourgeois (couverture), Lo Nardo (menuiserie bois), Jourdain (serrurerie), Kivig (peinture et dorure) et Edison (électricité) méritent également d'être mentionnés.

[HP] et [SL]



Vestibule vitré d'Edgar Brandt. Album Léon Cairol (1881-1928), 1923.

Introduction

Le monument dans la ville



L'hôtel Saint-Côme dans le tissu urbain médiéval de Montpellier.

En 1753, alors qu'à Montpellier l'amphithéâtre d'anatomie est en cours de construction, l'abbé Laugier publie à Paris son *Essai sur l'architecture* dans lequel il dénonce, au cinquième chapitre « De l'embellissement des villes », celles qui sont restées « dans l'état de négligence, de confusion et de désordre où les avaient mis l'ignorance et la rusticité de nos anciens [...] Nos villes sont toujours ce qu'elles étaient, un amas de maisons entassées pêle-mêle sans système, sans économie, sans dessein. Nulle part ce désordre n'est plus sensible que dans Paris' ».

La critique centrée sur la capitale vaut bien sûr pour nombre de villes de province, dont Montpellier où l'on condamne en 1749 déjà le décalage entre le statut glorieux de la ville et son cadre urbain indigne : « Quoique la situation de la ville [...] et le génie des habitants la rendent très propre au commerce, que le Commandant pour Sa Majesté en la province de Languedoc et le commissaire départi dans la même province pour l'exécution de ses ordres y aient fixé leur résidence, et que l'assemblée des Trois États de la Province y soit ordinairement convoquée, ce qui, joint à la sérénité et à la beauté de son climat, a contribué à augmenter le nombre de ses habitants et y attirer un grand concours d'étrangers, cependant la plupart des rues de la ville sont si étroites, si peu alignées et les tournants si resserrés que les voitures même ordinaires comme les charrettes et tombereaux ne peuvent y passer et tourner qu'avec peine [...] les places qu'il y a en petit nombre dans la ville sont petites et irrégulières²... » La structure urbaine est effectivement toujours celle héritée de la ville médiévale³, et les places publiques résultent pour la plupart de destructions au 17^e siècle d'édifices religieux, catholiques (places de la Chapelle-Neuve et de la Canourgue actuelles) puis protestants (places Saint-Côme et Chabaneau actuelles), la place Brandille créée en 1715-1716 correspondant plutôt, quant à elle, à un élargissement de rue (place Pétrarque actuelle).

Les trésoriers de France imposent certes des alignements de rues pour faciliter les déplacements. Ils prennent en 1729 une ordonnance pour la création de quelques arrondissements d'angle, procédé ponctuel et peu contraignant qui sera mis en œuvre également à Béziers plus tardivement⁴, mais il s'agit de cas isolés. La nécessité d'une planification d'ensemble, d'une vision globale des aménagements urbains ne s'impose que vingt ans plus tard, et ne se concrétisera qu'en 1768 avec le plan général d'alignement et d'extension dressé par Jean Pierre Nogaret et Jean Antoine Giral.

La reprise de la ville protestante par Louis XIII en 1622 avait pourtant ouvert une période d'importantes transformations urbaines. Plusieurs congrégations religieuses et des fondations liées à la propagation de la foi, à l'enseignement et à la charité s'implantent alors à Montpellier dans le contexte d'une contre-réforme particulièrement vigoureuse, et occupent des portions importantes du centre ancien⁵. De plus, la

1. Laugier, 1753, p. 242. (<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k856908/f259.item>). Voir Hillerin, 1998, p. 413-434.

2. Arrêt du 13 novembre 1749 relatif au plan d'alignement (AD-34 : C 1102, n° 111).

3. Sur la création de Montpellier au Moyen Âge, voir Ghislaine Fabre, Thierry Lochard, *Montpellier : la ville médiévale*, avec la collaboration de Claudie Duhamel-Amado, Paris, Impr. nationale, 1992. Études du Patrimoine, 3.

4. Lochard, 1999-2000, p. 31-42.

5. Nougaret, 2005, t. I, p. 123 sq.

construction de nombreux hôtels particuliers par les agents royaux s'accompagne de remembrements et d'inféodations de ruelles et d'impasses. Avec la reconstruction au goût du jour de maisons plus ordinaires, elle donne lieu à un véritable renouvellement du paysage urbain⁶ auquel participe également, à la fin du 17^e et au début du 18^e siècle, la reconstruction de plusieurs portes de villes : porte du Peyrou en forme d'arc de triomphe à la gloire du roi, dont les travaux sont suivis par l'architecte Augustin Charles Daviler descendu de Paris, portes de la Saunerie et de Lattes également, facilitant la liaison avec les faubourgs⁷.

Cependant, la structure urbaine intra-muros d'origine médiévale oppose encore au 18^e siècle sa forte contrainte aux projets de constructions monumentales et d'embellissement qui se concrétisent aux abords immédiats de la ville. C'est le cas de la place royale pour laquelle plusieurs emplacements dans le centre ancien ont été envisagés puis abandonnés, avant le choix fait par l'intendant d'ériger la statue du roi sur la colline du Peyrou à l'ouest de la ville, là où une promenade avait été aménagée à la fin du 17^e siècle. C'est aussi le cas de l'esplanade, un belvédère urbain remarquable créé à partir de 1723 à l'est, dans l'espace laissé vacant entre le centre ancien et la citadelle construite un siècle auparavant par le roi pour le contrôle de la ville et de la province du Languedoc, et qui s'ouvre au nord et au sud sur la belle campagne et les vues lointaines⁸. C'est encore le cas du théâtre dont le projet de construction dans les fossés de la ville est autorisé en 1740 à proximité de la porte de Lattes reconstruite peu de temps auparavant ; l'édifice y sera effectivement bâti quelques années plus tard après l'abandon de plusieurs emplacements intra-muros, et mis en valeur par la création d'une place d'armes qui nécessitera d'ailleurs le déplacement de la nouvelle porte de ville, bientôt remplacée par des grilles. C'est enfin le cas du premier projet d'amphithéâtre d'anatomie, non réalisé, dont la construction est envisagée à la même période, en 1741, également dans les fossés de l'enceinte urbaine ; la délimitation du terrain adossé à la muraille de la ville, près de la nouvelle porte de la Saunerie, apparaît sur un plan de l'ingénieur Jacques Philippe Mareschal⁹.

Le testament de Lapeyronie de 1747 relance le projet d'amphithéâtre dont la construction est prévue à l'emplacement de deux petites maisons léguées par le premier chirurgien du roi¹⁰. Mais elles sont bientôt jugées trop exiguës pour un programme aussi monumental¹¹ et, comme pour le théâtre, d'autres lieux sont recherchés dans la ville, dans le quartier de la Valfère, près de l'esplanade ou de la Grand'Rue. Là, les maîtres chirurgiens choisissent la maison du président Trémolet de Bucelly, un fonds assez vaste dont les trois façades donnent sur une place créée en 1670 après la démolition de petit temple protestant (place Saint-Côme actuelle) et sur deux rues (Grand'Rue Jean-Moulin et rue En Rouan actuelles).

6. Sournia, Vayssettes, 1994.

7. Nougaret, 2005, t. 1, p. 214 sq. et 231, et t. II, p. 282.

8. Lochard, 2002-2003, p. 85-100.

9. « Plan de la porte de la Saunerie de la Ville de Montpellier et des Environs », par Mareschal, n.d. [1742-1743 ?] (AD-34 : C 524-12) ; « Partie du fossé de la Ville cotté CDEF que désireraient Mrs les Professeurs et Démonstrateurs d'Anatomie et Chirurgie pour y construire un Amphithéâtre et les accessoires, avec l'ouverture ou passage pour y communiquer cotté GH ».

10. Voir le « Plan localisant les deux maisons appartenant à feu M. de Lapeyronie », s.d. [XVIII^e s.] (AD-34 : C 526-2).

11. Grasset-Morel, 1910, p. 9 sq.



« Plan de la Ville et Citadelle de Montpellier et de leurs environs », avant 1775 : plan d'ensemble et détail des abords de l'hôtel Saint-Côme. AD-34 : C6948-2.

Profitant de cette situation, Jean Antoine Giral plante l'amphithéâtre et son dôme du côté de la place. Le recul favorise la mise en valeur de l'édifice sur toute sa hauteur, depuis le haut soubassement jusqu'au dôme et sa lanterne élancée. De plus, la longue perspective de la rue Saint-Côme accentue l'effet de monumentalité depuis l'église Saint-Roch. À l'opposé, l'architecte aligne le péristyle et la salle d'assemblée avec son balcon d'apparat du côté de la Grand'Rue, l'une des plus fréquentées de la ville. Certes deux maisons de l'îlot voisin forment une pointe entre l'édifice et la rue, et cachent aux passants la belle façade¹². Mais on peut sans peine imaginer que Giral envisage dès l'origine du projet leur démolition et la création d'une petite place, afin de mettre en évidence la façade et de renforcer l'effet de profondeur donné par le péristyle ; ce que confirme un plan des années 1760 mentionnant les maisons comme une « pointe à démolir¹³ », une démolition qui sera effectivement réalisée en 1825 et 1827¹⁴. Enfin, sur la deuxième rue, entre la place et la Grand'Rue, Giral ouvre la cour et situe la grande porte du mur de clôture dans l'axe d'une petite rue perpendiculaire (rue Jacques-d'Aragon actuelle). Il crée ainsi une scénographie remarquable dans une ville sans perspective et sans espace public : la rue se prolonge dans la cour rectangulaire au-delà de la grande porte, le recul offrant une vision d'ensemble de la belle cage ouverte de l'escalier que l'architecte, dans un souci de régularisation de la composition, a localisé dans un angle de la parcelle.

Giral reprend donc la composition d'ensemble du modèle parisien et l'adapte au contexte urbain montpelliérain particulièrement contraignant. Le programme comporte certes deux bâtiments distincts et un espace libre et permet ainsi une intégration plus facile de l'édifice dans le tissu urbain dense de la ville, contrairement à d'autres édifices publics comme le théâtre par exemple. Mais l'architecte n'en met pas moins brillamment à profit la situation exceptionnelle de la parcelle pour la mise

12. Elles apparaissent sur un plan localisant l'amphithéâtre d'anatomie, par Baudon, 9 septembre 1752 (AD-34 : C 6335-1).

13. « Plan pour servir à la construction de la nouvelle rue qu'on se propose de former depuis la salle de spectacles jusqu'aux pénitents Blancs », n.s., s.d. [vers 1760] (AD-34 : C 6947-16).

14. Grasset-Morel, 1908, p. 264 (<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k103187q>).

L'histoire
de l'amphithéâtre
des chirurgiens





L'enseignement de la chirurgie à Montpellier au 18^e siècle

La place de la médecine à Montpellier a été majeure dès les commencements de la cité. Longtemps considérée comme un « art mécanique », elle se voit reconnaître pour la première fois au monde la dignité de discipline universitaire par les statuts de l'université de médecine octroyés par le cardinal Conrad d'Urach le 17 août 1220. Mais la profession médicale ne saurait exister seule : elle entraîne avec elle apothicaires et chirurgiens, et se mettent nécessairement en place des rapports complexes : l'université tient à conserver la prééminence, et les professions « annexes » sont simultanément attachées à leur autonomie, à une formation de qualité et à une reconnaissance sociale. Or la place des chirurgiens n'est pas claire. Le IV^e concile de Latran renouvelle en 1215 l'interdiction faite aux clercs de pratiquer la chirurgie et les statuts de l'université de médecine de 1220 demandent au contraire à ces mêmes clercs d'entrer en nombre au sein de celle-ci. Les maîtres en médecine eux-mêmes s'intéressent à la chirurgie, et la pratiquent même, tel Gui de Chauliac. Ainsi se met en place pour la profession de chirurgien un parcours difficile au cours des temps jusqu'à la réintégration dans le cursus médical à la Révolution. Le 18^e siècle est vraiment de ce point de vue une période charnière et tant la personnalité de Lapeyronie que la place des Collèges royaux de chirurgie y ont été capitales et l'hôtel Saint-Côme en est le magnifique témoin.

Une profession jalouse de son autonomie

La corporation des chirurgiens émerge dès le 13^e siècle de la population des barbiers, alors que des préoccupations chirurgicales existent chez les médecins de l'université, mais le cardinal Gui de Sora, légat du pape, dispense expressément ces chirurgiens en 1230 d'examen par l'évêque et de licence, qui étaient la marque de l'université. La profession est cependant organisée en confrérie, placée sous le patronage traditionnel des saints Côme et Damien, selon des statuts successifs qui s'échelonnent sur plusieurs siècles, 1252, 1292, 1418, 1528, 1692, 1770...

Il y a à sa tête quatre maîtres jurés qui procèdent à l'examen des impétrants, auxquels s'associent à partir de 1496 des représentants de l'université, le diplôme étant signé par le chancelier. Un abbé



représentera les étudiants. Une évolution importante se produit au début du 17^e siècle avec l'apparition du lieutenant du premier barbier du roi, par la suite lieutenant du premier chirurgien, dont l'autorité s'étendait à tous les barbiers-chirurgiens de la région. Les chirurgiens tentent de copier le régime d'examen des médecins, avec prestation solennelle de serment à l'hôtel de ville, une fois obtenue la maîtrise qui reste le titre clé. Malgré tout cet appareil, le niveau scientifique et culturel des étudiants reste modeste, bien que le programme comporte des dissections, les cadavres étant fournis par l'hôpital Saint-Éloi. L'inscription suppose une formation préalable sur le terrain et les stages auprès du praticien resteront essentiels. Le cursus lui-même semble bref, pouvant être bouclé en un an. Des conflits récurrents éclatent régulièrement avec l'université de médecine. Un personnage pourtant fait le pont : Barthélémy Cabrol (1529-1603), chirurgien puis démonstrateur royal d'anatomie dans l'université. La plupart de ses successeurs dans cette charge ont la formation et le titre de chirurgien.

Initialement logés pour les délibérations dans la chapelle Saint-Côme sur la route de Ganges, détruite lors des guerres de religion, les chirurgiens tiennent ensuite séance au domicile de l'un des chirurgiens-jurés puis au couvent de l'Observance (au bas de l'actuelle rue de Verdun) puis, après un retour au domicile privé de l'un des jurés, au couvent des Augustins.

Portrait de Barthélémy Cabrol (1529-1603). Faculté de médecine, université de Montpellier. Classé MH le 20/05/2005.

Les statuts de 1770 donnent le dernier état d'organisation de la profession avant la Révolution, détaillant par le menu le fonctionnement du Collège royal de chirurgie apparu entre-temps, donnant des précisions sans rien changer de fondamental aux principes précédents. On sent nettement au cours des siècles la volonté d'une organisation de la profession, le souci de respectabilité et donc du niveau d'études, et de la nécessité de recourir à une université de médecine dont la tutelle est mal vécue. Cette élévation du niveau se marque par la nature des actes pratiqués, comme l'appellation de chirurgien qui se substitue à celle de barbier, laquelle disparaît totalement après le 16^e siècle, bien que des connaissances et des pratiques en ce domaine soient encore exigées. Ceci se traduit aussi dans la tenue vestimentaire, les barbiers de robe courte aspirant à devenir de robe longue, marque de savoir, ce que consacrent les statuts de 1770.

Cette montée en puissance et en considération d'une profession s'intrique avec la persistance au cours des siècles d'un intérêt certain pour la chirurgie au sein de l'université.

Des médecins intéressés par la chirurgie

L'esprit de statuts du cardinal Conrad de 1220 signant la naissance de l'université de médecine dans le concert des universités naissantes séparait nettement médecine et chirurgie. La médecine était l'œuvre de clercs, dans tous les sens du terme, et le IV^e concile de Latran avait encore rappelé cinq ans auparavant l'incompatibilité entre cléricature et pratique de la chirurgie. Cette séparation était en fait très théorique, puisque dès le siècle suivant l'université s'illustrait en des maîtres chez qui la préoccupation chirurgicale était au premier plan, tels Henri de Mondeville (1260 ?-1320) ou Gui de Chauliac (1300 ?-1368). Ce dernier était bien clerc, membre d'un chapitre de chanoines, et pourtant chirurgien des papes et auteur de la *Grande Chirurgie* ou *Guidon*, qui restera un classique jusqu'au 17^e siècle.

Pour autant la chirurgie ne figure pas à qualité dans le programme des études médicales. Quelques noms pourtant émergent, qui tiennent à publier sur le sujet et donnent des cours aux étudiants en médecine, mais un peu en contrebande, ainsi qu'aux élèves

chirurgiens avec le souci qu'il n'y ait pas mélange entre les deux populations, bien qu'il semble y avoir eu des exceptions temporaires : Jean Falcon (1491-1541), Antoine Saporta (1507-1573), Laurent Joubert (1529-1583), André Dulaurens (1558-1609).

Une révolution survient en 1597, avec la création par Henri IV d'une régence (c'est-à-dire d'une chaire) de chirurgie et pharmacie, faisant suite à celle d'anatomie et démonstration des simples en 1593. Attelages baroques et pourtant logiques. Il s'agit là de chaires spécialisées, complétant les quatre chaires de médecine fondées à la fin du 15^e siècle. Le lien de l'anatomie et de la botanique reposait sur leur nature de sciences morphologiques et les impératifs des saisons, celui de la pharmacie et de la chirurgie sur le désir de voir organiser par l'université l'enseignement et le contrôle de disciplines « annexes », sans vraiment être destinées aux carabins eux-mêmes. Pierre Dortoman (1575-1612 ?) en est le premier titulaire. Il se voit reprocher très vite de trop se conformer à l'esprit de sa chaire, dont l'enseignement aux chirurgiens va se voir dévolu aux plus jeunes, pour bien souligner une subordination. Deux ouvrages cependant de maîtres du XVII^e siècle ciblent explicitement les élèves chirurgiens : le commentaire par François Ranchin (1564-1641) du *Guidon*, et les *Instrumenta curationis morborum* de Jérôme Tenque publié en 1679.

Nouvelle révolution en 1728 due à Pierre Chirac (1657-1732), premier médecin du régent et premier médecin de Louis XV en 1730, à qui sa charge de surintendant du Jardin du roi de Paris généralement exercée par le premier médecin du roi ou assimilé donnait un droit de regard sur l'organisation des études de médecine. Celui-ci impose, contre l'avis de ses collègues, la création d'une mention chirurgie dans les diplômes de médecine pour les étudiants qui le souhaiteraient, les impétrants pouvant alors prendre le titre de médecin-chirurgien. Le cursus reste le même ainsi que les droits d'exercer, sauf qu'aux examens dits *per intentionem* deux questions sur quatre doivent être consacrées à la chirurgie. La proportion de « docteurs médecins-chirurgiens » va augmenter très progressivement pour devenir majoritaire à la fin de l'Ancien Régime.

Les esprits étant devenus progressivement mûrs pour un rapprochement des deux professions, le retour plénier de la chirurgie à l'université semble désormais logique. Il manque encore une étape.



Portrait de Pierre Chirac (1657-1732).
Faculté de médecine, université de
Montpellier. Classé MH le 20/05/2005.

Portrait de François Gigot de Lapey-
ronie (1678-1747), d'après Hyacinthe
Rigaud (1649-1743). Faculté de mé-
decine, université de Montpellier.
Classé MH le 20-12-1911.

La création du Collège royal de chirurgie

Le mouvement de réconciliation entre médecine et chirurgie va se décider au plus haut niveau, celui du premier chirurgien du roi, Georges Mareschal (1658-1736) secondé par son survivancier, le grand François Gigot de Lapeyronie (1678-1747). Ils obtiennent de Louis XV en 1731 la fondation de l'Académie royale de chirurgie. Devenu premier chirurgien à la mort de Mareschal, Lapeyronie suggère à Louis XV l'ordonnance de 1743 exigeant pour l'inscription des élèves chirurgiens la maîtrise ès arts, c'est-à-dire un titre universitaire. L'ordonnance initiale de 1743 vaut pour Paris. Elle est appliquée à Montpellier que Lapeyronie n'a pas oublié. Il y fait établir dès 1741 quatre chaires rémunérées de démonstrateur, correspondant à une véritable création d'un collège universitaire : principes, anatomie, maladie des os, opérations et appareils. Ces démonstrateurs qui vont par nécessité cesser de tenir boutique et davantage s'orienter vers la pratique hospitalière se voient octroyer en 1754 le titre de professeurs-démonstrateurs royaux et chaque chaire va être dédoublée en 1758 avec en sus la création de deux chaires d'accouchements, puis en 1788 une chaire de maladie des yeux. Le nombre d'élèves est alors important, s'élevant jusqu'à 67 en 1789. Parmi eux, douze sont recrutés par concours dans une école pratique leur permettant une formation supplémentaire.

François Gigot de Lapeyronie (1678-1747)

Né à Montpellier le 15 janvier 1678 où son père était lui-même chirurgien, il est, après des études chez les jésuites, d'emblée pris de passion pour la chirurgie, soutenu par Pierre Chirac (1648-1732), professeur à l'université de médecine et futur premier médecin de Louis XV. Reçu maître en chirurgie le 16 février 1695 avec dispense d'âge, il part ensuite se perfectionner à Paris, à l'hôpital de la Charité, auprès de Georges Mareschal (1658-1736) qui va devenir en 1703 premier chirurgien du roi. Revenu à Montpellier, devenu chirurgien major en 1703 à l'hôpital Saint-Éloi, il y reste jusqu'en 1715 et fait partie de tous les cercles de notabilité (pénitents blancs, membre en 1709 de la Société royale des sciences fondée en 1706...). Appelé à Paris par Chirac, il opère avec succès nombre de personnages en vue. Professeur au collège Saint-Côme de Paris, démonstrateur au Jardin des plantes, chirurgien en chef de la Charité, associé libre de l'Académie des sciences, docteur en médecine de l'université de Reims ce qui lui permet d'être médecin consultant du roi, il obtient la survivance de Mareschal auquel il succédera donc, ce qui le place dans l'intimité de Louis XV, qui l'anoblit : il devient seigneur de Marigny. Avec Mareschal, il obtient de Louis XV la création de l'Académie royale de chirurgie qu'il préside de 1736 à sa mort. Il est auprès du roi le défenseur acharné des chirurgiens, y compris dans leurs querelles avec les médecins, inspirant l'ordonnance de 1743 rendant nécessaire la maîtrise es arts pour entreprendre des études de chirurgie, remplaçant de ce fait celle-ci dans un cursus de type universitaire, créant des postes d'enseignants et notamment quatre chaires à Montpellier de démonstrateurs royaux faisant de l'École un Collège royal de chirurgie...



Son œuvre scientifique un peu dispersée comporte cependant la description en 1743 de la maladie qui immortalise son nom (d'ailleurs sous forme estropiée chez les Anglo-Saxons : *Peyronie's disease*) et se caractérise par une induration des corps caverneux. Resté célibataire, son testament est tout orienté au bénéfice de ses confrères chirurgiens. Les deux tiers de son patrimoine vont aux chirurgiens de Paris, un tiers à ses confrères de Montpellier, après un usufruit partiel en faveur de sa sœur, épouse Imbert, et de sa nièce, épouse Saunier (qui légua

notamment au Collège royal de chirurgie le tableau qui trône aujourd'hui dans la salle du conseil de la faculté de médecine). Le legs aux Montpelliérains porte spécialement sur deux maisons de famille (qui seront vendues pour acquérir l'emplacement actuel au voisinage) et un gros capital pour financer l'ensemble du projet.

C'est à juste titre que la faculté de médecine décide en 1864 d'ériger la statue de Lapeyronie sur son parvis, où il y symbolise la chirurgie, en tandem avec Barthez pour la médecine.

[TLB]

Cette augmentation de chaires est rendue possible par le legs fait par Lapeyronie à ses collègues de Montpellier (différé jusqu'à la mort de sa sœur et de sa nièce usufruitière) du tiers de sa fortune (les deux autres tiers allant aux chirurgiens de Paris).

On a vu les difficultés de logement de la corporation. La création du Collège royal de chirurgie nécessitait un édifice suffisamment digne. Un premier projet aux environs de la porte de la Saunerie n'avait pas abouti et la mort de Lapeyronie rebat les cartes. Il lègue en effet deux maisons familiales de la rue En Gondeau à ses confrères (qui préfèrent les vendre pour choisir un autre emplacement à l'extrémité du même îlot) plus une forte somme d'argent ce qui permet à l'architecte Giral d'édifier le magnifique hôtel que nous connaissons, qui ne va pas servir pourtant bien longtemps, la Révolution arrivant.

Mais avant de voir la transition entre l'ancien et le nouveau régime d'études, il faut dire quelques mots des modalités pratiques de la formation, et notamment de la formation hospitalière.

La formation pratique

On a vu que la plupart des apprentis chirurgiens ont sous l'Ancien Régime une formation essentiellement pratique, et qu'ils débarquent d'ailleurs dans le cursus officiel en ayant déjà justifié de stages auprès du praticien. C'est le parcours initial de Lapeyronie lui-même, suivant, aux dires de M. de Ratte en son éloge publié au nom de la Société royale des sciences, les chirurgiens Germain et Bérency dans leurs visites, de même que les cours du démonstrateur royal d'anatomie à l'université de médecine.

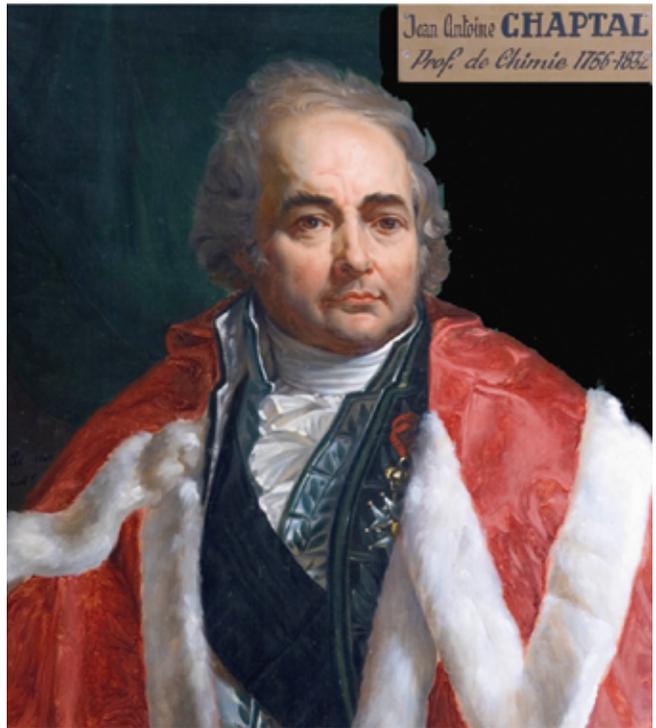
Il y a pourtant un lieu particulier de formation où les apprentis chirurgiens peuvent bénéficier d'un enseignement pratique de premier plan dans un dialogue étroit entre médecine et chirurgie, l'hôpital. À l'époque qui nous occupe deux d'entre eux sont principalement visés : l'Hôtel-Dieu Saint-Éloi sis rue de la Blanquerie (actuelle rue de l'Université) et l'hôpital royal et militaire Saint-Louis, initialement porte de Lattes (près de l'actuelle place de la Comédie) puis, à partir de 1755 sous le Peyrou. Ce dernier utilise un assez grand nombre de garçons chirurgiens, mais c'est à Saint-Éloi que le cursus est le plus réputé. L'Hôpital général, fondé à la fin du XVII^e siècle, est plus un hôpital « social » accueillant prostituées, vagabonds, enfants

trouvés qu'il faut encadrer et qui sont peu concernés par les pathologies chirurgicales. Il en va tout autrement de Saint-Éloi, administré par le quatrième consul de la ville prenant le titre de *directeur et administrateur des biens des pauvres de l'Hôpital Saint-Éloi*, remplacé en 1694 par une commission administrative finalement présidée par l'évêque. L'administration choisit deux puis trois chirurgiens titulaires, ou chirurgiens-majors nommés à vie après 1700 et alternant leur présence par quartier (c'est-à-dire par trimestre) assistés d'un survivancier. Parmi les étudiants chirurgiens, on distingue à partir de la fin du 17^e siècle un premier garçon chirurgien recevant à partir de 1716 le privilège de « gagnant maîtrise » : à l'issue de six ans, il se voit automatiquement conférer la maîtrise en chirurgie, non sans contestation de la part des enseignants officiels de chirurgie. Initialement choisis directement par les médecins-chefs et les chirurgiens majors, il assiste ces derniers. Le nombre de candidats augmentant, un concours est institué à partir de 1732, recrutant parmi douze postulants ayant pu être évalués au cours d'un séjour d'une semaine entière à l'hôpital deux garçons chirurgiens (seul le premier bénéficiant finalement du privilège de gagnant maîtrise) complétés d'un surnuméraire. Ce cursus très précis semble avoir été assez spécifique à Montpellier. On peut voir là l'ébauche du statut d'interne et d'externe, d'autant qu'il n'y aucune solution de continuité entre l'Ancien et le Nouveau Régime. La qualité de l'enseignement reçu, la pratique réellement chirurgicale et de haut niveau mettent rapidement à part ces étudiants d'élite.

Comme en bien des domaines, les esprits sont maintenant mûrs pour de grands bouleversements et, en ce qui concerne la chirurgie, pour la fusion avec l'enseignement de la médecine. Cela va être l'œuvre de la Révolution.

La chirurgie en Révolution

Alors que les événements se précipitent, le vieux cadre se maintient quelque temps, jusqu'en 1792. La loi Le Chapelier avait déjà en 1791 dissous toutes les corporations. Le décret du 18 août 1792 supprime toutes les congrégations et toutes les œuvres d'enseignement. On le considère souvent à tort comme l'acte de décès des universités d'Ancien Régime, alors que celui-ci n'est clairement affirmé que par la loi du 15 septembre 1793 : « les



Portrait de Jean-Antoine Chaptal (1756-1832) par Louis-Joseph Fanelli-Smah (1804-1875), élève de Gros, 1833. Faculté de médecine, université de Montpellier. Classé MH le 20/05/2005.

collèges de plein exercice et les facultés de théologie, de médecine, des arts et de droit sont supprimés sur toute la surface de la République », bien que l'application du texte soit floue. En ce qui concerne Montpellier, les enseignements perdurent avec l'appui discret mais explicite de la municipalité qui finit par défrayer les professeurs. Ceci vaut pour les chirurgiens, dont le Collège fonctionne aux frais de ses membres, dont nous avons d'ailleurs un relevé précis daté du 21 août 1793. Il y a 150 immatriculations de nouveaux élèves durant cette période !

Il faut dire que nombre d'édiles, de membres de la Convention ou de responsables politiques de tous ordres sont issus de ces corps enseignants ou y comptent nombre de parents et d'amis. Un des meilleurs exemples en est Chaptal, qui passé Robespierre va, au contact de Fourcroy, participer activement à la refonte de l'enseignement supérieur. Le 14 frimaire an III, la Convention fonde trois écoles de santé à Paris, Strasbourg et Montpellier, écoles à vocation principalement militaire et pour le service des hôpitaux, devenues par la suite Écoles de médecine puis Faculté de médecine au sein de l'Université impériale.

Le cadre institutionnel nouveau ne fait que traduire une nouvelle conception de l'enseignement, largement imprégnée des idées de Fourcroy et Chaptal, lui-même docteur en médecine de l'ancienne université montpelliéraine. Il faut désormais partir du réel, en



commençant par les sciences fondamentales, anatomie, botanique, chimie, au contact de collections aussi vastes et variées que possible, puis passer à un enseignement clinique centré sur le malade, que l'on examine et que l'on autopsie, avec une approche théorique encore marquée par le vitalisme, prenant en compte l'intégralité du vivant perçu dans la proximité plus qu'une science expérimentale au sens de Magendie, laquelle est encore dans les limbes.

Rien d'étonnant dès lors à ce que l'on fusionne enseignement de la médecine et de la chirurgie. Dans le corps professoral de la nouvelle école de santé, on trouve donc des maîtres venus du Collège royal de chirurgie et unis sur un pied d'égalité avec les maîtres de l'antique université. C'est ainsi qu'on voit Jean Senaux (1750-1834) chargé de la chaire de maladies des yeux devenir professeur adjoint de pathologie, nosologie et météorologie, Jean Poutingon (1737-1811) précédemment professeur de la chaire d'opérations devenir professeur de clinique chirurgicale, Jean-Baptiste Laborie (1730-1795) titulaire de la chaire d'accouchements se voit confier le « régime des femmes enceintes » assisté d'André Méjan (1748-1810), précédemment titulaire de la chaire de maladie des os. Est aussi nommé Antoine-Louis Montabré (1740-1816) ancien élève du Collège dans la chaire de médecine opérante et cas rares. Ce n'est pas un apport négligeable pour une école de santé qui compte seulement neuf chaires pourvues chacune d'un titulaire et d'un adjoint. Ces attributions vont se modifier dans les années qui suivent et d'anciens élèves du Collège de chirurgie vont se voir promus au professorat, le dernier, Bernard Delmas (né en 1778) mourant professeur d'obstétrique en 1847.

Ainsi s'achevait une longue histoire de rapports complexes entre deux professions faites pour s'entendre et se compléter autour d'un même but : soigner.

[TLB]

Entrée du bâtiment historique de la faculté de médecine, université de Montpellier. Statues de Lapeyronie symbolisant la chirurgie par Charles Gumery et en pendant celle de Paul-Joseph Barthez (1734-1806) pour la médecine par le sculpteur Alphonse Lami, 1864. Inscrites MH le 03-03-2004.

L'amphithéâtre d'anatomie, un type architectural français sans précédent

*Ce sont des lieux de savoir
et de célébration, d'exhibition et
d'édification, de divertissement
et de recueillement.*

Rafael Mandressi. « Le corps
des Savants. Science, histoire et
performance ». *Communications*,
2013/1, n° 92, p. 51-65.

La création des amphithéâtres d'anatomie naquit de la nécessité de disposer d'un local pour y exécuter des dissections de corps humain au titre d'un enseignement de l'anatomie à caractère pratique. Or cet enseignement fut, jusqu'à la fin du 16^e siècle, une prérogative des facultés de médecine jalousement défendue par elles avant que les communautés de chirurgiens n'acquissent, de haute lutte, le droit de le dispenser à leur tour. Ce furent donc ces deux institutions qui s'efforcèrent de se doter de locaux propres à abriter ces leçons d'anatomie d'un type nouveau, restées à peu près inconnues des civilisations antiques, vraisemblablement en raison de la réprobation de caractère religieux à l'encontre de pratiques invasives sur le corps de défunts.

Naissance et développement de la dissection en Europe au crépuscule du Moyen Âge

L'école de médecine de Salerne fut tôt supplantée par l'université de Bologne où naquit l'étude de l'anatomie sur le cadavre lorsqu'un des professeurs, Mondino dei Liuzzi, effectua en l'année 1315 deux « anatomies » ou dissections publiques sur des cadavres de femmes, inaugurant ainsi l'ère d'un enseignement désormais illustré par une exposition des parties du corps humain, qui serait appelée « démonstration anatomique ». L'école de médecine de Montpellier, devenue université depuis 1220, serait la seconde à avoir introduit des dissections dans le cours des études. Un article de ses statuts, rédigés en 1340, prévoyait en effet une « anatomie » tous les deux ans¹. Toutefois le corps professoral se procurant difficilement des cadavres, Louis d'Anjou, gouverneur du Languedoc, rendit en 1376 une ordonnance intimant aux officiers de justice l'ordre de remettre un corps de supplicié par an pour le cours d'anatomie de la faculté de médecine, ordonnances qui durent être réitérées en 1396, 1436, 1484 et 1496². L'université de Padoue ne tarda point à suivre l'exemple de celle de Bologne puisqu'une dissection y est attestée dès 1341, puis on en trouve mention à Venise en 1368, à Florence en 1388, à Lérida en 1391, à Barcelone en 1401, à Vienne en 1404. Il est vraisemblable que, dans le courant du 15^e siècle, cette pratique se généralisa dans toutes les facultés de médecine de quelque importance. À Paris, ce fut en 1478 que la faculté réalisa sa première

1. Guy de Chauillac, 1363, Nicaise, 1890, p. LIII.

2. Dulieu, 1975, p. 133-135.

Genèse de l'amphithéâtre d'anatomie : des installations temporaires aux premières structures pérennes

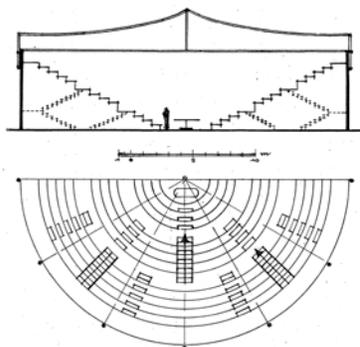


Fig. 2 - Croquis proposé par Gottfried Richter. *Das anatomische Theater*, Berlin, Emil Ebering, 1936, p. 31, d'après la description contenue dans le traité d'anatomie de Charles Estienne.

L'idée était lancée et le médecin parisien Charles Estienne publia en 1545 un traité d'anatomie, édité en Français dès 1546, dans lequel il exposait ses conceptions sur un plan d'amphithéâtre⁷. Les précisions qu'il donne autorisent d'en proposer un tracé (fig. 2). À son tour Vésale, dans la seconde édition de son ouvrage publiée en 1555, décrivait très brièvement un théâtre en charpente pouvant accueillir cinq cents spectateurs⁸. Le médecin florentin Guido Guidi, dit Vidus Vidius, dans un texte écrit avant 1569, date de sa mort, se montra en revanche plus disert sur les dispositions architecturales, avouant sa prédilection pour la configuration cylindrique qui offrirait la capacité maximale d'accueil, tout en prônant l'octogonale par sa simplicité de mise en œuvre, critère essentiel de choix dans la mesure où la structure en charpente était dressée le temps d'une saison anatomique, soit d'octobre à avril, puis démontée. Guido Guidi indiquait même un procédé élémentaire, déjà utilisé à Pise, pour installer un amphithéâtre octogonal à l'intérieur d'une salle carrée⁹. La structure y aurait été laissée en place et Pise serait ainsi la première ville à s'être dotée d'un amphithéâtre permanent, suivi de près par Pavie¹⁰ si toutefois le décret de l'université, du 21 novembre 1552, prescrivant de bâtir un théâtre anatomique sur le modèle de celui de Pise, reçut une exécution.

L'émulation qui incitait les universités italiennes à rivaliser entre elles gagna d'autres facultés d'Europe. Ainsi à Salamanque, un amphithéâtre fut projeté en 1552, inauguré en 1554, ce qui en ferait l'un des plus anciens du genre¹¹. En 1556 à Montpellier, Guillaume Rondelet, professeur de médecine, fit élever un amphithéâtre permanent grâce aux libéralités d'Henri II¹². À Padoue la première structure pérenne fut dressée en 1584 par l'anatomiste Fabrice d'Acquapendente dit Fabricius¹³. Presque simultanément, à Saragosse, dotée d'une université depuis 1542, le conseil de ville traita avec un maître maçon pour la construction d'un amphithéâtre d'anatomie dans l'enceinte du cimetière de l'hôpital. Le marché notarié, passé le 27 mars 1586, en fournit description détaillée et dimensions précises : c'était une bâtisse carrée de taille médiocre (5,79 m sur 5,79), dénuée de tout luxe. À Barcelone, depuis peu elle aussi siège universitaire, la

7. Estienne, 1546, p. 373-374.

8. Vésale, p. 681.

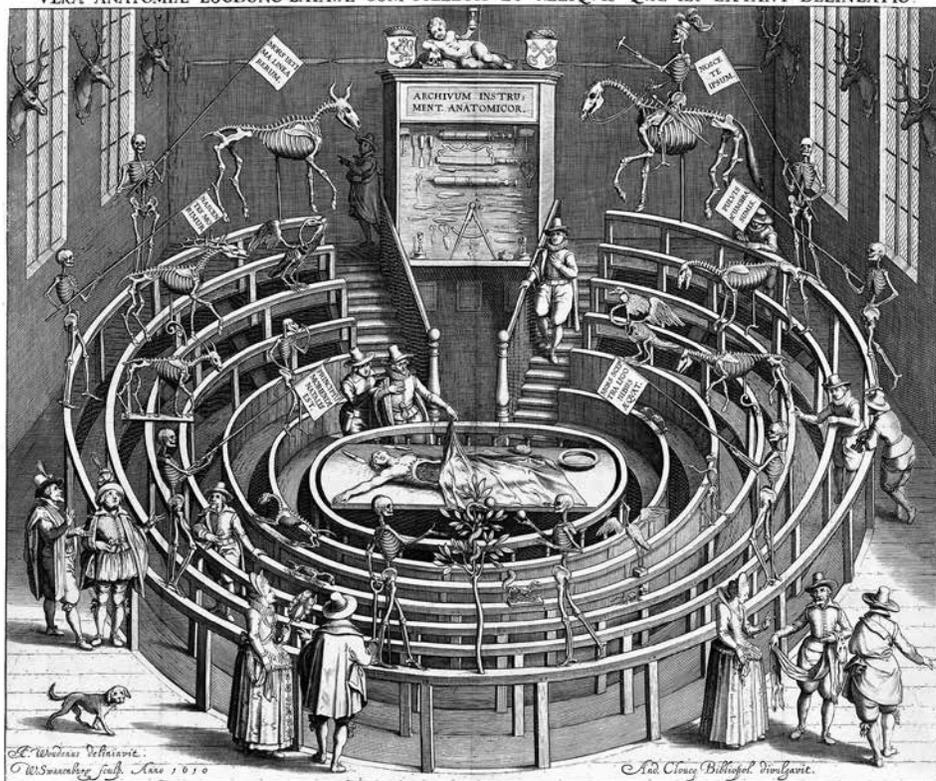
9. Guido Guidi, « *De anatome corporis humani* », *Ars medicinalis*, Venise, Juntas, 1611, vol. iv, p. 12-13.

10. Lauth, 1815, p. 388.

11. Martínez-Vidal, Pardo-Tomas, 2005, p. 251-280.

12. Astruc, 1767, p. 235 et 237 ; Dulieu, 1979, p. 119-121.

13. Rossetti, Pigeaud, Quirico, 1989, p. 106.



municipalité aurait fait aménager un amphithéâtre dès 1573 sur l'un des flancs du cimetière de l'hôpital de Santa Creu ; à cette date, il se serait agi d'une structure rudimentaire, dépourvue même de toiture, qui attendrait un siècle, soit 1673, pour recevoir sa couverture¹⁴. Les dimensions en étaient similaires à celles de Saragosse, à savoir 6 m sur 6, ce qui correspondait à la limite au-delà de laquelle on estimait que le détail de la dissection échapperait au spectateur. Les doyennes des universités avaient tardé à sacrifier à la vogue des amphithéâtres d'anatomie : à Bologne, le premier amphithéâtre à caractère durable ne vit le jour qu'en 1595 ; quant à la faculté de médecine de Paris, après un projet avorté en 1578, ce fut en 1605 qu'elle disposa du sien conçu par Henri de Monantheuil, lecteur de mathématiques au Collège royal ; son existence fut cependant éphémère-car, comme à Barcelone, il n'était ni clos ni couvert.

Sans dessin conservé de ces structures temporaires, on peut cependant conjecturer sur leur aspect grâce aux représentations gravées de l'amphithéâtre de l'université de Leyde (fondée en 1575), érigé en 1597 par l'anatomiste Pieter Pauw, élève de Fabrice d'Acquapendente à Padoue avant 1589 : c'était un

Fig. 3 - Leyde, amphithéâtre d'anatomie, gravure de 1612.

14. Martínez-Vidal, Pardo-Tomas, 2005, *op.cit.*, p. 251-280.

ouvrage rudimentaire de charpenterie, installé dans le chœur d'une chapelle conventuelle désaffectée et comportant six galeries concentriques étagées, au mitan desquelles se dressait une table de dissection¹⁵ (fig. 3).

Le premier amphithéâtre pérenne de Padoue ayant été mis hors d'usage après huit ans d'utilisation, soit en 1592, Fabrice d'Acquapendente préféra renoncer aux constructions sommaires. Son architecte, supposé être Dario Varotari, conçut alors une structure certes en charpente, mais à la fois robuste et fonctionnelle, et aménagée dans un local adapté. Cet amphithéâtre, achevé en 1594 et inauguré en 1595, est conservé dans son état d'origine en dépit de deux siècles d'utilisation (fig. 4). L'assistance y était installée dans des galeries dépourvues de sièges selon un schéma certainement repris de l'amphithéâtre précédent, c'est-à-dire avec spectateurs debout, pour optimiser l'usage de l'espace, ce qui serait fidèlement imité à Leyde. L'amphithéâtre du palais Bô de l'université de Padoue est le plus ancien qui subsiste au monde.

À Paris, l'amphithéâtre érigé en 1605 avait disparu bien plus prématurément encore qu'à Padoue : placé dans un endroit directement accessible depuis la rue, ses éléments structurels avaient été dérobés pour servir de bois de chauffage. La faculté adressa une supplique à Henri IV qui, par lettres patentes du 18 juin 1608, contraignit le propriétaire d'une maison attenante aux écoles de médecine à céder celle-ci à la faculté¹⁶. Deux jeunes docteurs, Jean Riolan et son beau-frère Claude Charles, soumièrent le 18 octobre 1614 à leurs confrères un projet d'amphithéâtre¹⁷. N'ayant rencontré nul écho, ils assignèrent la faculté devant la cour du Parlement le 20 novembre 1614¹⁸. Ils finirent par avoir gain de cause après trois années de chicane mais, sans attendre le dénouement de l'affaire, ils sollicitèrent Jean Fontaine, maître de la charpenterie du roi, qui donna le dessin d'un amphithéâtre et désigna l'endroit approprié pour le bâtir, à l'angle des rues de la Bûcherie et des Rats, là où logeait le concierge. Dès le mois d'octobre 1617 eut lieu l'adjudication au rabais des ouvrages, remportée par Hugues Clément pour la charpenterie et Antoine Le Mercier pour la maçonnerie ; la dépense totale, hors frais de justice, se montait à 2 133 livres. L'inauguration eut lieu le 20 décembre 1620 avec la dissection d'une femme commentée par Charles Leclerc devant un nombreux auditoire¹⁹.

15. Rossetti, Pigeaud, Quirico, 1989, *op.cit.* p. 106.

16. Arch. nat., S 6209, pièces concernant des maisons appartenant à la faculté de médecine (1389-1745).

17. *Proponitur exemplar quoddam futuri theatri anatomici cuius perpendendi et examinandi provincia cum decano MM. Joanni Riolano et Claudio Carolo doctoribus demandatur qui totum ad Facultatem referant negotium.* B.I.U. Santé, ms. 11 : Commentaires, t. XI, fol. 84 r°.

18. B.I.U. Santé, ms. 11 : Commentaires, t. XI, fol. 119 r°-120 r°.

19. « *Die vigesima decembris in theatro anatomico facultatis publice et liberaliter exponitur anatome et partes cadaveris muliebris disseccantur Mag. Carolo Leclerc scholarum professore, interprete et moderatore, cum magna studiosorum medicinae et aliorum auditorum frequentia* », B.I.U. Santé, ms. 11 : Commentaires, t. XI, fol. 355 r°.



Si Riolan et Charles avaient si vigoureusement bataillé, c'était pour éviter que la compagnie des maîtres chirurgiens ou communauté de Saint-Côme ne ravît à la faculté sa primauté dans le champ de l'enseignement médico-chirurgical. Ladite communauté se démenait en effet au même moment pour entrer en possession d'un local où se tiendraient ses assemblées et où les aspirants seraient instruits en anatomie et chirurgie. Les chirurgiens entreprirent la mise en chantier de leur futur collège en passant le marché de maçonnerie le 26 mars 1615 avec Mathurin Gollin²⁰, celui de charpenterie le 13 avril 1615 avec Jean Legay²¹. La première pierre fut posée le 8 avril 1615 et, le 19 novembre de l'année suivante, le lithotomiste Séverin Pineau inaugurerait le nouvel édifice par une leçon publique²².

Leur collège consistait en un premier étage élevé sur les piliers de la galerie occidentale du charnier du cimetière Saint-Côme avec deux pièces dont la plus spacieuse, qui formait un carré de trois toises et demie de côté, ferait office de salle d'anatomie. Désormais dotée d'un local, la compagnie des chirurgiens reçut d'un des siens, Jean de Launay, par contrat du 9 août 1622, une somme de 1 200 livres afin d'acquérir 100 livres de rente sur l'hôtel de ville de Paris afin de rétribuer un ou deux professeurs, l'un devant démontrer publiquement l'anatomie et les opérations sur le cadavre, l'autre traiter des maladies relevant de l'art chirurgical²³. Ils s'enhardirent même à apposer sur la façade de leur

Fig. 4 - Padoue, amphithéâtre d'anatomie de l'université, maquette au 1/10^e, publiée dans : *Les siècles d'or de la médecine, Padoue XV^e-XVIII^e siècles*, catalogue d'exposition, Paris, Jardin des plantes, Milan, 1989, p. 107.

20. Arch. nat., M.C., étude LXVI, liasse 31 (janv.-juin 1615), devis et marché du 26 mars 1615.

21. Arch. nat., M.C., étude LXVI, liasse 31 (janv.-juin 1615), marché du 13 avril 1615.

22. Auguste Cortieu. 1890, p. 6.

23. *Statuts, privilèges et règlements du collège de chirurgie de la ville de Paris*, Paris, [s.n.], 1743, p. 110.



Fig. 5 - Bologne, *Archiginnasio*, vue intérieure de l'amphithéâtre d'anatomie, reproduction de carte postale.

demeure, une inscription latine commençant par le mot « Collegium » gravée en lettres d'or sur plaque de marbre noir²⁴.

Ainsi, à l'orée du 17^e siècle, faculté de médecine et communauté de Saint-Côme étaient toutes deux en mesure de dispenser des leçons d'anatomie dans un local dédié à cette fonction mais dont aucune représentation ne nous a été transmise. Cette concurrence pédagogique allait raviver le conflit qui opposait les deux institutions rivales dans la mesure où les médecins considéraient les chirurgiens comme leurs subordonnés. Cette subordination se traduisait notamment par l'obligation, pour obtenir tout cadavre, de présenter requête au doyen de la faculté, selon une jurisprudence qui remontait à un arrêt du Parlement du 11 avril 1551. Ceci n'empêchait pas la faculté de solliciter le service d'un chirurgien pour ses leçons d'anatomie durant lesquelles un docteur lisait un commentaire du haut de sa chaire, tandis que ce chirurgien disséquait. Seul Riolan avait tôt compris que cela créait un lien de dépendance vis-à-vis des chirurgiens, et qu'il fallait mettre un terme à cette dualité entre professeur et opérateur ; aussi assumait-il les deux fonctions durant son professorat. Toutefois nul ne suivit son exemple.

Grâce à une succession presque ininterrompue de maîtres éminents durant le cours du 16^e siècle, l'université de Padoue avait acquis, dans le champ de l'enseignement médical, un rayonnement européen qui avait amoindri le prestige de la vieille université de Bologne. Aussi les autorités universitaires bolognaises entreprirent-elles d'aménager, à l'intérieur de l'édifice de l'Archiginnasio, un local dévolu aux leçons d'anatomie qui surpasserait celui de

24. *Mémoires tirés des archives de l'université et faculté de médecine contre les chirurgiens jurés et barbiers chirurgiens unis ; contre les titres insolents de faculté, bachelierie et licence*, [s.l.], [1659], p. 5-6.

Padoue. Antonio Paolucci, dit « Il Levanti », conçut une salle fort vaste, où furent prodigués à l'envi figures et ornements, qui se substitua au premier amphithéâtre permanent. Si la magnificence de ce véritable salon d'anatomie, réalisé entre 1639 et 1649, résultait très largement de l'émulation entre universités, elle tenait aussi au désir des autorités d'offrir un cadre digne du haut rang de certains membres de l'assistance. Même si le décor sculpté – telles les figures d'écorchés – était en accord avec la fonction du lieu, le désir d'ostentation avait conduit à une certaine démesure de l'espace intérieur trop allongé pour offrir à l'ensemble des spectateurs une proximité suffisante avec la table de dissection (fig. 5).

Tous ces amphithéâtres relevaient d'aménagements dans des bâtiments préexistants et rien n'annonçait leur existence depuis l'extérieur. Celui d'Uppsala en revanche, aménagé en 1662 dans le comble du corps de logis principal de l'édifice abritant l'université, appelé le Gustavianum, signale sa présence par le dôme lanterne proéminent, dressé en position axiale, qui coiffe le pavillon central du Gustavianum. Le désir d'assurer au local le meilleur éclairage et une bonne ventilation explique tant le choix de cet emplacement en hauteur que la forte proéminence de la lanterne à double rang d'ouvertures. Ce fut ici encore le professeur d'anatomie, Olaus Rudbeck, qui fit œuvre d'architecte. L'amphithéâtre inauguré à Copenhague en mars 1645 par une lecture publique du professeur Simon Paulli formait une construction indépendante, mais il s'agissait en fait d'un petit édifice préexistant, de plan carré, dont l'intérieur avait été évidé pour y aménager une unique grande salle²⁵. Celui érigé à Londres en 1674 par l'architecte Robert Hooke pour le collège des médecins était encore plus nettement individualisé, car dégagé de bâtiments contigus. Sa situation dominante – le bâtiment formant le premier étage du porche monumental d'accès à la cour de la maison du collège – et la forme de sa toiture – dôme à l'impériale à la base, conique au sommet –, qui l'avait fait surnommer « the pill box²⁶ », c'est-à-dire la boîte à pilules, le rendaient spectaculaire. Il se singularisait de surcroît par l'ordonnance savante de son élévation extérieure : ses faces étant scandées par un ordre de pilastres et enrichies d'autres membres d'architecture (fig. 6). Le déploiement de pareille ostentation découlait du financement de la construction par un riche marchand et banquier londonien, John Cutler.

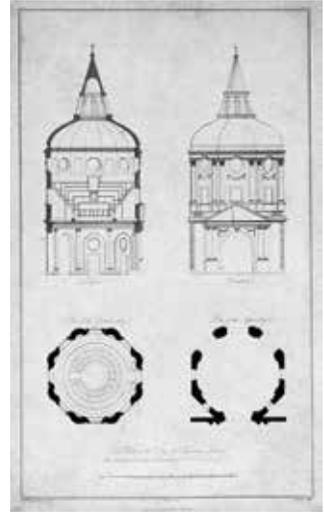


Fig. 6 – Londres, collège des médecins bâti par Robert Hooke en 1674, plans, coupe et élévation de l'amphithéâtre d'anatomie, gravure de W. Lowry d'après un dessin de C.R. Cockerell, 1828.

25. Vilhelm Maar, « The domus anatomica at the time of Thomas Bartholinus », *Janus*, 1916, p. 339-349.

26. William Brockbank et Jessie Dobson, « Hogarth's anatomical theatre », *Journal of the history of medicine and allied sciences*, 1959, p. 351-353.

L'érection à Paris d'un amphithéâtre célébrant la gloire de la chirurgie



L'exercice de la chirurgie relevait, à Paris, de deux corps de métier distincts et rivaux : celui des barbiers, dits chirurgiens de robe courte, et celui des chirurgiens jurés ou de robe longue. Quoique ceux-ci se prévalussent de la connaissance du latin, ceux-là s'imposaient de jour en jour comme opérateurs auprès de la clientèle. Aussi, les chirurgiens de robe longue se résolurent-ils à fusionner avec leurs rivaux par contrat du 1^{er} octobre 1655, fusion sanctionnée par le Parlement le 7 février 1660²⁷. La communauté de Saint-Côme s'accroissait ainsi de près de trois cents nouveaux membres pour une vingtaine d'anciens²⁸. Du coup, les locaux s'avèrent trop exigus, d'autant que, en comptant les apprentis, s'y pressaient plus de 500 personnes ; un agrandissement s'imposait donc. Les chirurgiens signèrent, avec l'entrepreneur Charles Joubert, le marché de maçonnerie puis, le 20 juin, avec Eustache Laurent, celui de charpenterie²⁹. Le 2 août 1691, on procéda solennellement à la pose de la première pierre³⁰. Le 28 mars 1696 fut effectuée la réception des ouvrages de maçonnerie³¹.



L'amphithéâtre des chirurgiens de Paris est un bâtiment de plan octogonal, non seulement indépendant de tout bâtiment attenant à l'instar de son homologue londonien, mais dressé à même le sol. Sa structure comprend huit piliers parallélépipédiques disposés de manière rayonnante dans-œuvre et donc compris dans l'enveloppe des murs gouttereaux, ce de manière à dilater au maximum le volume intérieur. Ces murs, dénués de toute fonction porteuse, purent être largement percés d'ouvertures, afin de baigner la salle de lumière et d'en assurer l'aération. Par ailleurs, par cette dilatation de l'espace intérieur, l'amphithéâtre aurait été en mesure d'accueillir 800 à 900 spectateurs. En contrepartie, la toiture en dôme qui coiffait le bâtiment présentait un diamètre trop considérable compte tenu de l'insuffisante élévation de l'attique, d'où le jugement sévère de Jacques-François Blondel qui lui trouvait un aspect affaissé³². Une couronne en plomb amortissait le lanternon, rappelant que la compagnie des chirurgiens avait été fondée par des rois de France (fig. 7). À l'intérieur s'épanouissait une iconographie célébrant la discipline chirurgicale avec inscriptions explicatives. Sur chacun des huit compartiments de la calotte étaient ainsi représentées trois figures en buste et en médaillon d'auteurs s'étant illustrés



À gauche :

Fig. 7 – Paris, ancien collège de chirurgie, dessin original de l'architecte Louis Joubert pour la façade sur cour de l'amphithéâtre, A. N. Minutier central, étude XCI, liasse 484.

Fig. 8 – Paris, collège de chirurgie, amphithéâtre d'anatomie, dessin par Antoine Dieu, gravé par Perelle et Simonneau et publié par le chirurgien Meurisse.

Ci-contre :

Fig. 9 – Paris, ancien collège de chirurgie, vue intérieure, gravure : Pierre Dionis, *Cours d'opérations de chirurgie démontrées au Jardin royal*, Paris, L. d'Houry, 1707.

en anatomie ou en chirurgie depuis l'Égypte ancienne jusqu'aux nations contemporaines. La représentation de cet aréopage de vingt-quatre personnages visait à souligner la haute antiquité de la chirurgie et son rang éminent tant passé que présent. Avant même que la construction n'en fût achevée, un chirurgien, Meurisse, exalta le nouvel amphithéâtre en faisant graver une planche le représentant sous une forme grandiloquente agrémentée d'une allégorie où culminait la rhétorique de glorification, et accompagnée de seize pages pour en faire découvrir le sens³³. Un de ses confrères, Dionis, se révéla également zélé propagandiste en choisissant la façade sur cour de l'amphithéâtre, ici magnifiée (fig. 8), comme frontispice de la deuxième édition de son traité d'anatomie, publié en 1694³⁴. Quelques années plus tard, il insérerait, dans la première édition de son cours de chirurgie, une planche montrant cette fois l'intérieur de la salle avec un professeur y effectuant une dissection devant un nombreux auditoire (fig. 9)³⁵. À défaut d'avoir prévu que l'excès des dépenses de construction engagerait l'enseignement, les chirurgiens ne s'étaient point trompés en affirmant que leur monument surpasserait tout ce qui avait été bâti jusqu'à présent en Europe ayant la même destination³⁶.

27. « Arrest d'audience du Parlement confirmatif de l'Union des Chirurgiens Jurez et Barbiers Chirurgiens [...] », publiés par Denis Puyton, *Statuts de la Faculté de médecine [...] de Paris*, Paris, F. Muguet, 1672.

28. Franco, 1561, Nicaise, 1895, p. CXLV.

29. Arch. nat., M.C., étude XCI, liasse 484, devis des ouvrages de maçonnerie du 16 juin, devis de charpenterie du 20 juin 1691.

30. Jean Devaux, *Index funerus chirurgorum parisiensium ab anno 1315 ad annum 171*, Paris, Stephanum Ganneau, 1714, p. 71-72.

31. Arch. nat., Z1j 433, du 2 avril 1696, entre la communauté des chirurgiens et Mr Joubert.

32. Blondel, 1752-1756, t. III, p. 83-88 et pl. 209-212.

33. Meurisse, 1694.

34. Dionis. 1694, 1^{re} planche.

35. Dionis. 1707.

36. Bibliothèque nationale, Ms. fr. 21807, fol. 90 v°.



Fig. 10 - Louvain, ancien amphithéâtre d'anatomie, actuellement église orthodoxe, vue générale.

L'émergence d'un modèle de référence à l'échelle nationale, voire européenne

À l'instigation d'Henri-Joseph Rega, recteur de l'université de Louvain, l'architecte Jacques-Antoine Hustin édifia en 1744, à proximité immédiate de l'antique jardin botanique, un amphithéâtre anatomique de plan octogonal et dépourvu de toute construction adjacente. Le bâtiment très simple, maçonné en brique avec chaînes d'angle en pierre et couvert d'un dôme à pans brisés, est encore une interprétation de l'amphithéâtre des chirurgiens de Paris avec plus d'élégance grâce à sa sveltes silhouette et à ses hautes fenêtres évitant les parois sur ses différentes faces (fig. 10).

L'amphithéâtre d'anatomie Saint-Côme à Montpellier

Peu de temps après, la communauté des chirurgiens de Montpellier entreprit de bâtir un amphithéâtre encore plus grand et plus somptueux grâce au legs du premier chirurgien du roi, François Gigot de Lapeyronie, décédé en 1747. En lui léguant cent mille livres et deux maisons, le testateur enjoignait à sa compagnie d'ériger un amphithéâtre d'anatomie et une salle d'assemblée prenant pour modèle les écoles de Saint-Côme à Paris tout en les portant à un plus haut degré de perfection³⁷. Il avait auparavant obtenu du roi, par arrêt de son conseil du 21 avril 1741, la création de quatre places de démonstrateur dans les écoles de chirurgie de la ville. Le projet fut remporté, après un concours organisé en 1749, par l'architecte Jean Antoine Giral qui entama les travaux de construction en 1752 et les acheva en 1757. Les murs, tout en pierre de taille, soutiennent ici une coupole appareillée qui tient lieu à la fois de couverture et de couverture. Les supports internes disgracieux de l'amphithéâtre parisien se sont mués ici en autant de contreforts externes nerveux qui cantonnent l'octogone et en soulignent les angles (fig. 11). En outre Giral, tout en donnant à la salle en amphithéâtre, ronde et non plus octogonale, un diamètre similaire à son modèle parisien, métamorphosait radicalement la silhouette du bâtiment en lui insufflant l'élancement qui manquait audit modèle. Par ailleurs, à l'instar du collègue Saint-Côme de Paris, une salle d'assemblée faisait pendant à l'amphithéâtre.

Presque concomitamment, le 8 septembre 1752, Louis XV octroyait à la communauté des chirurgiens de Bordeaux des lettres patentes leur permettant d'acquérir un terrain pour la

37. *Testament de Monsieur de Lapeyronie. 18 avril 1747*, [Paris], [s.n.], [1747], p. 7.



construction d'un amphithéâtre. Le 19 octobre 1753, il fut procédé à la pose de la première pierre et, le 7 juin 1755, à l'inauguration solennelle. L'auteur des plans, l'architecte Nicolas Portier, ancien élève de Jacques Gabriel, avait œuvré sur le chantier de la place royale de Bordeaux³⁸. La structure, ici aussi indépendante, affectait la forme d'un octogone légèrement aplati abritant une salle de tracé elliptique de 40 pieds sur 36 (12,9 m sur 11,7 m). Hormis à Paris où la faculté de médecine engagea des dépenses somptuaires dans la construction de son amphithéâtre à cause de la rivalité exacerbée qui l'opposait aux chirurgiens, il ne semble pas que celles de provinces aient été aussi prodigues que les collèges de chirurgie pour se doter d'un local destiné aux leçons d'anatomie. Ainsi à Montpellier même, l'école de médecine fit rebâtir en 1751, sur les plans de l'ingénieur Henri Pitot, le vieil amphithéâtre qui remontait au temps de Guillaume Rondelet, soit au milieu du 16^e siècle. C'était un petit pavillon isolé de structure

Fig. 11 – Lithographie (47,2 x 30,9 cm), dessinateur Camaret, Léon Donnadiou éditeur Montpellier, milieu 19^e siècle.

38. Lasserre, Duru, 1979-1981, p. 61-77.

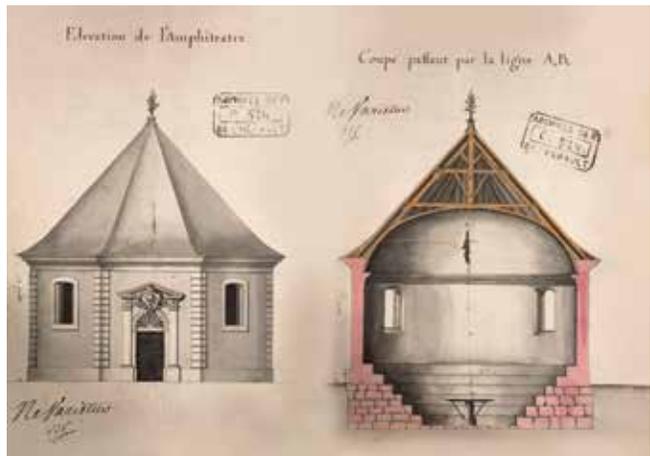
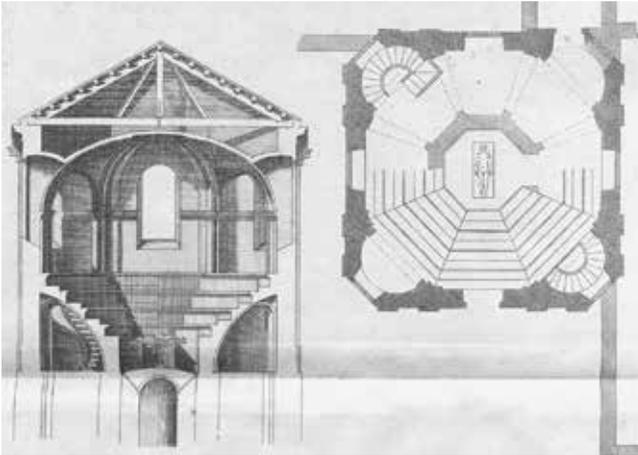


Fig. 12 – Montpellier, ancienne faculté de médecine, élévation et plan de l'amphithéâtre d'anatomie, archives départementales de l'Hérault, série C : C 524, papiers relatifs à la faculté de médecine.

octogonale à l'extérieur, circulaire à l'intérieur, percé de quatre fenêtres. Le décor se limitait à des chaînes d'angle à refends et aux membres d'architecture formant l'encadrement de la porte (fig. 12). À Toulouse, la ville acheta en 1774 une maison sise rue des Lois, adjacente aux écoles de médecine, en vue d'y établir un amphithéâtre pour les démonstrations d'anatomie et de chimie. De construction fort médiocre et de dimension modeste, il menaçait ruine dès 1814 où l'on se proposa de le rebâtir en plus grand. Selon sa représentation sur un jeton, il offrait un aspect similaire à celui de l'école de médecine de Montpellier.

Le cas de Perpignan est exceptionnel en France du fait que l'amphithéâtre d'anatomie s'insérait dans le programme de construction d'un établissement devant accueillir l'ensemble des facultés composant l'université. Le seul cas de figure analogue se retrouve en Lorraine où le transfert, en 1768, de l'université de Pont-à-Mousson à Nancy induirait aussi l'érection d'un édifice regroupant en son sein facultés de droit et de médecine. À l'instigation du gouverneur du Roussillon, Augustin-Joseph de Mailly, l'ingénieur des ponts et chaussées Lescure dressa les plans d'un établissement universitaire commencé en 1760 et achevé en 1763³⁹. Par son seul isolement, il se situait dans la descendance de l'amphithéâtre de Saint-Côme à Paris, car rien dans son aspect n'évoque une volonté d'ostentation. L'amphithéâtre est en effet un simple cylindre de briques dénué de décor, percé de rares ouvertures. Nul doute que, pour les professeurs de l'université de Perpignan, ce local, jugé relativement secondaire, devait être avant tout fonctionnel. Il n'était pas, comme à Montpellier et à Bordeaux, un monument déclamatoire chargé de proclamer que la discipline chirurgicale relevait désormais, grâce à la protection royale, du statut d'art libéral. Ainsi, même une fort modeste communauté de chirurgiens telle celle de la ville de Saintes n'hésita pas à se faire bâtir un amphithéâtre lorsqu'elle reçut, en 1777, la donation du marquis de Monconseil. Quoique de faible envergure

39. Castañer Muñoz, 2011, en ligne (<http://insitu.revues.org/1036>).



et d'une structure assez quelconque, le bâtiment arborait tout de même une façade ordonnancée couronnée d'un fronton sculpté⁴⁰. Lorsque le prototype parisien était concurrencé par un modèle local ancien et prestigieux, il ne rencontra guère de succès. Ainsi, en Italie, l'architecte de l'amphithéâtre établi en 1731 à Ferrare prit pour modèle celui de l'*archiginnasio* de Bologne, la démesure en moins et un appareil décoratif plus discret. La salle était incluse pareillement à l'intérieur d'un corps de bâtiment, mais de forme carrée et non rectangulaire, avec tracé carré aux angles abattus, proche donc de l'octogone, pour les gradins. Dans le cas de l'amphithéâtre édifié entre 1757 et 1759 par Bernardo Vittone à Turin, dans l'enclos de l'hôpital Saint-Jean-Baptiste, c'était le pavillon lui-même, isolé, qui était de plan carré aux angles abattus⁴¹. La structure interne était, quant à elle, octogonale avec une face sur deux de l'octogone échancrée par une abside, deux d'entre elles logeant les escaliers d'accès au sommet des gradins (fig. 13). Comme ailleurs, Vittone avait fait ici œuvre originale et s'était montré virtuose de la combinaison des formes.

L'amphithéâtre des chirurgiens de Paris n'en essaima pas moins largement et la prodigieuse diffusion du livre du chirurgien Pierre Dionis, traduit dans de multiples langues, y contribua sans doute puissamment par l'image flatteuse qu'il en donnait. À Ingolstadt, siège de la plus ancienne université bavaroise, un établissement dédié à l'enseignement de la médecine fut construit, entre 1723 et 1736, sur les plans de l'architecte Gabriel de Gabrieli. Il comporte un amphithéâtre d'anatomie correspondant au monumental pavillon central de l'édifice qui écrase de sa masse le reste des bâtiments. À Francfort-sur-le-Main, l'amphithéâtre aménagé en 1768, dans le cadre des fondations du médecin et botaniste Johann-Christian Senckenberg, est tenu pour le parangon d'amphithéâtre indépendant en pays germaniques car ce local, de plan octogonal, était flanqué de deux courtes ailes dont l'une contenait la salle des préparations anatomiques, l'autre la « cuisine », probablement un laboratoire.

Fig. 13 – Turin, amphithéâtre d'anatomie de l'hôpital Saint-Jean-Baptiste, plan et coupe : Barnardo Antonio Vittone, *Istruzioni elementari per indirizzo dei giovani allo studio dell'architettura civile*, Lugano, Agnelli, 1760, pl. 42.

40. Moulin, 1972, p. 72-73.

41. Edoardo Piccoli, *L'Ospedale Maggiore di San Giovanni Battista tra pietà barocca e scienza moderna*, Marco Carassi et Gianfranco Gritella (dir.), *Il re e l'architetto. Viaggio in una città perduta e ritrovata*, Turin, Hapax, 2013, p. 143-147.



Fig. 14 - Barcelone, ancien collège de chirurgie, actuellement Académie de médecine de Catalogne, amphithéâtre d'anatomie, élévation sur rue, vue générale.

En Espagne, la réalisation majeure de cette époque fut l'amphithéâtre du collège de chirurgie de Barcelone conçu par l'architecte Ventura Rodríguez selon les directives du chirurgien Pedro Virgili, créateur et ancien directeur du collège de chirurgie de Cadix. Il s'agissait d'offrir aux chirurgiens de l'armée de terre une formation pratique de niveau comparable à celle déjà dispensée aux chirurgiens de la Marine. Le collège fut construit entre 1762 et 1764 en vis-à-vis de l'hôpital de la Santa Creu qui le pourvoierait commodément en cadavres⁴². Le mur de tracé circulaire entourant la salle en amphithéâtre est, à l'instar de celle de Paris, corseté par une chemise carrée en maçonnerie qui s'élève ici à une hauteur telle qu'elle masque totalement la rotondité de la salle (fig. 14). De surcroît, la hauteur des murs se conjugue avec la forme de la toiture pour en dissimuler également la coupole qui la couvre dont seul le lanternon saille au-dessus du faîtage. Ainsi, même si l'amphithéâtre de Barcelone se place encore dans la filiation de celui du collège de chirurgie de Paris, rien ne permet, de l'extérieur, d'en percevoir la structure interne. Cette herméticité de la structure n'allait pas tarder à devenir la règle, sans pour autant que les choix esthétiques propres de Ventura Rodríguez parussent avoir influé sur cette évolution.

De l'amphithéâtre en rotonde ou en octogone à celui en hémicycle

Ce fut une seconde fois à Paris et sur un chantier entrepris par la compagnie des chirurgiens qu'une révolution typologique allait affecter les amphithéâtres d'anatomie, en relation toutefois avec une légère mutation dans la fonction de l'amphithéâtre. En effet, la compagnie des chirurgiens s'étant vu octroyer par les lettres patentes de septembre 1724 cinq places de démonstrateurs au sein du collège décida, de son propre mouvement, de se muer en Académie royale de chirurgie qui tint sa première séance le 18 décembre 1731. La déclaration du 23 avril 1743 annula ensuite le contrat d'union passé, en 1655, entre barbiers et chirurgiens, rétablissant dans son état antérieur la communauté des chirurgiens, lesquels retrouvaient ainsi le statut de personnes exerçant un art libéral. Ce premier échelon gravi, l'arrêt du Conseil d'État du 10 août 1756 leur en faisait graver un second en stipulant que les maîtres chirurgiens jouiraient des mêmes

42. Ford Reese, 1976, p. 158-163.

distinctions et privilèges que les notables bourgeois et pourraient en conséquence être pourvus d'offices municipaux. Dans l'intervalle, les lettres patentes du 2 juillet 1748, confirmant l'établissement de l'Académie royale de chirurgie, la muaiant en première instance officielle s'occupant de l'art de guérir, même si la médecine restait hors de son champ de compétence. Après avoir gratifié la compagnie des chirurgiens de toutes ces distinctions honorifiques, le roi, par l'arrêt de son Conseil du 4 juillet 1750, établit, au collège de Saint-Côme, une école pratique de dissection. Toutefois, faute de place à l'intérieur du collège, il fallut chercher ailleurs, ce qui en différa la mise en fonctionnement à l'hiver 1757. Ce fut dans un local de la rue de la Pelleterie, en l'île de la Cité, que s'installa, pour de nombreuses années, cette école pratique, sans doute trop à l'étroit puisque le nombre d'élèves y fut limité à vingt par le règlement du 19 mars 1760 « pour rendre ces exercices plus utiles et éviter la confusion ».

L'exiguïté du siège de leur communauté plaça les chirurgiens devant l'alternative : s'étendre à nouveau ou se résoudre à contrecœur à un déménagement. Après des négociations infructueuses avec l'administration du collège d'Inville, puis avec le couvent des Cordeliers, ils jetèrent leur dévolu sur le collège de Bourgogne. Grâce à l'intercession du premier chirurgien, Germain Pichault de La Martinière, le roi ordonna, par l'arrêt de son Conseil du 7 décembre 1768, que l'on procédât en son nom à l'acquisition du dit collège et de quatre maisons contiguës lui appartenant. L'acte de vente fut signé le 9 mars 1769⁴³, puis ratifié par les lettres patentes du 24 novembre 1769 qui permettaient par ailleurs aux chirurgiens d'entrer sans délai en possession des locaux en attendant leur reconstruction. Un jeune architecte, Jacques Gondoin, pourvu de l'office d'architecte du garde-meuble de la Couronne, dressa les plans de l'édifice, examinés et approuvés en la séance du Conseil du 29 mars 1770 où il fut en outre arrêté que le financement de l'entreprise serait imputé sur le Trésor royal⁴⁴. Le chantier fut mené avec la plus grande célérité : dès le mois d'octobre 1773, l'amphithéâtre avait déjà pu faire l'objet de l'admiration des Parisiens qui se pressaient pour le visiter⁴⁵. Puis, à la fin du mois de novembre 1774, la totalité de l'édifice était mise hors d'eau et le décor quasiment achevé⁴⁶. Louis XVI vint lui-même présider la cérémonie de la pose de la première pierre⁴⁷ le 14 décembre 1774 : le gros œuvre étant alors achevé, il se contenta de sceller une

43. Arch. nat., M.C., ét. LXXIII, Boulard notaire, liasse 911, contrat du 9 mars 1769 au sujet de l'acquisition du collège de Bourgogne (y est joint l'arrêt du Conseil du 7 décembre 1768).

44. Arch. nat., E 2460, arrêt du Conseil du 29 mars 1770.

45. Petit de Bachaumont, 1777-1789, t. 7, p. 81.

46. Archives de l'Académie de médecine, Académie royale de chirurgie, carton 9, dossier n° 9, pièces 1-38.

47. Louis Petit de Bachaumont, *Mémoires secrets*, op. cit., t. 7, p. 285.



Fig. 15 - Pierre-Simon-Benjamin Duvivier, médaille commémorative, avers, portrait de Louis XVI, revers, vue perspective de la cour d'honneur de l'Académie de chirurgie.

pierre du socle de la table de dissection au centre de l'amphithéâtre. Pour magnifier l'évènement, une médaille commémorative fut frappée avec le profil du roi Louis XVI sur l'avvers et l'élévation perspective de la cour d'honneur sur le revers (fig. 15). En guise d'inauguration, l'Académie se réunit le 27 avril 1775, en séance solennelle, en présence du premier chirurgien du roi, dans la salle d'apparat qui lui était destinée dans les nouvelles écoles. Cependant, en attendant l'exécution des ultimes travaux de finition, l'amphithéâtre des anciennes écoles fut encore utilisé jusqu'au 5 mai de la même année⁴⁸.

Dans le nouvel édifice, la structure de l'amphithéâtre ne se signalait aucunement de l'extérieur contrairement à celle de presque tous ceux qui l'avaient précédé depuis un siècle, mais il était annoncé par le frontispice monumental que formait le portique d'ordre colossal qui se dressait au fond de la cour d'honneur à la manière du pronaos d'un temple païen. Si l'extérieur évoquait l'architecture des sanctuaires de la Grèce et de Rome, l'intérieur, avec ses gradins disposés en hémicycle, se référait à celle du théâtre ou plutôt de l'odéon antique. Quant au couvrement de l'amphithéâtre, il consistait en un quart de sphère parfait percé d'une ouverture zénithale en forme d'oculus et ornée de caissons et de rosaces, citations quasi littérales de la coupole du Panthéon de Rome (fig. 16). Toutefois, par la combinaison de ces emprunts, l'architecte inventait un parti architectural jusqu'alors sans équivalent, qu'il prétendait inspiré par la pureté du goût grec⁴⁹, parti rapidement amené à connaître une postérité européenne, puis mondiale sur les programmes les plus divers : amphithéâtre des opérations de chirurgie, amphithéâtre universitaire et plus généralement toute salle dévolue à l'enseignement ou aux réunions au-delà d'une certaine dimension, enfin salles d'assemblée des représentants du peuple sur tous les continents.

Les pavillons de dissection

L'amphithéâtre, par son caractère monumental, fut le lieu par excellence où s'exprimèrent, à travers l'architecture et le décor, la revanche et l'orgueil d'une communauté alors au faite de sa gloire. L'évolution de l'enseignement de l'anatomie, la montée

48. Jean Goulin, 1^{re} partie, p. 176.

49. Gondoin, 1780, voir l'introduction.

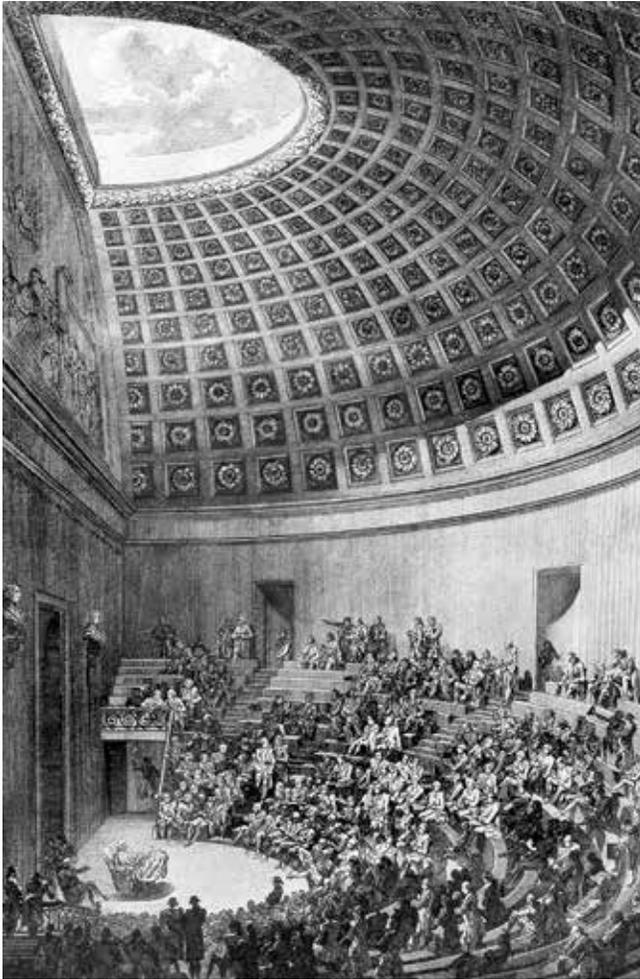


Fig. 16 – Paris, anciennes écoles et académie de chirurgie, vue intérieure du grand amphithéâtre, gravure : Jacques Gondoin, *Description des écoles de chirurgie*, Paris, Cellot et Jombert frères, 1780, planche XXIX.

en puissance de la doctrine aériste entraînèrent un bouleversement architectural radical et l'amphithéâtre en rotonde ou en hémicycle laissa peu à peu place aux pavillons de dissection, répondant à des critères strictement fonctionnels. Cette distinction entre un amphithéâtre de cours, où se déployait le faste architectural, et une salle d'exercice dénuée de tout ornement résultait très vraisemblablement de la volonté des membres de la communauté de donner la primauté à l'enseignement magistral⁵⁰.

[P-LL]

50. Texte de synthèse de Pierre-Louis Laget conçu à partir de : « L'amphithéâtre d'anatomie, genèse d'un nouveau type architectural ». *Chalgrin et son temps, architectes et architecture de l'Ancien Régime à la Révolution*. Annales du Centre Ledoux, William Blake & Co, mars 2017. Actes du colloque Chalgrin (1739-1811) qui s'est tenu du 1^{er} au 3 décembre 2011.

L'hôtel Saint-Côme, histoire, architecture et décor

Ce n'est point la situation de Montpellier, ce n'est point la beauté de ses places, qui la rendent célèbre ; elle doit toute sa splendeur et toute sa gloire à son école de médecine et à son université. [...] Des malades viennent des extrémités de l'Europe dans cette moderne Épidaure, pour y chercher la santé.

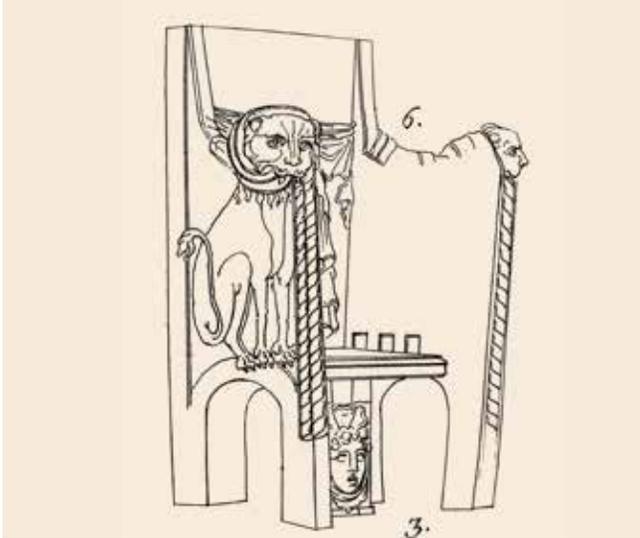
Aubin-Louis Millin, *Voyage dans les départements du Midi de la France*. Tome IV, Paris, Imprimerie impériale, 1811, p. 293. [Archives.org].

C'est ainsi que l'érudit français Aubin-Louis Millin (1759-1818), un des derniers représentants de la société des Lumières, décrit en 1811 le prestige de cette institution multiséculaire. Au 18^e siècle, Montpellier est un important centre intellectuel en Méditerranée, grâce à la renommée de ses Universités et notamment à la plus ancienne, l'université de médecine créée le 17 août 1220.

Le dessein de Lapeyronie

Natif de Montpellier, François Gigot de Lapeyronie (1678-1747) a été le plus ardent promoteur de la chirurgie à Montpellier comme à Paris. Premier chirurgien du roi Louis XV et cofondateur de l'Académie royale de chirurgie de Paris, il est le créateur du Collège royal de chirurgie de Montpellier et le chirurgien major de l'hôtel-Dieu Saint-Éloi. Dans son testament établi le 18 avril 1747, quelques jours avant son décès, il recommande que soient faites toutes les dépenses nécessaires « pour le progrès et l'avantage de la chirurgie ». Ses legs à l'hôpital Saint-Éloi et à l'hôpital général de Montpellier sont soumis à la condition de fournir gratuitement les cadavres nécessaires aux démonstrations d'anatomie. De même, pour le legs fait à la communauté des maîtres en chirurgie de Montpellier, les démonstrateurs et leurs adjoints sont tenus chacun de faire un cours annuel.

Dès 1741, Lapeyronie avait envisagé de financer la construction d'un amphithéâtre pour les démonstrations anatomiques. Ce n'est qu'après sa mort qu'il sera réalisé. Il lègue pour cela à la communauté des maîtres en chirurgie de Montpellier ses deux maisons de la Grand'Rue et une somme conséquente de 100 000 livres. Il souhaite qu'il soit édifié à l'image de l'hôtel



Saint-Côme de Paris, construit par Charles Joubert (1640-1721) de 1691 à 1696, et « qu'on le rende même encore plus parfait s'il est possible¹ ».

Jean Le Nain, baron d'Asfeld, intendant du Languedoc², organise en 1749 selon les vœux de Lapeyronie, un concours qui donne lieu à plusieurs projets³. En effet, si les documents conservés aux archives départementales de l'Hérault permettent de retracer les étapes de la construction de l'hôtel Saint-Côme, elles restent quasiment muettes sur l'organisation de ce concours et sur les membres du jury, appartenant probablement à l'Académie d'architecture de Paris. Cela est révélateur, d'une part, de la rivalité entre architectes, et d'autre part du rôle joué par l'intendant du Languedoc.

Sont toutefois mentionnés les projets de l'architecte parisien Destouches⁴, de Guillaume Rollin, architecte provençal, et de deux Montpelliérains, Jacques Nougaret, architecte de la ville et Jean Antoine Giral (1713-1787). Nougaret semble un temps avoir été pressenti⁵ mais moyennant quelques modifications, le projet de Giral est finalement retenu. Mais l'élaboration de son modèle ou l'ébauche du plan de l'édifice à construire avec ses coupes et ses élévations restent inconnues.

Malgré l'importante somme allouée par Lapeyronie pour l'édification de l'amphithéâtre, des difficultés financières conduisent, dès la mise en œuvre du projet, à des souhaits de réduction du programme. Les archives départementales conservent à ce sujet un plan modificatif de 1755, prévoyant l'abandon de la

Dessin du « fauteuil antique » par Aubin-Louis Millin, 1809. p. 302, chapitre CXV, pl. LXXII, fig1, à partir du siège en marbre de l'amphithéâtre d'anatomie, faculté de médecine, Université de Montpellier.

1. France Archives, portail national des archives. Archives de l'Hérault. Inventaire D1-240 ; legs de Lapeyronie aux maîtres en chirurgie de Montpellier, pour la création d'un amphithéâtre d'anatomie (édifice Saint-Côme). Cote D33-36.

2. Jean Le Nain baron d'Asfeld (1698-1750) est intendant du Languedoc de 1743 à son décès le 28 décembre 1750. Jean-Emmanuel Guignard vicomte de Saint-Priest (1714-1785) lui succède à cette charge dès le 1^{er} janvier 1751.

3. Nougaret, 2004, p. 234-235.

4. Blanchard, 1988, p. 108

5. Nougaret, 2004, p. 235.

construction du portique et l'achat des immeubles voisins pour y aménager la salle d'assemblée des chirurgiens⁶. De même, il ressort des extraits des registres de délibération du Collège de chirurgie de Montpellier⁷ une volonté de ne pas dépasser le budget du legs de Lapeyronie, quitte à abandonner la construction du portique. Cette modification demandée à Giral par Sarrau fils et Pons, prévôt et syndic du Collège de chirurgie de Montpellier, n'est finalement pas retenue et la construction du portique et de la salle d'assemblée des chirurgiens est menée à terme.

Les registres des délibérations permettent aussi d'expliquer le changement d'emplacement de l'hôtel par rapport au souhait de Lapeyronie. Les deux maisons léguées par Lapeyronie sur lesquelles édifier l'hôtel Saint-Côme se situaient à l'aval de l'île de Tremolet⁸, le long de la rue En Gondeau. Mais ce parcellaire s'est révélé inadapté, insuffisamment grand et régulier, pour édifier un édifice aux proportions comparables au modèle parisien imposé. Les chirurgiens firent le choix de vendre ces maisons pour racheter un ensemble bâti au haut de l'île, sur une surface deux fois supérieure⁹. La différence de taille se reflète dans les prix de vente des biens, 17 500 livres pour les immeubles légués par Lapeyronie contre 36 000 pour ceux achetés au président de Trémoulet de Bucelly, le long de la rue En Rouan. Ces parcelles réunies présentaient l'intérêt d'avoir une géométrie régulière et orthogonale et ouverte sur trois faces, au sud-est sur la Grand'Rue Jean-Moulin, au nord-est sur la rue En Rouan et au nord-ouest sur la place Saint-Côme, anciennement place du Petit Temple¹⁰.

L'intendant de Saint-Priest, successeur de Le Nain, pose la première pierre de l'amphithéâtre d'anatomie le 27 septembre 1752¹¹. L'entrepreneur est Pierre Fraisse aîné, maître maçon, avec pour associés et caution Guillaume Ugla, Antoine Baile et Pierre Zachar. L'ouvrage sera livré quatre ans plus tard, et le 25 avril 1757, Louis Lamorier (1696-1777), chirurgien et naturaliste montpelliérain membre de la Société royale des Sciences de Montpellier, prononce la leçon inaugurale¹².

6. Il s'agit du seul plan de l'hôtel Saint-Côme de la main de Giral à nous être parvenu. Archives départementales de l'Hérault (AD-34). Cote C526-1. Montpellier : université de médecine. 1741-1780. « Mémoire pour démontrer les avantages qui résultent du changement proposé par ce nouveau plan pour supprimer le bâtiment à faire au-dessus du péristyle en avant de l'amphithéâtre de Saint-Cosme du côté de la rue de l'Argenterie. » Plan modificatif signé Pons prévôt et syndic, Sarrau fils prévôt et syndic, J. Giral, et daté du 10 mars 1755.

7. AD-34. Instruction publique, sciences et arts (1307-an II) – Cote D32-36 Collège de chirurgie de Montpellier 1747-1785 – Cote D34 Extraits des « registres des délibérations du Collège et École royale de chirurgie de Montpellier ».

8. On trouve souvent « Tremoulet » orthographié sans le u, « Tremolet », mais la première orthographe est celle que l'on trouve gravée sur la façade de l'hôtel. AD-34. Cote C526-2 Montpellier : maisons de M. de Lapeyronie. s.d. (18^e s.) Non signé. Non daté.

9. Grasset-Morel, 1911, p. 265-269, île Tremolet.

10. Cf. Article de Thierry Lochard dans cet ouvrage.

11. Nougaret, 2004, p. 235 ; Grasset-Morel, 1904, p. 267.

12. Leenhardt, 1935, p. 18.

L'architecture savante de Jean Antoine Giral

Tous les architectes montpelliérains du 18^e siècle s'inspirent de Charles-Augustin Daviler (1653-1701)¹³. Parmi eux, et certainement les plus renommés, les Giral formeront une dynastie de constructeurs dont Jean-Antoine, appartenant à la troisième génération, est l'héritier. Leurs nombreuses créations, hôtels particuliers pour la meilleure société, ou architectures publiques transforment et embellissent la ville, et traduisent leur ambition et leur talent. Par sa puissance créative, Jean-Antoine s'affirme comme le plus ingénieux de la dynastie. « Il se donne la pose d'un homme libre, créant par prédilection plutôt que par besoin¹⁴. » Les archives relatant les procès entre le Collège des chirurgiens et Giral pour le paiement de l'ouvrage en témoignent. Il affirme pour justifier sa facture qu'il avait entrepris son voyage à Rome, que l'on peut situer autour de 1747, pour son projet de Saint-Côme¹⁵. C'est à son retour qu'il remporte le « concours » de l'amphithéâtre d'anatomie de Montpellier. La réalisation de ce monument, ultime manifestation de l'architecture proprement classique à Montpellier, lui donne la reconnaissance qu'il attendait. Avec la place royale du Peyrou (1766-1774), il signe son œuvre majeure, que Valéry louera pour son ordonnance savante, son style très noble¹⁶. Ces derniers grands chantiers publics montpelliérains avant la Révolution¹⁷ lui valent d'être nommé architecte de la province en 1773, titre de prestige accordé par les États du Languedoc, auparavant accordé à Daviler. En digne représentant d'un homme des Lumières, Giral incarne le bon goût à la française¹⁸. L'hôtel Saint-Côme est un remarquable exemple d'architecture savante du 18^e siècle.

La composition architecturale

Se référant au prestige incontestable du modèle parisien, Giral choisit d'implanter l'amphithéâtre du côté de la place Saint-Côme, magnifiant ainsi l'édifice sur toute sa hauteur. L'édifice comprend trois parties, une rotonde pour l'amphithéâtre d'anatomie donnant sur la cour d'honneur et un bâtiment en étage pour l'aile des chirurgiens auquel on accède par un escalier ouvert sur cour. Il rajoute un immeuble attenant à l'aile des chirurgiens, au n° 32 Grand'Rue Jean-Moulin, traité architecturalement comme une maison indépendante avec deux boutiques en rez-de-chaussée.

13. Dit aussi Augustin-Charles d'Aviler.

14. Sournia, Vayssettes, 1994, p. 211.

15. Grasset-Morel, 1911, p. 13. Isaac, 2023, p. 133-142, [en ligne] <https://una-editions.fr/l-exemple-du-projet-de-jean-antoine-giral>.

16. Lavabre-Bertrand, 2019. Site de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier.

17. Avec Jacques Donnat et Charles Durand, il est nommé professeur d'architecture à la création de l'école de dessin de Montpellier en 1779. Guinic, 2018.

18. Pissaloux, 2013. On lui attribue avec certitude l'hôtel Haguenot à Montpellier. Il projette aussi l'aile manquante du château de Castries.

Plan de l'amphithéâtre des chirurgiens de Montpellier. AD-34, C 524-7 Montpellier université de médecine. 1750.

La composition utilise les modules et règles d'emploi canoniques des ordres architecturaux. L'ordre qui domine la composition de la rotonde est l'ordre composite. Mais tous les ordres architecturaux sont déployés de façon plus ou moins visible dans une superposition inhabituelle. L'ordre dorique est discrètement employé dans la corniche du soubassement, immédiatement surmonté par les balustrades ioniques des terrasses. L'ordre corinthien est présent sur le portail d'entrée principale dans les deux paires de colonnes doubles semi-engagées portant un fronton qui domine les terrasses. Les élévations de l'aile des chirurgiens et du grand escalier affichent quant à elles l'emploi de l'ordre dorique au rez-de-chaussée et de l'ordre ionique à l'étage noble dans deux niveaux d'égale hauteur avec un entrecolonnement et une superposition classiques¹⁹.

Le respect du modèle parisien

Lapeyronie désirait que l'amphithéâtre ait pour modèle l'amphithéâtre de l'école de chirurgie de Paris, fort critiqué cependant par le grand théoricien de l'architecture Jacques-François Blondel (1705-1774) dans son *Architecture à la française*²⁰. Giral s'est adapté à cette contrainte imposée, mais relativisait lui-même, quelques années plus tard, l'importance du modèle parisien : « il y a un Saint-Cosme à Paris mais ce n'était pas un modèle à suivre, il falloir imaginer et inventer²¹. »

Dans les grandes lignes de la composition, l'amphithéâtre d'anatomie de Montpellier suit le modèle parisien. Les deux rotondes correspondent à un bâtiment de plan octogonal, couvert d'un dôme nervuré percé de huit lucarnes et d'un lanterneau surmonté d'un ornement à la gloire du régime (une fleur de lys à Montpellier, une couronne à Paris). Elles disposent d'une façade principale percée de trois portes. La grande porte centrale ornée de colonnes et fronton donne accès à la rotonde de l'amphithéâtre. L'articulation des volumes est également similaire.

Si Giral a répondu avec réalisme aux aspirations de son commanditaire, il a su, comme le souhaitait aussi Lapeyronie, dépasser le modèle en le portant à un plus haut degré de perfection. Il a valorisé le modèle imposé au lieu de le reproduire servilement.

19. Les colonnes mesurent quatre fois la hauteur de l'entablement quel que soit l'ordre auquel elles appartiennent et bien que le nombre de modules propre à chaque ordre varie. Le module correspond au demi-diamètre du fut des colonnes, 16 modules sont nécessaires pour l'ordre dorique toscan et 18 modules le sont pour l'ordre ionique.

20. Architecture française, dite « Le très grand Blondel », 1752-1756.

21. Sournia, Vayssettes, *Guide du patrimoine Languedoc-Roussillon*, Paris, Hachette, 1996, p. 319.

Plan de la nouvelle
école de Chirurgie au
Montpeller.

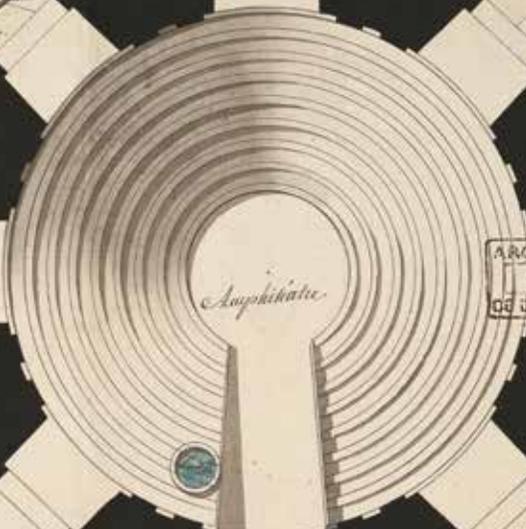


ARCHIVES
DE L'ÉCOLE
DE CHIRURGIE

Cabinet
de
Cavée

Escalier

Escalier



Amphithéâtre

ARCHIVES
DE L'ÉCOLE
DE CHIRURGIE

Maison de
M. de
Saligny

grand
Escalier

Cab
cabinet

de charge

Logement
de l'ordonn.

Grande Cour

Maison de
M. de
Saligny

Escalier

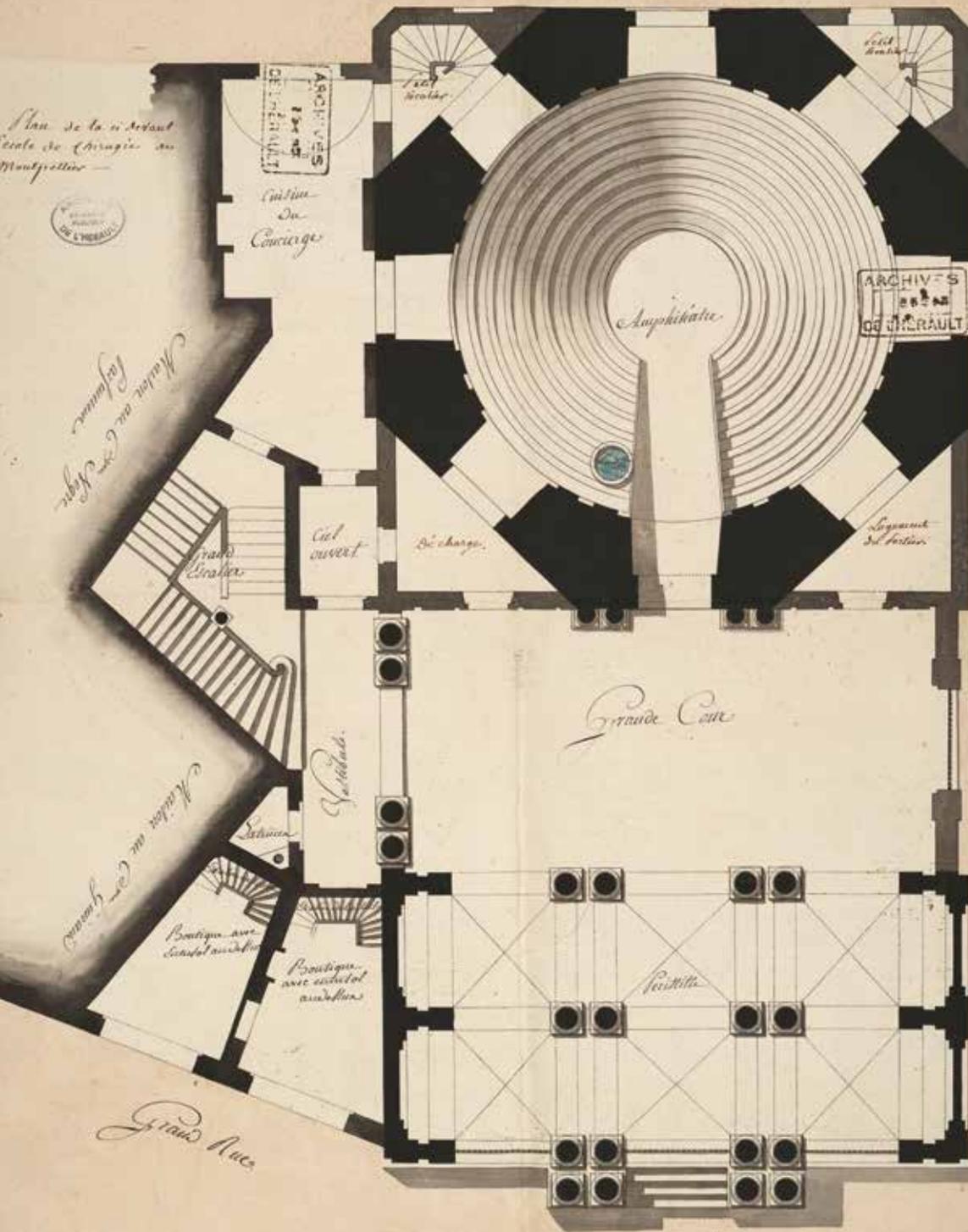
Boutique
avec
escalier
intérieur

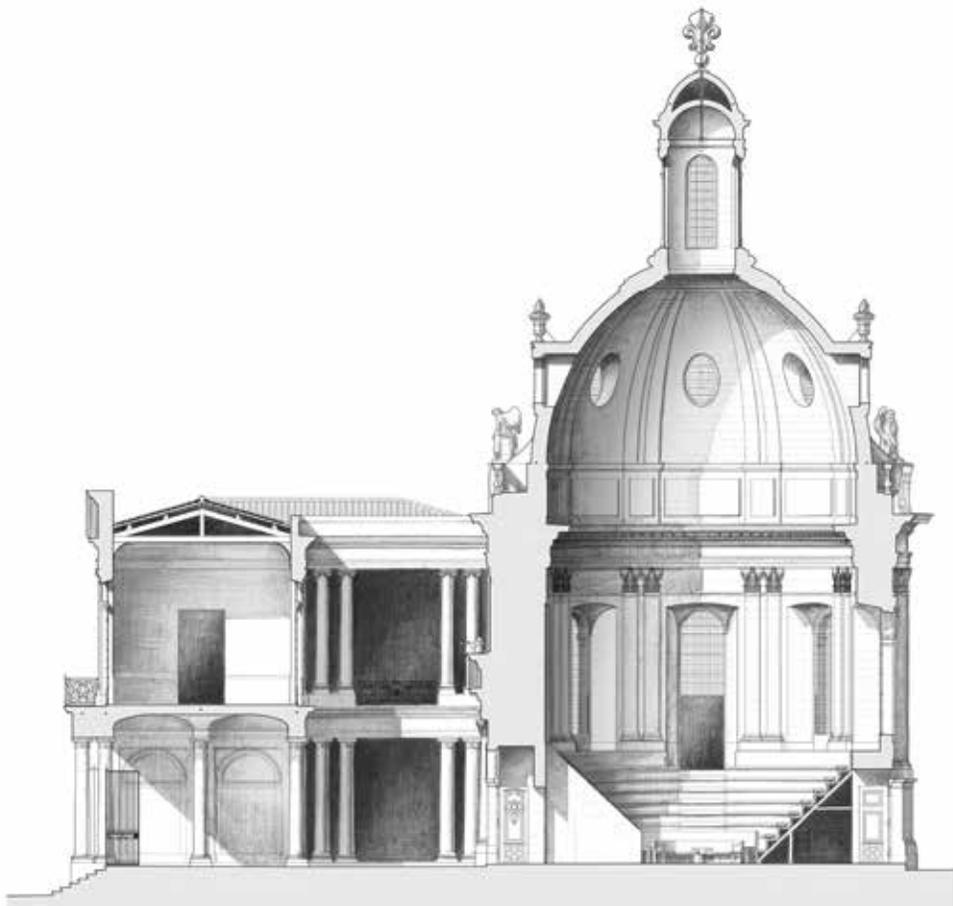
Boutique
avec
escalier
intérieur

Pavillon

Grand
Auc

Aue
Oratoire

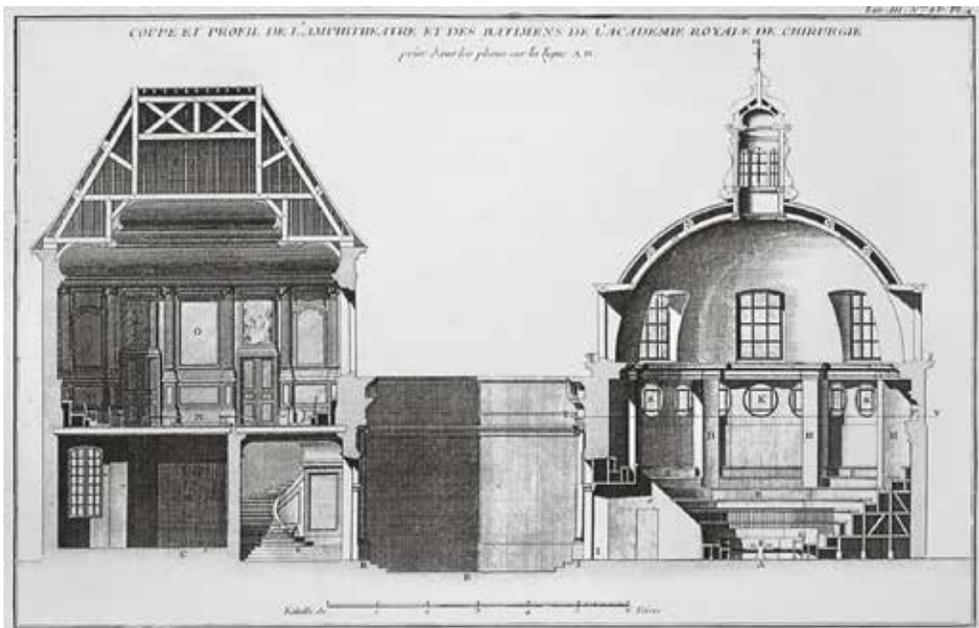




L'invention de Giral

La création d'un portique

Giral a dû faire face à une contrainte supplémentaire pour donner au monument toute son amplitude : les dimensions du terrain. Il utilise le dégagement de la parcelle sur trois côtés pour laisser libre cours à sa créativité. L'aile des chirurgiens est traitée comme un étage noble porté par un portique, galerie à colonnes ouverte en rez-de-chaussée couverte d'une voûte plate. L'emploi de douze paires colonnes doubles permet de fournir au portique un nombre de points d'appui suffisamment important pour soutenir le niveau supérieur. L'entrecolonnement associe des colonnes doubles à un rythme de colonnes aréostyle, c'est-à-dire plus large que la norme selon Vitruve. Le rythme de ces colonnes doriques se prolonge dans les trumeaux de l'étage en un rythme picnostyle de pilastres ioniques, c'est-à-dire plus étroit selon Vitruve.



Ce portique ouvert permet de créer un portail principal au sud. Il double ainsi l'espace extérieur en créant une distribution spatiale en enfilade entre la Grand'Rue et la rotonde de l'amphithéâtre. Ce portique offre une grande transparence et crée une perspective rendant visible la rotonde de toutes parts. Sur le côté sud de la parcelle, il exploite les irrégularités du terrain pour doter l'amphithéâtre d'un grand escalier ouvert sur cour, comme il est d'usage dans les hôtels particuliers depuis le 17^e siècle²². L'une des caractéristiques principales de l'art de Giral est de maîtriser et valoriser l'architecture par la création d'espaces ouverts. Par ces artifices, il réussit ici une œuvre épurée, d'une grande qualité artistique.

La construction du dôme

Revenant de parfaire sa formation à Rome, l'influence de l'architecture italienne a certainement guidé son travail de conception et donc inévitablement, les canons de l'architecture religieuse baroque italienne. Anne-Marie Blanchard fait un rapprochement intéressant entre l'ordonnement de la façade du portique et celui de la façade de la Chiesa Santa Maria di Loreto de plan massé et dont le dôme est porté par un tambour octogonal, tandis que Jean Claparède y voit l'influence de San Gregorio al Celio²³. Parmi les savoir-faire que Giral a pu rapporter de son voyage à Rome, il y a sans nul doute celui de tracer les coupoles. Son dôme soutient la comparaison avec « les démonstrations et règles pour construire une coupole simple » de Carlo Fontana²⁴. Celui-ci détermine une formule prête à l'emploi à appliquer à

Coupes des amphithéâtres d'anatomie de Montpellier et Paris. À gauche : coupe longitudinale de l'hôtel Saint-Côme de Montpellier avec essai de restitution des dispositions originelles de l'édifice. À droite : coupe de l'hôtel Saint-Côme de Paris par Charles Joubert, d'après Jean-François Blondel. *Architecture française*. Paris 1752. Tome second, livre III, Chapitre XV, pl. 209.

22. Cf. Sournia, Vayssettes, 1994.

23. AD-34. Fonds Anne et Marcel Blanchard (1810-1998) – Fonds Anne Blanchard (1921-1998) – Famille Giral – Cote 4 ETP 159 Giral, œuvres. 1910-1988.

24. Carlo Fontana, *Il Tempio vaticano e sua origine*, 1694, p. 366 et pl. 267. *Dimostrazioni e Regole per costruire le cuppole semplici*. Ces règles sont diffusées en France par Pierre Patte en 1770 à l'occasion de la controverse survenue sur la stabilité de la coupole de l'église Sainte-Geneviève de Paris (1757-1790) alors en construction par Jacques-Germain Soufflot (1713-1780), mais en 1752 Giral pouvait avoir eu accès à l'ouvrage de Fontana.



Entrée de l'hôtel Saint-Côme. Perspective du portique vers l'amphithéâtre depuis la Grand'rue.

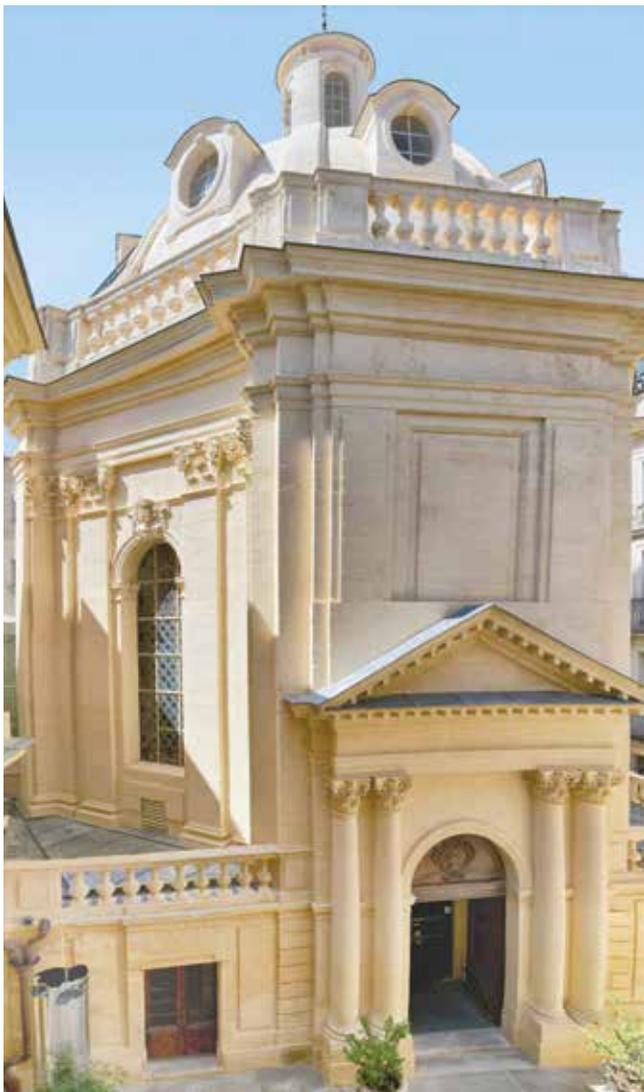
la construction d'un dôme hémisphérique, avec épaisseurs de maçonnerie prédéterminées selon le diamètre et la hauteur du tambour, proportions des ordres, et positionnement de cerclages de fer.

Si les dômes restent l'apanage des églises et des palais royaux, ils n'en sont pas moins des sources d'inspiration. Outre la question de l'éclairage, leurs représentations symboliques du pouvoir et de l'ambition du commanditaire traduisent aussi la virtuosité de l'architecte. Rotondes, coupoles et dômes fleuriront partout, des bâtiments publics aux grands magasins, variant suivant les époques, les styles et les méthodes de construction.

Les proportions

La rotonde développe en élévation la trame du plan pour s'inscrire en hauteur dans un double carré de 16 cannes²⁵ de hauteur (31,81 mètres). Le grand ordre des pilastres est dimensionné pour que la balustrade forme la mi-hauteur de l'élévation et que la base laisse un soubassement de deux cannes de hauteur. Le dôme ogival divisé en huit quartiers et son lanternon composent la moitié supérieure de la rotonde. Par rapport au modèle parisien, Giral rationalise la conception générale de la rotonde en reportant les contreforts de l'amphithéâtre à l'extérieur de l'édifice. En outre, la plus grande liberté offerte par la configuration de la parcelle permet à Giral de créer une rotonde plus élancée et plus haute que celle de Paris. La hauteur totale de la rotonde de Montpellier est de 34 m (dont 31 m sous la coupole du lanternon), alors que la

25. La canne de Montpellier mesure 1,9883 mètre et le pied de roi mesure 32,48 centimètres



rotonde de Paris n'atteint que 21 m. Cette comparaison n'est pas sans satisfaire la communauté des chirurgiens montpelliérains. Comme l'exprime Louis-Pierre Laget dans cet ouvrage, l'émulation entre universités, le désir d'ostentation conduit à la volonté de construire un dôme le plus haut possible, conduisant à une certaine démesure du volume de l'amphithéâtre d'anatomie. Le dôme comme icône, emblème des nouveaux temples de la Science. Ce qu'incarne parfaitement le dôme de Jean Antoine Giral par ses proportions et sa hauteur, le plus haut construit à cette époque.

Vue de l'amphithéâtre d'anatomie depuis la cour d'honneur.

26. Cf. le dôme des Invalides (1677) de Mansart ou le dôme du collège des Quatre-Nations (1662-1688) de Louis Le Vau (1612-1670) en charpente bois avec décor extérieur de nervures non structurelles. Voir aussi les coupôles haussmanniennes en bois du 19^e siècle.

27. Musée Carnavalet, cote Ph7270. Eugène Atget (1857-1927), 5 rue de l'École de médecine. École de dessin. Photographie en noir et blanc montrant le portail d'entrée depuis la rue et faisant apparaître le dôme en arrière-plan.

28. Les archives indiquent que la fleur en plomb mesurait 5 pieds 3 pouces de haut (1,70 m) ce qui correspond exactement à la hauteur de hampe aujourd'hui à l'air libre au-dessus de la boule. La fleur de lys a vraisemblablement été abattue durant la période révolutionnaire avec d'autres ornements de l'hôtel Saint-Côme.

29. AD-34. Cote D34. Extraits des registres de délibération du Collège et École royale de chirurgie de Montpellier. Feuillet n° 28, 11 mars 1756 : « A été dit par le S. Sarran fils prévost sindic et trésorier de la compagnie que le S. Mazet Me Serrurier lui a fait signer une ordonnance de Mgr l'intendant pour le supplier de lui faire payer le montant des cercles de fer qu'il a fait et posé au lanternon de St Cosme. » 209 livres 6 soles soient 50 166 deniers soient 452 kg de fer à 111 deniers le kilo tel que payé par les chirurgiens l'année suivante pour le péristyle. Le poids de la proto-charpente étant estimé à 245 kg et celui des cerclages à 103 kg, la différence de 102 kg correspondant vraisemblablement au paiement des bartolotières des 4 baies.

La technique de construction

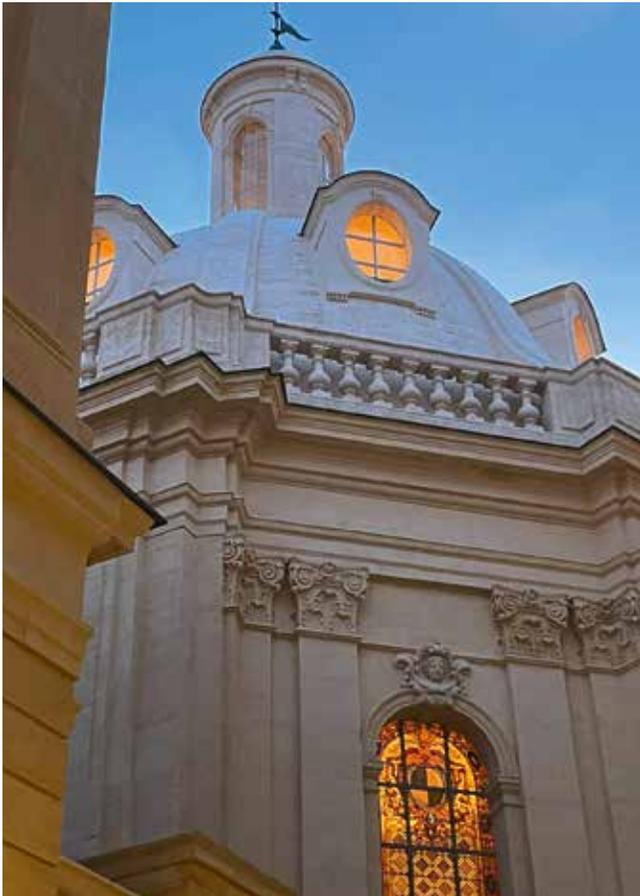
Quelles qu'aient pu être les multiples influences de Giral, notamment italiennes, les différences avec le modèle parisien sont très marquées en ce qui concerne le choix des techniques de construction.

Pour le dôme parisien, Joubert a construit une charpente bois²⁶, avec comme curiosité, critiquée en son temps par Blondel, les contreforts placés à l'intérieur du volume de l'amphithéâtre et non rejetés à l'extérieur. Les nervures du dôme (et les ornements des lucarnes) qui étaient encore visibles dans la seconde moitié du 19^e siècle²⁷ n'étaient qu'un décor de couverture sans réalité structurelle. À Montpellier, si Giral conserve le principe du tambour circulaire intérieurement et octogonal extérieurement, il fait le choix plus audacieux d'un dôme de pierre à extradados en couverture d'un diamètre intérieur de 6 cannes (12 mètres). Ce dôme présente une stéréotomie aussi régulière que celle de son tambour, et son étanchéité est assurée par l'extrême régularité de l'appareillage et par des joints parfaitement exécutés.

Le lanternon est dans ses proportions une réplique au 1/6 du tambour et du dôme qu'il surmonte. Il est lui-même surmonté à l'origine d'un épi en boule et fleur de lys d'environ 1 m 70 de haut²⁸, dont subsistent toujours la boule de cuivre et la hampe de fer qui porte aujourd'hui la girouette en forme de drapeau. Si les archives du Collège des chirurgiens ne relatent le paiement d'aucun fer pour la coupole, il n'en est pas de même pour la construction du lanternon pour lequel a été payée au serrurier Mazet une forte somme de 209 livres 6 sols pour « des cercles de fer²⁹ ». Cette information et le pluriel qu'elle comporte a été confirmée lors de la restauration.

Un exemple de stéréotomie

La quasi-totalité de l'hôtel Saint-Côme est bâtie en pierre calcaire, ne laissant que très peu de place à d'autres matériaux. L'emploi de la pierre de taille, plutôt que de maçonnerie de moellons enduite, témoigne autant du soin apporté à l'édifice que d'un souhait de distinguer le monument de celui de Paris par des matériaux plus nobles. Les pierres sont de trois types de provenance

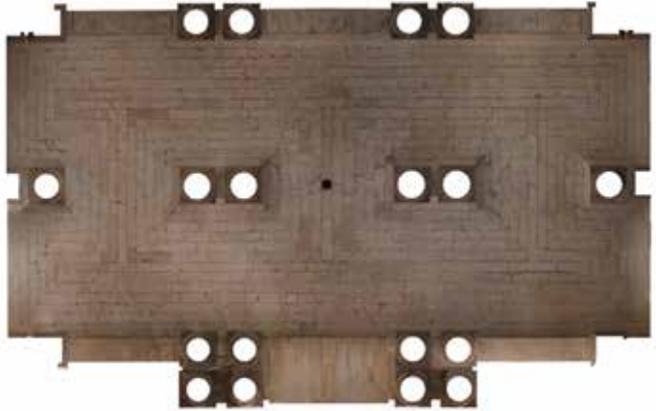


Vue du lanternon au-dessus du dôme de l'amphithéâtre d'anatomie.

locale. Les soubassements sont réalisés en pierre de Vendargues au faciès coquillier. Les rez-de-chaussée et la colonnade du portique sont en pierre de Saint-Jean-de-Védas, de même teinte que celui employé pour le soubassement mais présentant cependant un grain plus fin. À partir de la première corniche et pour toutes les parties supérieures ainsi que dans le grand escalier, la pierre employée est celle de Saint-Géniès-des-Mourgues, une pierre présentant un grain plus fin que les deux précédentes³⁰.

La technique de construction de la voûte du portique de l'hôtel Saint-Côme est certainement la marque de l'audace de Giral. Envisager l'emploi dans l'épaisseur du seul entablement, d'une voûte plate en pierre au lieu du traditionnel plancher de bois est particulièrement rare. Des exemples spectaculaires d'expérimentation technique poussant toujours vers plus de légèreté peuvent en être à l'origine : la voûte de l'hôtel de ville d'Arles, édifiée entre 1673 et 1676 par l'architecte Jules Hardouin-Mansart

30. Étude pétrographique réalisée en juillet 2020 par Pierre et Monuments, Henri de la Boisse, et identification des pierres naturelles réalisée par BPE Laboratoires en décembre 2019.



Voûte du portique. Medihal. Archives-ouvertes.fr. E.Laroze.

(1646-1708) et les voûtes plates des tribunes de la chapelle de l'Oratoire d'Avignon, achevée en 1749 par l'architecte Jean-Ange Brun (1702-1793).

Les grandes portées sont franchies par l'emploi d'entablement à plates-bandes appareillées avec claveaux à crossettes. L'ensemble est renforcé par le dessus par des tirants en fer non visibles et par des crampons³¹ de fer descendant entre chaque claveau. Portant le poids de l'entablement et d'une toiture, les architraves soutiennent également une « voûte plate », voûte très surbaissée, caractéristique de l'art de Giral pour constituer, par un moyen particulièrement élégant, le plancher de l'étage dans la seule épaisseur de l'entablement. Cette démarche ne va pas sans poser un défi technique majeur puisque la pression colossale exercée par la voûte plate sur les colonnes n'est en effet contrebutée par aucun contrefort extérieur sinon par l'ensemble des tirants de fer dissimulés dans l'épaisseur de la voûte, dans toutes les directions des poussées. Les tirants sont en quantité suffisante pour que l'on parle pour ce type de structure de « pierre armée ». L'emploi de cette technique qui prend un essor en France au cours du 18^e siècle trouve ici l'une de ses applications les plus intéressantes, donnant à cette aile voûtée une légèreté que seul l'emploi dissimulé du fer permet.

31. Crampons identifiés au cœur des plates-bandes lors des renforcements de structure effectués en 2022-2023.

32. À l'exécution, des difficultés semblables à faire correspondre exactement de tracé des faux et vrais joints ont été rencontrées sur la voûte de l'hôtel de ville d'Arles, cela est très visible à l'interruption de certains faux joints à leur rencontre avec les nervures de la voûte. Voûte conçue par l'architecte Jules Hardouin-Mansart (1646-1708), édiée entre 1673 et 1676, chef-d'œuvre de la stéréotomie française.

33. Aspect strié d'un parement de pierre de taille laissé par le passage d'une laye ou marteau de tailleur.

La voûte présente elle aussi un décor de faux joints venant se superposer avec un léger décalage aux vrais joints de la voûte pourtant très réguliers³². Un layage³³ réalisé sur la surface de la pierre, lui-même contemporain des dernières restaurations de l'édifice, vient rappeler que cette structure hors du commun est véritablement réalisée en pierre.

Pour la rotonde, les assises de pierre sont d'une grande régularité, dimensionnées pour coïncider avec l'emploi des ordres architecturaux. Les joints très fins entre les pierres font disparaître



le calepinage après l'application d'un badigeon pour ne laisser apparaître que les lignes de l'édifice. Lors des restaurations passées, de faux joints creux ont été gravés, parfois jusque sur les vrais joints, dans la rotonde (sauf dans le lanternon), sur les murs du grand escalier et sur la voûte du portique, pour mettre en valeur le matériau de construction peut-être au détriment du

Vue intérieure de la coupole de l'amphithéâtre d'anatomie.



Détails des chapiteaux ioniques et corinthiens.

dessin architectural initial, reflet de la conscience d'une époque marquée par l'abandon progressif de la pierre au profit de matériaux à la mise en œuvre toujours plus rapide. Les archives très lacunaires des restaurations précédentes ne témoignent pas de l'époque de réalisation de ces faux joints.

Les joints de l'intérieur de la rotonde sont remarquablement réguliers. Originellement invisibles, ils ont depuis été marqué en creux avec de faux joints. Ils mettent en évidence l'extrême régularité de l'appareillage des huit quartiers du dôme qui sont calepinés selon le même dessin, y compris les lucarnes, rigoureusement identiques les unes aux autres. La rencontre du clavage de l'ébrasement avec les assises de la coupole en fait sans nul doute l'objet du travail de stéréotomie³⁴ le plus complexe et le plus admirable de l'édifice. Il faut remarquer également sur la rotonde la parfaite continuité des assises entre parement intérieur et parement extérieur, tant sur le tambour que sur le dôme et son lanternon. Le dôme en lui-même est construit à simple calotte et présente des joints de la même finesse que ceux du reste des élévations. Le lanternon est quant à lui construit avec une double calotte creuse.

Le programme ornemental

Il semblerait que le monument ait été soigneusement orné d'éléments décoratifs somptueux. Le procès-verbal dressé en 1795 lors de la saisie de l'hôtel Saint-Côme indique que « ladite maison et amphithéâtre sont richement décorés en architecture et sculpture³⁵ ». Benoit Rigaudier, maître chaudronnier, réalisa la sculpture sommitale en fleur de lys et en cuivre doré posée sur le lanternon³⁶. Sur la base d'un mémoire de Jean Antoine Girat³⁷, les sculpteurs Jean-Louis Guyon³⁸ et Pierre François Pagès sont les auteurs de la *Renommée* et la *Prudence* ornant le fronton de la rotonde, des

34. Art de la coupe des pierres en vue de la construction de voûtes, coupoles ou volées d'escaliers. Cf. Jean-Marie Pérouse de Monclos, 1972.

35. AD-34. Cote 1 Q 124.

36. Grasset-Morel, 1911, p. 247, au sujet de la sculpture le 29 mai 1755 : « Elle était double et bombée ; elle avait pour base un globe. »

37. Nougaret, 2005, p. 269, note 152.

38. Jean-Louis Guyon est l'auteur des statues L'Abondance et La Paix du parc du château de Flaugergues, et de la première statue équestre de Louis XIV sur la place du Peyrou, détruite lors de la Révolution française et reconstruite au 19^e siècle.



Génies portant les attributs de la chirurgie sur les piédestaux de la balustrade et des mascarons du tambour³⁹. Mais aucune représentation de ces décors n'étant connue, on ne peut que constater les dégradations consécutives à l'abandon du monument.

Les déposes ou destructions ont été confirmées par les observations faites lors du chantier de restauration. Toutes les œuvres sculptées ont disparu. La sculpture sur le lanternon en cuivre doré en forme de fleur de lys était d'une hauteur de 5 pieds 3 pouces. Cette dimension correspond exactement à la hauteur de la hampe en fer actuelle, mesurée au-dessus de la sphère de cuivre. Les Génies portant les attributs du métier de chirurgien sur les piédestaux de la balustrade étaient certainement au nombre de huit, correspondant au nombre des piédestaux⁴⁰. Sur le fronton de la grande porte, un ancrage en forme de T témoigne du positionnement des sculptures de la *Renommée* et de la *Prudence*. L'emplacement d'un blason reste vacant sur le garde-corps du balcon du premier étage du grand escalier, probablement les armoiries de Lapeyronie, tandis que celui coté Grand'Rue Jean-Moulin a été réutilisé par la CCI en 1921 pour accueillir un caducée d'Edgar Brandt. Sur la corniche supérieure du tambour, la restauration a permis d'identifier un plat d'une longueur d'environ 1 m 50, dans l'axe de la place Saint-Côme qui se prête très bien à la mise d'un élément sculpté secondaire, jamais mentionnée. A été observé également la disparition de petits détails d'ornements extérieurs, tels que sur les vantaux et l'imposte de la grande porte d'entrée de l'amphithéâtre ou sur les grilles d'entrée, mais ces détails ne font l'objet d'aucune description textuelle.

Détail du mascaron de Vénus sur le tambour de la Rotonde. Allégorie de la musique de la façade sur la Grand'Rue.

39. Grasset-Morel, 1911, p. 247. À cette liste, Grasset-Morel ajoute les noms de Gaujon et Boudon pour la sculpture des pilastres corinthiens.

40. Gastelier de La Tour (1709-1781), 1764, p. 9-10. L'auteur n'indique pas le nombre de Génies mais les piédestaux sont au nombre de huit.



À l'inverse, les clés d'arc nous sont intégralement parvenues. Certaines sont ornées de simples volutes comme celles de la salle d'assemblée des chirurgiens. D'autres, plus sophistiquées, celles des lucarnes et du lanternon du dôme, sont ornées de rocailles et ornements végétaux. Les clés des sept baies du tambour sont ornées de mascarons remarquables qui représentent une partie des dieux du panthéon romain, identifiables par leurs attributs. À titre d'exemple, Séléne se reconnaît par la Lune plaquée sur son front tandis que Hélios est identifiable par le grand rayonnement solaire qui entoure son visage. À l'hôtel Baschy-du-Cayla, dont les réaménagements du 18^e siècle (1755) sont contemporains de la construction de l'hôtel Saint-Côme (1752-1757), cinq mascarons figuratifs, quatre dans la cour et un sur le porche d'entrée sont stylistiquement très proches.

Le grand escalier, de par sa fonction, est la seule partie à être demeurée préservée de grandes modifications au cours du temps. Il conserve son plafond à caissons et sa rampe en fer forgé d'origine, réalisée comme les garde-corps extérieurs par le serrurier Antoine Mazel, avec ces entrelacs, rocailles et fleurons forgés.

La décoration intérieure du 18^e siècle n'est pas documentée, mise à part la réalisation des gradins de l'amphithéâtre par le maître menuisier Jean Chapel⁴¹. Y avait-il des vitraux, et comment s'articulaient-ils avec les gradins placés sur le pourtour de l'amphithéâtre ? Les vitraux actuels de Jacques Grüber datent des travaux d'aménagement des années 1920⁴².

À l'instar de Daviler, Giral a cherché à réaliser une distribution fonctionnelle alliant simplicité et élégance. Ingénieur savant mais non conformiste, esprit curieux et inventif, il corrige le modèle parisien par les caractéristiques évoquées. Il apporte de profondes améliorations, dans l'ensemble comme dans le détail, unissant technique constructive et fonctionnalité pratique. Giral montre ici son goût pour l'innovation et sa technique artistique dans une recherche constante du Beau Idéal. Son monument est aujourd'hui un des bijoux de l'architecture publique de Montpellier.

[GC] et [HP]

Vue de l'escalier du 18^e siècle desservant l'aile des chirurgiens et l'amphithéâtre d'anatomie.

41. AD-34. Cote 1 Q 124, *op. cit.* Il est dit lors de la saisie de l'hôtel par l'État au sujet des gradins que « les gradins du dit amphithéâtre sont tout en bois et ne feront pas parti de la vente ». Nougaret, 2005, p. 269, note 152.

42. Cf. Texte sur la transformation du monument dans la troisième partie de cet ouvrage.

La reconversion
du monument





CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE DE
L'HERAULT

De l'emblème de la chirurgie à la gloire du commerce

*Nous tenons à remercier
Guillaume Carré pour
les précisions qu'il nous a
gracieusement procurées.*

L'amphithéâtre est fermé pendant la période révolutionnaire comme l'ensemble des universités françaises le 12 août 1792 par décision de l'Assemblée législative¹. La nationalisation du bâtiment, en vertu de la loi du 26 août 1793 promulguée durant la Première République, débouche sur la fermeture de l'école².

Le 4 décembre 1794³ la Convention nationale crée par décret l'école de santé de Montpellier, regroupant les disciplines de la médecine et de la chirurgie. Ce remodelage de l'enseignement nécessitant une réorganisation des locaux, la vieille école de médecine et le collège de chirurgie n'ont plus de raison d'exister séparément et la nouvelle école est installée dans l'ancien évêché auquel le jardin des plantes est annexé le 1^{er} février 1795⁴.

L'hôtel Saint-Côme, un édifice très recherché par le commerce montpellierain

On plante sur la place Saint-Côme un arbre de la Liberté⁵ et pendant ce temps, l'hôtel désaffecté se détériore et suscite toutes les convoitises. L'hôtel est saisi au titre des biens nationaux le 17 mai 1795⁶ mais sa vente est contrecarrée par les citoyens, qui, par une requête adressée le 25 juin 1795⁷, manifestent à la municipalité leur attachement au monument. Leur désir d'en faire un marché ou d'y installer un tribunal de commerce est acté dès le 23 avril 1797⁸ par l'administration départementale. Le déménagement du tribunal de commerce, qui jusqu'ici occupait une salle du palais de justice⁹, est effectif le 4 septembre 1797¹⁰.

Très rapidement, plusieurs particuliers cherchent à y installer leurs activités. C'est ainsi que M. Teissedre tente d'y faire installer sa fabrique de souliers « pour le compte de la République¹¹ » et M. Dejoyly sa cordonnerie¹². Considérant que le local Saint-Côme « est un édifice vraiment précieux et utile aux beaux-arts¹³ », ces demandes sont rejetées au profit de celle de M. Decorio, commissaire-priseur. Resté abandonné pendant trois ans, l'hôtel Saint-Côme, dont l'état matériel se dégrade, est cédé par le département de l'Hérault à la société de commissaires-priseurs, François Decorio fils et Cie, par un bail du 1^{er} septembre 1798¹⁴. Contre un loyer de 500 francs par an et pour une durée de six années, l'établissement,

Pages précédentes :

L'entrée de la chambre de commerce et d'industrie de l'Hérault au 32 Grand'Rue Jean-Moulin.

1. Forge, 1922, p. 21-41.
2. 6 fructidor an III (26 août 1793).
3. 14 frimaire an III (4 décembre 1794).
4. 13 pluviôse an III (1^{er} février 1795).
5. Archives municipales de Montpellier (AMM). Délibérations du conseil municipal. Cote 1 D 15. Arrêté n° 790.
6. 28 floréal an III (17 mai 1795). AD-34. Domaines nationaux (période révolutionnaire) (1494-1877) – Cote 1 Q 124 [...], école de chirurgie de Saint-Côme (plan)...
7. 7 messidor an III (25 juin 1795).
8. 4 floréal an V (23 avril 1797).
9. Leenhardt, 1935, p. 23-24. L'auteur indique que le tribunal ne semble occuper véritablement les lieux qu'au 1^{er} janvier 1808.
10. 18 fructidor an V (4 septembre 1797). AMM. Délibérations du conseil municipal. Cote 1 D 16. Arrêté n° 22.
11. *Ibid.* Arrêté n° 40.
12. *Ibid.* Arrêté n° 96.
13. *Ibid.* Arrêté n° 40.
14. 5 fructidor an VI (1^{er} septembre 1798).



où sont opérées des ventes publiques d'objets mobiliers, peut utiliser les locaux, à charge pour lui d'opérer les réparations rendues nécessaires par les trois ans d'inactivité de l'hôtel¹⁵. Respectant à la lettre leurs engagements, les commissaires-priseurs mènent à bien un certain nombre d'aménagements. Deux planchers sont posés dans la salle de la rotonde où est installée une galerie circulaire avec balustrade en bois, l'ensemble étant peint en gris à l'exception des pilastres et balustrades de la galerie, peints en bleu marbré blanc et autres couleurs. Sous la voute du péristyle, les locataires construisent deux magasins, un pour accueillir l'atelier

Chambre et tribunal de commerce de Montpellier. Plan dessiné de la façade signé et daté J. Cassan, 28 mars 1868. Approuvé par la chambre de commerce le 15 juin 1868 et signé par H. Pagezy, président. AD-34, 4N201-04.

15. Arnavielhe, 1911. Séance du 9 février 1911. Archives de la chambre de commerce de Montpellier (ACCM). AD-34, 4ETP 16.



Carte postale de la Bourse avant 1921.

d'étamage des glaces, l'autre pour stocker les gros meubles, les armoires ou les commodes. Au premier étage, ils installent un « bureau de confiance » destiné à recevoir les beaux meubles et effets. Ils aménagent dans cette pièce un plancher avec deux escaliers tournants pour monter en cette galerie qui était supportée par 16 pilastres et ornée de 18 balustres¹⁶.

Pendant cette même période, les commerçants de la ville expriment à la municipalité leur souhait de voir le monument converti en bourse de commerce¹⁷ mais les bourses ne seront recréées que pendant le Consulat à partir du 24 décembre 1800¹⁸. Celle de Montpellier est créée par arrêté consulaire du 1^{er} juin 1801¹⁹ et prévoit dans son article 2 d'utiliser à cet effet l'hôtel Saint-Côme²⁰. Ce que confirme l'arrêté du 3 juin 1801²¹. L'hôtel est cédé, avec ses dépendances et appartenances, au commerce de Montpellier dans le but d'y établir une bourse de commerce. Les négociants de la ville s'assemblent, forment une commission de 10 membres qui, désireuse d'installer la bourse de commerce au rez-de-chaussée dans la salle de la rotonde, s'entend à l'amiable avec Decorio fils et Cie avant la fin du bail. M. Delacombre en tant que commissaire du commerce offre à la société de louer l'entièreté du local sauf la rotonde, le vestibule, la boutique donnant sur la place Saint-Côme et deux petits caveaux par le biais d'un bail de sept ans signé le 30 décembre 1801 et devant expirer en 1809²².

Un arrêté du 22 octobre 1803²³ attribue l'ensemble de l'hôtel Saint-Côme à l'école de pharmacie, mais autant les vives protestations de la bourse de commerce²⁴ que l'absence de jardin indispensable pour faire connaître les plantes médicinales aux étudiants en pharmacie²⁵ ont raison de cet arrêté.

L'installation de la chambre de commerce dans l'hôtel Saint-Côme au 19^e siècle

Parallèlement, les chambres de commerce supprimées par l'Assemblée nationale le 27 septembre 1791 sont recréées par un arrêté des consuls en date du 24 décembre 1802. Le 7 mars 1804²⁶, les membres de la chambre de commerce, qui se réunissent dans la salle de la préfecture de l'Hérault depuis le rétablissement de l'institution en 1802, manifestent désormais le souhait de tenir

16. Arnavielhe, *idem*.

17. AMM. Cote 1 D 14. p. 120-121.

18. 3 nivôse an IX (24 décembre 1800).

19. 12 prairial an IX (1^{er} juin 1801). *Le Messager du Midi : journal du soir*, 14 décembre 1852, p. 3, colonne 2, publication de l'arrêté préfectoral du 2 décembre 1852.

20. Dutieu, 1955, p. 38-52.

21. 13 prairial an IX (3 juin 1801).

22. 9 nivôse an X (30 décembre 1801). Arnavielhe, 1911. ACCM.

23. 29 vendémiaire an XII (22 octobre 1803).

24. Leenhardt, 1935, p. 20.

25. Colette Charlot, 2006, p. 321-330.

26. 3 nivôse an XI (24 décembre 1802) et 16 ventôse an XII (7 mars 1804).

leurs réunions, aux côtés du tribunal consulaire et de la bourse, dans les locaux de l'hôtel Saint-Côme. Pour trouver la place nécessaire, ils sont chargés de faire partir le commissaire-priseur installé depuis trois ans. Usant de l'autorité de l'État napoléonien en voie de constitution, la chambre obtient l'expulsion de la société Decorio fils et Cie²⁷. L'installation de la chambre de commerce de Montpellier à l'hôtel Saint-Côme est effective dès l'été 1804²⁸.

Déjà à l'étroit en 1804, les trois institutions se partageant l'hôtel voient leur situation se tendre encore lorsque le maire de Montpellier établit le 22 mai 1812, dans la rotonde²⁹, un marché aux grains dont les horaires sont incompatibles avec ceux de la bourse. L'enchevêtrement des tutelles sur les institutions occupant le bâtiment n'est pas sans poser problèmes : la bourse et le marché aux grains relèvent de l'autorité de la municipalité de Montpellier ; le tribunal de commerce dépend du conseil général ; la chambre de commerce du ministère de l'Intérieur, les trois organisations étant logées dans un édifice appartenant à l'État³⁰. Dès les années 1820, on constate que le tribunal a fait construire sur les terrasses de la rotonde des bureaux pour le greffe³¹, mais ces petits édicules ne suffisent qu'un temps.

Pour clarifier la situation et les modalités de partage des locaux, le préfet de l'Hérault promulgue deux arrêtés, les 30 novembre et 7 décembre 1825. Il est ainsi décidé que la bourse se tiendra le lundi et le jeudi de chaque semaine de midi à deux heures de l'après-midi dans la rotonde et dans les colonnes qui précèdent cet édifice, tandis que le marché aux grains se déroulera dans les mêmes endroits le mercredi de midi à deux heures de l'après-midi avec obligation de libérer la place pour le jeudi. La pièce à droite, sous le péristyle, est attribuée aux agents de change et aux courtiers de marchandises. La chambre de commerce de Montpellier se voit attribuer l'actuelle bibliothèque Edmond-Jean, au rez-de-chaussée, au pied du grand escalier, tandis que le tribunal de commerce occupe tout le premier étage, son greffe étant installé à l'entresol et ses archives au rez-de-chaussée dans une salle située au-dessous du greffe³².

Malgré cette clarification et la bonne volonté des trois parties occupantes, cette situation était conflictuelle, notamment

27. Elle quitte les lieux le 25 mai 1803.

28. Leenhardt, 1935, p. 26-27.

29. Dulieu, 1955, p. 52.

30. La propriété de l'hôtel est définitivement établie en 1842 : le monument appartient à l'État depuis le jour où les chirurgiens en ont été dépouillés et que celui-ci loge gracieusement depuis le 9 avril 1811 le tribunal qui incombe au département, ainsi que la bourse et le marché qui incombent à la municipalité.

31. Médiathèque de Montpellier, cote 1652 (I.149) RES. Jean-Marie Amelin (1785-1858), Montpellier - Place Saint-Côme, dessin, vers 1822.

32. Arnavielhe, 1911. ACCM. AD-34, 4ETP 16.



Carte postale de l'entrée de la bourse et chambre de commerce, 1906.

lorsqu'il s'agissait de financer les indispensables réparations de l'édifice. En 1826, un différend oppose ainsi la chambre de commerce et la municipalité pour payer les réparations d'un montant de 1 200 francs qui doivent être opérées au dôme de la rotonde. En 1832, la chambre de commerce de Montpellier règle la facture de 527 francs pour remplacer les gouttières de la partie de l'édifice occupée par le tribunal de commerce pour mettre un terme au différend entre le conseil général et la municipalité³³...

Si un *modus vivendi* est progressivement trouvé et un crédit annuel inscrit, à partir de 1854, par le conseil général pour assurer l'entretien des locaux du tribunal de commerce, faiblesse des budgets, nécessité de coopérer et lenteur des procédures administratives se conjuguent pour nuire à la bonne conservation de l'édifice. Dans un rapport de 1860, la chambre de commerce rappelle l'étroitesse de la pièce dont elle dispose dans l'édifice alors qu'elle fait office de bibliothèque, de secrétariat et de salle des séances, et demande au préfet de l'Hérault de prendre des mesures d'urgence afin de faire cesser cette situation intenable³⁴.

Les dispositions architecturales de l'hôtel Saint-Côme en font un édifice particulièrement sujet aux entrées d'eau. En 1864, le plafond de l'escalier s'effondre à cause des fortes pluies d'automne qui ont eu raison de la charpente et de la couverture en mauvais état. Les travaux sur cette partie de l'édifice qui n'est occupée que par le tribunal coûteront 320 francs au département³⁵. Cet accident éveille l'attention de l'architecte départemental M. Bésiné qui observe que la charpente de la salle d'audience du tribunal n'est pas en meilleur état, sa réfection en 1865 coûte 1 000 francs au département.

Pour trouver plus de place, les deux institutions font conjointement établir en 1868 par Cassan, architecte de la ville, un projet de réaménagement de l'hôtel consistant à clore le grand escalier et le péristyle de menuiseries vitrées, construire une coursive au-dessus de la cour pour distribuer la salle d'audience du tribunal par l'extérieur, abattre les colonnes du péristyle et par conséquent abattre la voûte. Ce projet d'un coût estimé à 29 000 francs devait être essentiellement porté (20 000 francs) par la chambre

33. Arnavielhe, 1911.

34. Arnavielhe, 1911. ACCM.

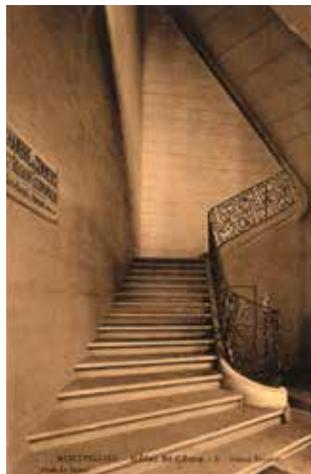
35. Département de l'Hérault, « Rapport de la commission départementale, procès-verbaux des délibérations », Montpellier, 1^{er} janvier 1865 p. 30. Réparations au tribunal de commerce.

de commerce, mais le conseil départemental³⁶, en séance du 27 août 1868, refuse la destruction de la voûte au motif « des graves inconvénients au point de vue architectural³⁷ » et le projet de Cassan n'est réalisé que pour la partie du tribunal. Ces transformations qui impactent beaucoup l'aspect extérieur de l'édifice sont visibles sur les premières photographies du 20^e siècle³⁸. Tout au long du 19^e siècle c'est au tribunal de commerce que l'édifice Saint-Côme a le plus profité et la chambre de commerce ne commence véritablement à s'y étendre qu'au début du 20^e siècle.

L'achat du monument par la chambre de commerce au 20^e siècle : 1908-1921

Dans un courrier adressé au préfet de l'Hérault, le 13 février 1908, le président de la chambre de commerce Alfred Gervais dresse un constat alarmant de l'état matériel de l'hôtel Saint-Côme : « Depuis bien longtemps, aucune réparation sérieuse n'a été faite à cet immeuble qui n'a pu résister aux derniers orages. Les eaux de pluie ont pénétré un peu partout et ont occasionné des dégâts importants. De plus, la toiture principalement et les plafonds menacent ruine, des morceaux de plâtre et de pierre tombent parfois dans les allées et dans la cour, les dalles et les parquets sont, presque partout, soulevés, brisés ou vermoulus, les murs tant intérieurs qu'extérieurs, les portes et les croisés sont dans le plus triste état. La consolidation et la réfection de la majeure partie de cet immeuble s'imposent. Nous vous serions bien reconnaissants de faire visiter de suite l'immeuble et ordonner l'exécution immédiate des travaux qui seront reconnus nécessaires. Il serait, en effet, bien regrettable que de nouveaux orages et l'état défectueux de l'hôtel puissent être la cause de nouveaux dégâts et surtout de quelque catastrophe³⁹. »

Ce constat est corroboré par l'architecte départemental qui chiffre à 1 800 francs le montant des travaux et évoque la nécessité de procéder à la réfection entière de la toiture, au remplacement de la charpente, des tuiles, des briques, des entablements de chevreaux et des tuyaux de descente ainsi qu'à la réfection des plafonds charpentés de la bibliothèque et au remaniement de la menuiserie des portes et fenêtres et des accessoires⁴⁰.



Grand escalier. Album Léon Cairo (1881-1928), 1923.

36. Leenhardt, 1935, p. 28 : « Pourquoi faut-il que le conseil ait dit vouloir par-là sauvegarder « l'œuvre du célèbre d'Aviler » alors que le grand architecte auquel tant de belles choses dans notre ville sont si faussement attribuées était mort plus de cinquante [ans] avant la pose de la première pierre de Saint-Côme ? »

37. Département de l'Hérault, « Rapport de la commission départementale, procès-verbaux des délibérations », Montpellier, 1^{er} janvier 1868, p. 38. Réparations au tribunal de commerce de Montpellier.

38. AD-34. Cote 920 W 32 Conservation régionale des Monuments historiques : propositions et arrêtés d'inscription à l'inventaire des Monuments historiques. Hôtels particuliers à Montpellier et Pézenas, édifices divers (églises, châteaux, remparts, hôtel de ville, ponts romains...), 1935-1954.

39. ACCM, séance du 13-2-1908, AD-34, 4 ETP 15.

40. ACCM, séance du 13-2-1908, AD-34, 4 ETP 15.

Dans une lettre adressée au préfet, le 24 mai 1908, le dirigeant rappelle les efforts anciens de l'institution pour agrandir les locaux qui lui sont affectés dans l'hôtel Saint-Côme, locaux dont la taille insuffisante rend l'exercice de ses missions difficile.

La chambre de commerce envisage en 1909 le projet d'acquérir l'hôtel Saint-Côme⁴¹. L'arrêté préfectoral du 4 décembre 1909⁴² autorise la chambre de commerce à installer ses bureaux et ses archives dans la rotonde où le marché aux grains de la ville ne se tient plus depuis déjà longtemps. En échange, la salle qui contient les archives de la chambre de commerce, au premier étage, est mise à la disposition du tribunal de commerce⁴³.

Le 9 janvier 1910, la chambre approuve les plans d'un aménagement proposé par l'architecte Henry Michel, architecte adjoint des Monuments historiques. Tous les services seraient regroupés dans la rotonde qui comprendra un rez-de-chaussée et un premier étage. Le rez-de-chaussée compterait la salle des délibérations, le cabinet du président et la salle de dépôt des archives, tandis que l'étage accueillerait une grande salle de réception et de conférences. Pour y accéder, le plan prévoit l'utilisation du grand escalier commun à la chambre de commerce et au tribunal de commerce, la suppression du local servant de cabinet. La réalisation de ce projet est repoussée par la Première Guerre mondiale.

La chambre de commerce ne se satisfait pas de ces avancées. En février 1911, après avoir entendu puis approuvé un long rapport de Paul Arnavielhe, elle formule une nouvelle fois au préfet le vœu de devenir propriétaire de l'hôtel, arguant que, maîtresse des lieux, elle pourrait effectuer en toute liberté les travaux nécessaires à l'agrandissement des locaux et à la bonne conservation de l'édifice⁴⁴. Les événements s'accélèrent. Le 4 mai 1911, l'assemblée demande officiellement à l'état de lui céder ou de lui vendre en entier l'hôtel Saint-Côme : « Par sa situation au centre de la ville, par son affectation plus que séculaire au commerce, par sa beauté architecturale que la chambre s'engagerait à toujours respecter, par son agencement intérieur qui ne demanderait que quelques aménagements particuliers, l'hôtel Saint-Côme est certainement l'édifice idéal pour y installer à peu de frais

41. Leenhardt.1935, p. 29.

42. AD-34. Chambre de commerce et d'industrie de Montpellier - Administration générale - Gestion des Bâtiments - Cote 4 ETP 159 - Hôtel Saint-Côme, aménagements : devis, dossiers d'emprunt, plans, correspondance. 1909-1933. (13 chemises). Chemise 3.

43. ACCM, séance du 6 janvier 1910, AD-34, 4 ETP 15.

44. ACCM, séance du 9 février 1911, AD-34, 4 ETP 15.

une chambre de commerce digne de Montpellier⁴⁵. » En 1913, la chambre de commerce sollicite le ministre du Commerce, qui soutient également le projet⁴⁶.

Les négociations sur le prix d'achat de l'édifice entre la chambre, l'administration des domaines et le ministère du Commerce débutent dans un climat d'entente cordiale. Le 8 janvier 1914, la chambre entend un rapport d'Émile Carrière et de l'architecte Henry Michel dans lequel les deux hommes rejettent le prix d'achat de 150 000 francs envisagé par l'administration des domaines et proposent de fixer le montant de la vente à la somme de 50 000 francs, le mauvais état de la rotonde, inoccupée depuis plusieurs années, nécessitant d'importants travaux⁴⁷. Le montant est accepté par l'administration. Quelques mois plus tard, le 25 août 1914, le préfet de l'Hérault donne son accord à l'opération d'achat pour la somme convenue, la chambre envisageant de la financer ainsi que les 800 000 francs nécessaires à la restauration et à l'aménagement de l'hôtel Saint-Côme par un emprunt contracté au taux maximal de 6,80 %.

Si la guerre retarde la mise en œuvre de l'opération de rachat, elle ne la remet pas en cause. Lors de la séance du 6 décembre 1917, la chambre repart à l'assaut par la voix de son président Alfred Gervais : « [...] Les services demandés à la chambre par les ministères et les administrations, tant civiles que militaires, ainsi que les besoins nouveaux de l'industrie et du commerce qui ne pourront que s'accroître dans l'avenir, imposent de plus en plus l'obligation de mettre les locaux de la chambre en harmonie avec ce qui lui est actuellement et ce qui lui sera par la suite demandé⁴⁸. »

Pendant cette période, le ministère du Commerce soutient toujours le projet d'acquisition de la chambre de commerce mais les membres de la Société archéologique de Montpellier ayant eu vent du projet d'aménagement manifestent en séance du 8 décembre 1917 leurs craintes sur les conséquences néfastes pour la sauvegarde de la rotonde d'un éventuel projet de ce type. La Société archéologique émet donc le vœu que l'hôtel Saint-Côme soit classé Monument historique⁴⁹.

45. ACCM, séance du 24 mai 1911, AD-34, 4 ETP 15.

46. AD-34. Cote 4 ETP 159, *op. cit.*, chemise 1.

47. Comme l'indique le devis joint au plan qui prévoit la mise en état de la voûte en pierre du péristyle (ou portique) pour 14 925 francs, la mise en état de la rotonde pour 26 022 francs, la mise en état des façades, de la cour et de l'escalier pour 3 200 francs, le montant total des travaux s'élevant à 44 147 francs. ACCM, séance du 8 janvier 1914, AD-34, 4 ETP 16.

48. ACCM, séance du 6 décembre 1917, AD-34, 4 ETP 16.

49. Interventions d'Émile Bonnet (président de la Société archéologique de Montpellier à partir de 1932) relatives à l'hôtel Saint-Côme, en séances de la Société archéologique de Montpellier. *Mémoires de la Société Archéologique de Montpellier*, deuxième série, tome VIII, Montpellier, Imprimerie Firmin et Montane. 1922 :

-Séance du 8 décembre 1917, p. LXXVII-LXXVIII

-Séance du 13 novembre 1920, p. XLIV-XLV

-Séance du 14 mai 1921, p. LVI

-Séance du 11 juin 1921, p. LVII-LVIII



Salle des conférences. Album Léon Cairoï (1881-1928), 1923.

Si le financement de l'acquisition par la chambre ne pose toujours aucun problème, cet achat est momentanément questionné par cette perspective d'un classement de l'ensemble de l'édifice Saint-Côme. Ce classement placerait, en effet, l'immeuble sous le régime de la loi du 31 décembre 1913 et interdirait tout changement de l'état actuel de l'immeuble sans autorisation de l'administration de l'Instruction publique et des Beaux-Arts⁵⁰. Une nouvelle fois, la bonne entente entre l'administration, préfectorale et ministérielle, et la chambre de commerce permet d'aplanir le différend : seule la rotonde est finalement classée Monument historique par l'arrêté du 13 septembre 1919⁵¹, la chambre s'engageant à la préserver et à la protéger tout en utilisant son espace intérieur pour y installer ses services⁵².

La voie est désormais ouverte pour clôturer un dossier qui occupe la chambre de commerce depuis près de soixante années. Le 7 mars 1919, le décret déclarant l'acquisition de l'hôtel par l'institution pour cause d'utilité publique est publié au Journal officiel. Le 17 juillet 1919, la chambre accepte l'emprunt de 50 000 francs proposé par le Crédit foncier de France pour acquérir l'hôtel ; le 4 mars 1920, l'acte d'achat définitif lui est communiqué par le préfet de l'Hérault, et le 3 juin 1920 la chambre reçoit l'autorisation d'emprunter 800 000 francs au Crédit foncier de France pour mener à bien les travaux de rénovation et d'agrandissement de l'édifice : cent dix-sept ans après avoir fait de l'hôtel Saint-Côme le siège de ses activités, la chambre de commerce en est devenue officiellement la propriétaire.

La protection au titre des Monuments historiques ne constitue nullement un empêchement aux travaux d'aménagement. Dès février 1921⁵³, avec l'approbation et la surveillance de l'administration des Beaux-Arts⁵⁴, commence une importante campagne de travaux dirigée par Lucien Sallez, architecte en chef des Monuments historiques⁵⁵, et Henri Michel, le projet reprenant les grandes lignes tracées par ce dernier en 1910.

50. ACCM, séance du 6 mars 1919, AD-34, 4 ETP 17.

51. DRAC Occitanie, CRMH, Cote 0263 et 0624.

52. ACCM, séance du 31 juillet 1919, AD-34, 4 ETP 17.

53. AD-34, Cote 4 ETP 159, *op. cit.*, chemise 8.

54. Émile Bonnet, Société archéologique de Montpellier, séance du 13 novembre 1920.

55. Médiathèque et du patrimoine et de la photographie. Ensemble de plans conservé aux cotes suivantes :

Cote G/82/34/2006-047943. Aménagement des services dans l'hôtel, Coupe 12 mai 1920, Julien Sallez, ACMH.

Cote G/82/34/2006-047944. Plan RDC, 12 mai 1920, Julien Sallez, ACMH.

Cote G/82/34/2006-047945. Plan R+1, 12 mai 1920, Julien Sallez, ACMH.



C'est à l'occasion de ces travaux, qui sont autant des travaux de restauration du monument que des travaux d'embellissement de grande qualité, qu'est opéré le 15 mars 1921 le transfert du tribunal de commerce vers palais de justice dans le but autant de faciliter les travaux que de permettre l'installation des services de la X^e région économique nouvellement créée⁵⁶.

Malgré l'inachèvement des travaux et de l'aménagement de l'hôtel Saint-Côme, l'édifice, devenu propriété de la chambre de commerce, siège à la fois de la chambre et de la X^e région économique, est solennellement inauguré le 5 novembre 1921 en présence d'un invité prestigieux : le président de la III^e République, Alexandre Millerand⁵⁷. L'ancien ministre du Commerce et de l'Industrie⁵⁸ profite, en effet, de sa venue dans la préfecture de l'Hérault à l'occasion des cérémonies de célébration du VII^e centenaire de la faculté de médecine et du X^e congrès des étudiants de France pour venir inaugurer le bâtiment. Le sens de cette visite est soigneusement rappelé aux commerçants de la ville dans un appel lancé par le président Arnavielhe dans *Le Petit Méridional*⁵⁹ : « Des fêtes d'aujourd'hui consacrent la solidarité de notre université avec le commerce, l'industrie et la viticulture de notre région. Le président Millerand fut le premier ministre du Commerce dont l'action ait été profonde et durable : c'est de lui que date le mouvement qui a abouti avec le ministre Clémentel à la première tentative de régionalisme pratique, la création des régions économiques. Le président Millerand vient célébrer la gloire de nos vieilles facultés mais, en même temps, par la cérémonie de l'école d'agriculture et par l'inauguration de l'hôtel Saint-Côme à consacrer solennellement l'importance de nos institutions régionales tant viticoles que commerciales⁶⁰. »

Les travaux seront achevés le 2 mai 1922. Un carnet de cartes postales, publié en 1923, en immortalise le résultat.

[PL]

Rez-de-chaussée de la rotonde, vestibule. Album Léon Cairol (1881-1928), 1923.

56. AD-34. Cote 4 ETP 159, chemise 8. Département de l'Hérault, « Rapport de la commission départementale, procès-verbaux des délibérations », Montpellier, 1^{er} janvier 1920, p. 413 et 1^{er} août 1920, p. 466. Tribunal de commerce de Montpellier.

57. Alexandre Millerand (10 février 1859 Paris – 6 avril 1943 Versailles) est président du Conseil sous la III^e République du 20 janvier au 23 septembre 1920, puis président de la République du 23 septembre 1920 au 11 juin 1924.

58. Il a été ministre du Commerce, de l'Industrie et des Postes et Télégraphes du gouvernement Waleck-Rousseau de « Défense républicaine » entre le 22 juin 1899 et le 7 juin 1902.

59. *Le Petit Méridional*, 4 novembre 1921. Paul Arnavielhe (1861-1931), président de la chambre de commerce de Montpellier du 8 janvier 1920 au 22 avril 1931, succédant à Alfred Gervais, président du 22 août 1900 au 8 janvier 1920. Ébéniste à Montpellier, il a notamment créé avec Léon Cauvy une partie du mobilier Art nouveau de la villa Laurens à Agde. Cf. Félix, Palouzié, 2023.

60. *Le Petit Méridional*, 4 novembre 1921.

L'évolution et le rôle de la chambre de commerce de Montpellier

La chambre de commerce de Montpellier : une institution cardinale de la vie économique et sociale

Créée en 1704, la chambre de commerce de Montpellier est la doyenne des chambres de commerce du Languedoc méditerranéen. Sa naissance s'opère près d'un siècle après la création de la première chambre de commerce dans l'Hexagone, à Marseille, en 1599¹. Montpellier figure en effet, aux côtés de Bayonne, Bordeaux, La Rochelle, Lille, Lyon, Nantes, Rouen, Saint-Malo et Toulouse, sur la liste des villes autorisées à se doter d'un organisme consulaire. Les chambres ont alors pour mission principale de désigner des représentants dans le Conseil du commerce, nouvellement créé par le roi Louis XIV.

Officialisée par l'arrêt du Conseil le 15 janvier 1704, quelques jours après l'institution de celle de Toulouse, la création de la chambre de commerce de Montpellier s'opère dans un contexte de retour de la ville sur le devant de la scène commerciale régionale, position qu'elle avait quittée pour des motifs essentiellement religieux². Le retour en grâce a lieu à partir d'avril 1691, lorsque la cité est dotée du siège d'une amirauté puis d'une bourse commune. Les liens entre cette bourse et la nouvelle chambre de commerce se lisent d'ailleurs dans le recrutement de la juridiction consulaire : le prieur et les deux consuls en charge de la bourse sont membres de droit de la chambre de commerce, tandis que quatre marchands ou négociants, faisant ou ayant pratiqué le commerce au moins pendant dix ans, doivent être élus et siéger en tant que « députés du commerce ». Prolongement du corps de commerce de Montpellier, l'assemblée réunit en son sein les marchands les plus en vue de la ville : grands brasseurs d'affaires comme François Périer, marchands de laine, de toile, de draps, d'étoffes de soie, négociants ou banquiers comme les frères Arnail et Jacques Gilly. La chambre reste soumise, tout au long du 18^e siècle, à la tutelle des États du Languedoc³ mais elle s'affirme, dans la seconde moitié du 18^e, comme un corps intermédiaire dynamique et reconnu pour son expertise dans le domaine de la draperie, du vin, des eaux-de-vie, de la navigation maritime et des voies d'eau. Son autorité repose aussi sur la compétence reconnue de ses membres dans le domaine du droit commercial. À l'image des chambres de

1. Conquet, 1984, p. 7-30, 31-42 et 287-316.

2. La ville de Montpellier était réputée trop huguenote par le Parlement de Toulouse. Larguier, 2016, p. 25.

3. Les États du Languedoc désignent le député du commerce devant siéger au conseil du commerce, subviennent aux frais de fonctionnement de la chambre et rétribuent son secrétaire. Le syndic de province comme l'Intendant du Languedoc peuvent assister aux assemblées. Larguier, 2016, p. 27.



Bordeaux et Toulouse, elle rend, en effet, de nombreux parèrès⁴ – 70 entre 1740 et 1774 –, et participe, par ce biais, à la codification et à la validation des usages commerciaux locaux⁵.

Rez-de-chaussée de la rotonde, vue actuelle de l'accueil.

La chambre de commerce de Montpellier figure parmi les grandes victimes de la loi Le Chapelier (14 juin 1791). Supprimée par l'article 1 du décret du 27 septembre 1791, qui met un terme à l'existence des chambres de commerce au motif que leur existence « blesse maintenant les principes de la constitution qui a proscrit les corporations⁶ », l'institution est rétablie par l'arrêté du 29 décembre 1802, arrêté promulgué par le chimiste lozérien et médecin montpelliérain⁷, Jean-Antoine Chaptal, alors ministre de l'Intérieur du Premier consul Bonaparte.

Alors que, tout au long du 19^e siècle, le réseau consulaire maille progressivement l'ensemble du territoire national, la loi du 9 avril 1898 clarifie et renforce les compétences attribuées aux chambres de commerce. Devenues établissements publics, financées par une imposition additionnelle au principal de la patente, elles voient leurs missions consultatives, représentatives et administratives précisées par l'article 11 de la loi du 9 avril 1898. Elles sont dès lors chargées de trois missions principales : « donner au gouvernement les avis et les renseignements qui leur sont demandés sur les questions industrielles et commerciales, présenter leurs vues sur les moyens d'accroître la prospérité de l'industrie et du commerce, et assurer... l'exécution des travaux et l'administration de services nécessaires dont elles ont la garde⁸ ».

Forte de ses compétences multiples, la chambre de commerce s'efforce tout au long du 19^e siècle de faire entendre la voix du commerce montpelliérain auprès des pouvoirs publics et de prendre les initiatives susceptibles de favoriser le développement économique de sa circonscription. Dès 1860, elle se fait la porte-parole du libéralisme commercial en défendant avec constance et vigueur l'ouverture internationale du capitalisme français à travers la

4. Un parèrè est un certificat établissant l'existence d'un usage déterminé.

5. Larguier, 2016, p. 25.

6. Lemerrier, 2003, p. 25.

7. Il est docteur en médecine à l'université de Montpellier en 1777, occupe la chaire de chimie en 1780 et crée la manufacture de la Paille, fabrique de produits chimiques.

8. Loi du 9 avril 1908 relative aux chambres de commerce et aux chambres consultatives des arts et manufactures.

signature de traités de commerce avec la Grande-Bretagne et les principaux partenaires commerciaux de la France, dont l'Espagne et l'Italie. Cette tendance libérale, la chambre la défend aussi dans le domaine social. S'alignant sur les positions du monde consulaire national, elle rejette les tentatives du pouvoir républicain de réguler, à partir des années 1880, les relations entre patrons et salariés et de limiter la toute-puissance de l'employeur au sein de l'entreprise. Elle suit aussi avec une grande attention les dossiers qui touchent à l'organisation et à la compétitivité du territoire : développement et modernisation des voies fluviales et ferroviaires, dont le Lez, maintien de prix de transport raisonnables, aménagement du Rhône... La chambre est aussi particulièrement attentive aux questions de formation. Si la crise de l'apprentissage est, dans les années 1900, l'une de ses principales sources d'inquiétude, la chambre se distingue par la création de l'école supérieure de commerce, la première du Midi languedocien et roussillonnais. Reconnue par l'État par le décret du 16 juillet 1897, l'école est inaugurée le 3 novembre 1897. Financé par le biais d'un emprunt de 60 000 francs, l'établissement calque son programme sur celui de l'*École des hautes études commerciales* de Paris et recrute massivement ses enseignants parmi le personnel de l'université de Montpellier, de l'école d'agriculture, des instituts montpelliérains et des établissements œnologiques de la ville. L'école rencontre d'emblée un grand succès. Dès son ouverture, les riches propriétaires du pays prennent l'habitude d'y envoyer leurs fils et, après un fléchissement lié à la loi militaire et à la crise viticole de 1907, les effectifs repartent à la hausse, passant de 80 élèves en 1909-1910 à 91 en 1913-1914⁹.

Chambre de commerce d'une région viticole, l'assemblée accorde naturellement une place prépondérante à toutes les questions qui touchent à la viticulture. Elle s'efforce de faciliter le transport des vins, de leur trouver des débouchés et de combattre la fraude et la concurrence déloyale. En 1907, elle se solidarise, aux côtés des autres chambres de commerce de la région, avec le uvement viticole dirigé par Marcelin Albert. Au lendemain de la crise, elle participe à la création de l'office du vin qui a pour but de rassembler des informations et de mener des études sur les marchés afin de faciliter l'écoulement des vins régionaux¹⁰.

9. Lacombrade, 2021, p. 199-203.

10. Sur la politique consulaire, Lacombrade, 2021.

La chambre de commerce de Montpellier, une institution au service du patronat

Comme toutes ses homologues métropolitaines et coloniales, la chambre de commerce de Montpellier est une organisation atypique. Institution publique placée sous la tutelle du préfet de l'Hérault, elle est composée d'entrepreneurs désignés par les commerçants et industriels de sa circonscription.

Pendant très longtemps, le système des notables-commerçants assurait la mainmise d'une fraction limitée du monde patronal sur l'institution. Sous la III^e République, les électeurs ne pouvaient dépasser 10 % des patentés d'une circonscription et étaient choisis, de manière plus ou moins transparente, par une commission composée d'élus politiques et de représentants du monde économique parmi « les commerçants recommandables par leur probité, leur esprit d'ordre et d'économie¹¹ ». Ce système favorisait le maintien d'une forme « d'entre-soi » et de cooptation, la stabilité de l'institution et son contrôle par les « notables » locaux étant renforcés par la pratique des mandats multiples et de la succession intrafamiliale à l'intérieur de la chambre. Dans la préfecture de l'Hérault, près d'un tiers des 43 consuls élus entre 1872 et 1906 exercent ainsi leur mandat pendant vingt années ou plus, et la famille Leenhardt siège sans discontinuité entre 1864 et 1914 : Charles, marchand de vin en gros, y entre en 1864, Ernest, son cousin germain, négociant en produits chimiques, est élu en 1873 et Pierre, le fils d'Ernest, y siège à partir de 1908¹².

Le pendant de cette tendance « oligarchique » est la faible participation des électeurs aux scrutins consulaires, les résultats des élections étant souvent connus à l'avance : 2,7 % de participation en 1890¹³, 1,6 % en 1896, soit des scores qui placent les « notables-commerçants » de Montpellier parmi les moins assidus de France¹⁴. Ce système de recrutement « oligarchique » se conjugue, à partir du Second Empire, avec l'exercice de présidences extrêmement longues. Seuls trois consuls président ainsi l'institution entre 1863 et 1920 contre 19 à Paris pour la seule période 1872-1913¹⁵.

11. Décret du 22 janvier 1872.

12. Lacombrade, 2021, p. 40-49.

13. 49 votants pour 1 782 inscrits en 1890, 29 pour 1 723 inscrits en 1896.

14. Lacombrade, 2021, p. 51.

15. Lacombrade, 2021, p. 106.



Les présidents de la chambre de commerce et d'industrie de Montpellier.

La loi du 9 février 1908, en instaurant le suffrage universel des patentés, aligne le suffrage consulaire sur le suffrage en vigueur lors des élections politiques. Les effets de cette réforme restent cependant limités à Montpellier. Lors des élections du 19 décembre 1908, la participation augmente (16,8 %) et un tiers de la chambre de commerce est renouvelée. Mais la « démocratisation » ne reste que de façade. En effet, trois des nouveaux élus, les négociants en vin Pierre Leenhardt et Élie Cousin et le fabricant de meubles Paul Arnavielhe, sont des personnalités importantes et déjà reconnues du monde patronal montpelliérain. Le seul élu pouvant faire figure de « d'homme nouveau » est le pharmacien Joseph Albigès. Signe de la résistance des « notables » au changement, cinq des huit consuls déjà en fonction siègent alors depuis plus de dix ans : Élisée Déandreis depuis vingt-neuf ans ; Alfred Gervais depuis vingt et un ans ; Michel Vernière depuis dix-neuf ans ; Jules Biquet-Baldy depuis quinze ans ; Émile Carrière depuis onze ans.

Il faut attendre l'après-guerre pour que cette mainmise des « familles », du grand commerce et de la grande industrie sur l'institution s'étiolle plus nettement. Lors des élections du 11 décembre 1921, et ce pour la première fois dans l'histoire de la chambre, deux listes concurrentes s'affrontent et les candidats désignés par la commission consulaire, proche du petit commerce, l'emportent sur les candidats soutenus par les membres du bureau de la chambre : Joseph Albigès, secrétaire de l'institution, dont la candidature est pourtant fortement soutenue par le président Paul Arnavielhe, est battu¹⁶.

Au lendemain du conflit, le nombre de membres de la chambre de commerce passe de 12 à 15. Les premières élections depuis 1912, celles du 28 décembre 1919, occasionnent un renouvellement limité de l'assemblée¹⁷. Elles confirment, en revanche, l'assise sociologique d'une assemblée dans laquelle on retrouve les héritiers de la vieille tradition textile – Jules Lauret et Vincent Vitalis –, mais surtout le poids du négoce viticole, représenté par cinq élus, dont Félix Michel, négociant qui a mis en place une flotte de navires pour assurer les relations entre Sète et l'Algérie et créé une maison de vins à Oran.

16. ACCM, séance du 9 janvier 1922, AD-34, 4 ETP 18.

17. Seules trois nouvelles personnalités intègrent la chambre de commerce de Montpellier contre dix à Sète, huit à Nîmes et à Béziers. Lacombrade, 2021, p. 241.



**Du pouvoir local au pouvoir régional :
La chambre de commerce de Montpellier,
siège de la X^e région économique**

Bibliothèque, salle de réunion.

Depuis son rétablissement en 1802, la chambre exerçait son pouvoir sur l'ensemble du département de l'Hérault. La création de la chambre de commerce de Sète, en 1872, puis de celle de Béziers, le 10 novembre 1902, fragilise l'assemblée montpelliéraine dont la circonscription est amputée des cantons de Sète, Mèze et Frontignan et des arrondissements de Béziers et de Saint-Pons. À partir de 1902, son emprise se limite ainsi aux seuls arrondissements de Montpellier, Ganges, Lodève et Clermont-L'Hérault, territoires qui regroupent alors près de 5 000 patentés¹⁸.

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, la chambre de commerce de Montpellier voit, à l'inverse, son influence renforcée par la création de la X^e région économique. Voulu par le ministre du Commerce, Étienne Clémentel, la réforme, proposée en août 1917, s'appuie sur le réseau des chambres de commerce pour constituer 16 régions économiques, pensées comme les fers de lance de la mobilisation économique, en temps de guerre, et de la modernisation économique du pays, au terme du conflit. Après avoir consulté les 149 chambres de commerce en activité¹⁹ et organisé une vaste tournée dans l'Hexagone, entre le printemps et l'été 1918, Étienne Clémentel publie, le 5 avril 1919, l'arrêté ministériel qui officialise la création de 17 régions économiques, dont celle de la X^e région économique dont le siège est établi dans la préfecture de l'Hérault. Celle-ci fait partie des quatre régions projetées dans le Sud de la France par Étienne Clémentel²⁰. Encadrée par les régions de Toulouse, Marseille, Clermont-Ferrand et Lyon, privée de Nîmes, dont les consuls

18. Ministère du Commerce et de l'Industrie, *Organisation des régions économiques*, Paris, Imprimerie nationale, 1920, p. 11-16. La circonscription de la chambre de commerce de Montpellier compte ainsi 14 cantons à partir de 1902 : ceux de Montpellier, Aniane, Castries, Le Caylar, Claret, Clermont-L'Hérault, Ganges, Gignac, Lodève, Lunas, Lunel, Les Matelles, Mauguio, Saint-Martin-de-Londres ; elle compte exactement 5 096 patentés en 1908. Lacombrade, 2021, p. 32-36.

19. 136 des 149 chambres de l'hexagone approuvent le projet.

20. La région de Bordeaux (8^e), la région de Toulouse (9^e) et la région de Marseille (11^e), ministère du Commerce et de l'Industrie, *Organisation des régions économiques*, Paris, Imprimerie nationale, 1920, p. 13-14.

préfèrent s'associer avec la XI^e région de Marseille, elle comprend sept assemblées en ligne directe – les trois chambres de commerce de l'Hérault, les deux de l'Aude ainsi que les chambres de Mende (Lozère)²¹ et de Millau (Aveyron) – et deux autres en deuxième ligne²² – les chambres d'Alès et de Perpignan.

La chambre de commerce de Montpellier aujourd'hui

L'institution consulaire occupe encore l'hôtel Saint-Côme. Aujourd'hui établissement public de l'État, la chambre de commerce et d'industrie est toujours administrée par des dirigeants d'entreprises locaux élus par leurs pairs. Elle représente les intérêts de l'industrie, du commerce et des services auprès des pouvoirs publics et des autorités.

L'ex-Languedoc-Roussillon comptait neuf CCI, elle n'en compte désormais plus que cinq depuis la départementalisation de l'institution le 14 avril 2016. La disparition des CCI de Béziers et Sète en tant que telles oblige à repenser le déploiement de la chambre sur le territoire de l'Hérault.

L'ajout des compétences des CCI de Béziers et de Sète, ainsi que l'intégration du personnel de tout le département, oblige à trouver un siège social plus adapté que l'hôtel Saint-Côme. Celui-ci est conservé comme antenne du territoire de Montpellier pour l'accueil des ressortissants et héberge le service d'appui au territoire. Les antennes de Béziers, Sète et Lunel sont créées pour plus de proximité avec les entreprises de l'Hérault.

Cent ans après les travaux initiés par Paul Arnavielhe, le bâtiment se détériore à nouveau. Longtemps oublié, l'édifice a subi les affres du temps, du climat, et de la pollution. À divers endroits, l'étanchéité même du bâtiment n'était plus assurée, laissant présager des sinistres beaucoup plus importants qu'il n'était permis de le constater au premier abord. Certaines pierres de façade laissaient apparaître des fragilités inquiétantes.

Les travaux seront réalisés et inaugurés²³ le 27 mars 2023 par André Deljarry, président de la CCI Hérault. Ils redonnent à l'hôtel Saint-Côme son cachet du 18^e siècle pour les décennies à venir, et marque l'attachement des dirigeants et chefs d'entreprises à cet édifice et au rayonnement de la CCI Hérault.

[PL]

21. Ce rattachement a été sollicité par la chambre de Mende. Hauser, *Le problème du régionalisme*, 1924, p. 86.

22. Ces groupements comprennent deux types de chambres de commerce : les chambres rattachées en première ligne qui forment la matière première des nouveaux groupements ; celles dites de 2^e ligne, c'est-à-dire qui ont fait le choix de s'unir avec une autre région différente de leur rattachement primitif.

23. Se reporter à la partie Restauration dans cet ouvrage.

Philippe Lacombrade est l'auteur de la thèse *La chambre de commerce, Paris et le capitalisme français, 1890-1914* et de l'HDR *Des corps intermédiaires en République. L'expérience des chambres de commerce dans le Languedoc méditerranéen sous la Troisième République (1872-1914)*, sous la direction Jean Garrigues.

Le caducée du commerce

La chambre de commerce, propriétaire de l'hôtel Saint-Côme depuis 1920, engage des travaux de restauration et commande un décor à la gloire du commerce. Sur la façade principale de l'édifice, le garde-corps du balcon surplombant la Grand'Rue Jean-Moulin est orné en son centre du caducée du commerce. Il symbolise Hermès, dieu du commerce dans la mythologie grecque (son équivalent latin est le dieu romain Mercure), avec ses attributs, ailes et serpents entrelacés. Protecteur des commerçants, une statue à son effigie se trouve à l'intérieur de l'édifice, au pied de l'escalier d'honneur.

Les interprétations de ces ornements sont nombreuses. Sur le caducée du commerce, les deux serpents du caducée représenteraient l'équilibre, la force, la sagesse et l'harmonie et le bâton central, la stabilité, tandis que les ailes seraient synonymes de liberté et de mobilité. Dans son interprétation contemporaine, il symbolise l'importance de l'équilibre et de l'harmonie dans les transactions commerciales, l'échange de biens et de services.



Cet emblème est à l'honneur dans de nombreux endroits de l'hôtel Saint-Côme, notamment sur le vitrail de Jacques Grüber du rez-de-chaussée.

Une boîte d'horloge, accrochée à l'aile ouest de la façade, est aussi ornée d'un décor de vignes et du caducée du commerce. Elle accueille un mécanisme d'horloge « Electrique Brillié » composé d'un moteur pour le mouvement des aiguilles, couplé à une horloge à quartz permettant une remise à l'heure exacte à chaque midi par réception d'un signal radio émis depuis la tour Eiffel. Ce système révolutionnaire en son temps équipe toutes les gares et de nombreuses administrations.

À Saint-Côme, monument lié à l'origine à la médecine, le caducée d'Hermès est souvent confondu avec l'emblème du corps médical, le bâton d'Asclépios ou d'Esculape, appelé aussi caducée d'Esculape. Sur celui-ci ne s'enroule qu'un seul serpent et il est dépourvu de l'attribut hermaïque que sont les ailes. Il est parfois surmonté d'un miroir symbolisant la prudence. Par extension, le terme de caducée s'emploie pour désigner d'autres emblèmes tels le caducée d'Hygie pour la pharmacie ou le bâton des audioprothésistes, surmonté d'un diapason.

Caducée du commerce sur la porte d'Edgar Brandt et sur l'horloge.

La restauration
de l'hôtel Saint-Côme





Les transformations de 1920

« Le fer ne demande pas à être un accessoire, c'est un ornement ». Gilbert Poillerat. *Images de France*, 1943, n° 98.

Pages précédentes :
Le dôme depuis les toits de Montpellier.

Le 13 septembre 1919 la rotonde est classée au titre des monuments historiques. Le 4 mars 1920, la chambre de commerce devient propriétaire du monument et les travaux de restauration sont conduits à partir de février 1921 par Henry (Enrico) Michel¹ (1866-), architecte adjoint des Monuments historiques à Montpellier et par Lucien Sallez (1868-1973), architecte des Monuments historiques à Paris².

Le rachat du bâtiment par la chambre de commerce a été l'occasion de repenser entièrement l'organisation des espaces. Le projet reprend dans ses grandes lignes celui de 1910 d'Henry Michel et non réalisé³. Ainsi s'engagent une restauration de grande ampleur et d'audacieux travaux de structure transformant et impactant durablement le monument. La rotonde de l'amphithéâtre d'anatomie est entresolée par la création d'un plancher – dalle en béton armé – au niveau des sept vitraux qui l'entourent, créant ainsi la salle Lapeyronie. Ce découpage horizontal permet de créer en rez-de-chaussée un hall d'accueil et une salle de séances. Le grand hall du palais consulaire de Béziers sera amputé de sa partie supérieure pour créer aussi une salle de séances, dispositions répondant à la nécessité d'agrandissement de la chambre de commerce. Le projet⁴ prévoit l'usage de pierre de Saint-Geniès-des-Mourgues pour la réfection des appareils, la démolition des édicules du greffe de la terrasse sud et un rejointoiement du dôme et du lanternon par des joints à la litharge⁵.

Les travaux d'embellissement, qui doivent être à la hauteur de l'importance économique de la chambre de commerce, font intervenir les meilleurs artisans⁶, associant ferronnerie, vitrail et céramique à l'architecture. À cette époque, le rapport entre architecte – appelé aussi décorateur – et ferronnier⁷, verrier ou céramiste est fondamental. Ils travaillent ensemble au sein d'un même atelier ou en étroite collaboration⁸. C'est pourquoi il n'est pas étonnant de retrouver souvent dans un projet le même regroupement

1. Il tient son surnom de Enrico des origines italiennes de sa mère, née Constance, Joachima Zoratto. Henri Michel, fils du peintre Ernest Michel, associe son cabinet d'architecture à celui de Jacques Février en 1914. Son père, Ernest Michel est peintre et chef d'atelier de Léon Cauvy, Max Leenhardt sera directeur de l'école des beaux-arts et conservateur du musée Fabre. Henri Michel devient architecte adjoint des Monuments historiques, cf. Courrier de Lucien Sallez du 29 janvier 1921.

2. Sallez est nommé architecte en chef de 1906 à 1937, successivement chargé des Pyrénées-Orientales, de l'Ariège, de la Haute-Savoie, des départements du Languedoc, de la Meurthe-et-Moselle et de la cathédrale d'Avignon. Archives de la Médiathèque du patrimoine et de la photographie, Paris.

3. Cf. texte Lacombrade dans cet ouvrage.

4. AD-34. Cote 4 ETP 159, *op. cit.* Chemise 4.

5. Oxyde de plomb.

6. La CCI de Béziers, en 1925, fera appel au contraire aux artistes locaux reconnus comme les sculpteurs Jean-Antoine Injalbert (1845-1933) et Jean Magrou (1869-1945) et aux grands peintres méridionaux comme Henri Martin (1860-1943).

7. Les deux termes « serrurier » et « ferronnier » étaient utilisés pour désigner l'art de la ferronnerie, la mise en œuvre des métaux dans le bâtiment.

8. Jubelin-Boulmer, 2001.



La rotonde après les transformations de 1920, rez-de-chaussée, porte d'Edgar Brandt, 1921.

14. Cf. Paul Valéry, *l'intime, l'universel*. Actes Sud, 1995. Le lavis est présenté à l'exposition de la médiathèque de Sète du 26 mai au 16 septembre 1995 à l'occasion du cinquantième anniversaire de la mort de Paul Valéry.

15. Leenhardt, 1935, p. 30-31.

du souvenir de l'Arc de triomphe créée en 1923 : une flamme surgissant d'un canon au centre d'un faisceau d'épées déposées sur un bouclier de bronze circulaire. Cette œuvre avait été soutenue par plusieurs intellectuels, dont Paul Valéry. Ils réalisent aussi, ensemble, l'épée d'académicien de Paul Valéry, dont la médiathèque François-Mitterrand de Sète conserve le lavis original¹⁴ et un paravent à cinq panneaux, *L'oasis*. En 1925, Brandt participe à l'Exposition internationale des Arts décoratifs et industriels modernes, dont il réalise avec Henry Favier les grilles de la porte d'honneur. Il présente plusieurs grilles monumentales commandées pour le hall d'entrée du Salon des ambassadeurs français ainsi que l'installation du Pavillon des collectionneurs, en association avec Jacques-Émile Ruhlmann (1879-1933).

Le style Art déco, qui désigne à la fois un style et une période, tire son nom de l'Exposition internationale des Arts décoratifs et industriels modernes de 1925. Conjuguant classicisme et modernité, il inscrit sur une trame classique, un décor moderne de bandeaux d'entablement et de moulures galbées, de garde-corps et de balcons en ferronnerie. Le succédané néoclassique et géométrique de l'Art déco va progressivement se substituer, prolonger en quelque sorte la courbe Art nouveau devenant de plus en plus stylisée. Si aujourd'hui les œuvres de Brandt et Grüber sont internationalement reconnues, à leur création elles n'ont pourtant pas immédiatement fait l'unanimité. Dans son livre sur l'hôtel Saint-Côme, l'historien montpelliérain Albert Leenhardt (1864-1941) défend le travail d'Edgar Brandt contre les critiques reprochant aux ferronneries leur trop grande modernité¹⁵. L'ensemble de ferronneries de Saint-Côme d'Edgar Brandt consiste en quatre portes pour les bureaux du rez-de-chaussée et un vestibule vitré commandant l'accès à la salle Lapeyronie et aux terrasses depuis le grand escalier. Il crée aussi un caducée, emblème de la chambre de commerce, remplaçant le blason disparu du balcon. Le caducée se retrouve au rez-de-chaussée de l'aile des chirurgiens, sur la boîte d'horloge à décor de vignes.

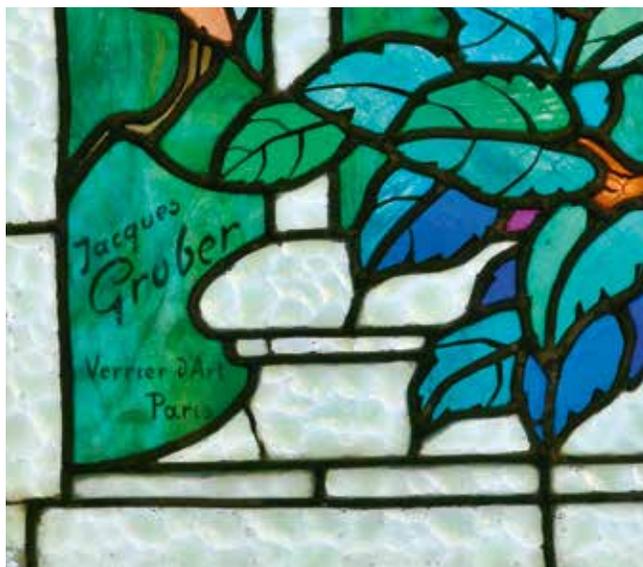
Brandt est considéré comme le meilleur représentant, avec Poilletterat, de l'art du fer forgé au 20^e siècle et comme le plus grand



exposant de ferronnerie de l'Art déco. Il crée la première galerie d'art décoratif de Paris, au 27 boulevard Malesherbes. Il ouvre aussi une salle d'exposition à Londres et une succursale à New York. En 1930, il accueille la première exposition du groupe des animaliers, composé de François Pompon, Édouard-Marcel Sandoz, Paul Jouve, Georges Guyot et Gaston Suisse. Brandt diversifie son activité et crée les Établissements Brandt¹⁶. Son évolution fait écho à celle de Jean Prouvé (1901-1984) qui délaisse progressivement le style Art nouveau de l'École de Nancy et abandonne la ferronnerie pour se consacrer à la construction métallique. C'est le tournant moderniste signant l'alliance entre arts appliqués et production industrielle, entre conception artistique et pragmatisme industriel¹⁷.

16. L'électroménager Brandt porte encore aujourd'hui son nom.

17. Thibault, 2016.



Brandt expose ses créations de ferronnerie d'art, du mobilier, sculptures, luminaires et objets décoratifs, mais aussi les créations d'autres artistes avec lesquels il collabore, comme ceux des maisons Lalique ou Daum. Jacques Grüber est le premier artiste de la verrerie Daum de Nancy, avant de devenir chef décorateur du département artistique. Les vitraux de Jacques Grüber (1870-1936), réalisés pour la chambre de commerce de Montpellier en 1920¹⁸, sont un des rares exemples de ce verrier dans le sud de la France. À Perpignan, son ancien chef d'atelier, Max Ingrand, réalise avec son épouse Paule ceux du palais consulaire de Perpignan, siège de la chambre de commerce des Pyrénées-Orientales¹⁹, construit en 1937 par deux architectes toulousains Vieu et Gourguet. Autre exemple dans le sud de la France de vitraux de Grüber, ceux de la Poste Thiers de Nice construite par Guillaume Tronchet en 1931. C'est l'âge d'or vitrail civil Art déco qui s'épanouit dans les années 1930. À l'hôtel Saint-Côme, Grüber crée les sept vitraux du premier étage de la rotonde, à décor des blasons des villes du département. Au rez-de-chaussée de la rotonde, il est l'auteur d'un vitrail sur menuiserie à guillotine remplaçant l'ancienne porte d'accès à la place Saint-Côme. Ce vitrail à décor de vignes représente un paysage de la ville de Montpellier illustrée par le pic Saint-Loup et l'aqueduc des Arceaux, panorama que l'on voit depuis l'architecture du Peyrou, considéré par Valéry comme un des plus beaux panoramas de France, « l'empire tranquille de l'horizon ».²⁰ Source de jeux de lumière et de transparence, les verrières ont une importance prépondérante dans l'architecture des années 1900-1940.

18. Hérold, 2017, p. 126-127 et 316-318. Esteban Castaner Munos, Lyon, 2013.

19. Les chambres consulaires désignent les chambres de commerce et d'industrie dont le rôle est de représenter les intérêts des entreprises commerciales, industrielles auprès des pouvoirs publics et de leur apporter appui et assistance.

20. Lavabre-Bertrand, 2019.



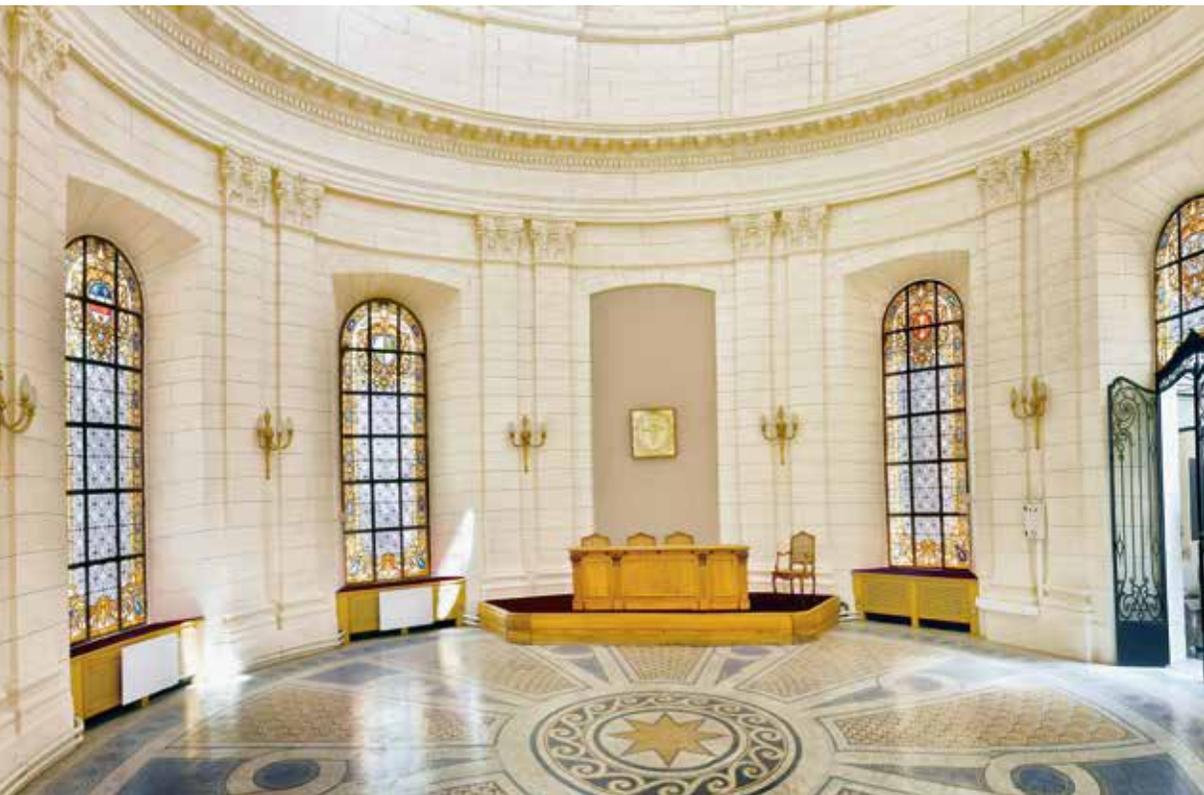
Rez-de-chaussée, vitrail de Jacques Grüber. Paysage, pic Saint-Loup et aqueduc Saint-Clément dit des Arceaux.

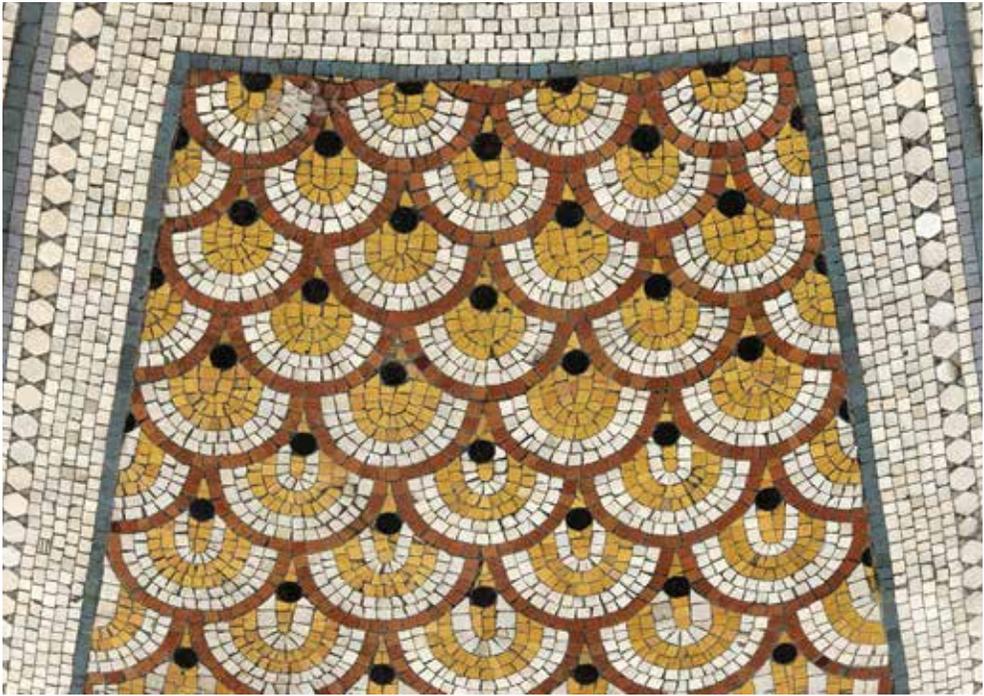
La rotonde après les transformations de 1920, 1^{er} étage, sol de mosaïques de Gentil & Bourdet, détails et signature.

Les mosaïques couvrant l'ensemble des sols de la rotonde et de l'étage de l'aile des chirurgiens, pièces maîtresses de l'embellissement du monument, sont confiées à la célèbre société parisienne Gentil & Bourdet, fondée à Boulogne-Billancourt en 1903 par deux architectes diplômés de l'École nationale supérieure des beaux-Arts de Paris et anciens élèves de Victor Laloux²¹, Jean-Felix Gentil (1872-1933) et François Eugène Bourdet (1874-1952)²². Connus depuis l'Exposition des Arts décoratifs de 1925, Gentil & Bourdet contribuent à la décoration de nombreux édifices publics et privés prestigieux parmi lesquels le métro parisien, les Galeries Lafayette, la gare transatlantique de Cherbourg, le cinéma Louxor à Paris, ou encore l'hôtel Frugès à Bordeaux. Ces céramistes s'illustrent principalement dans le bâtiment et créent une agence spéciale d'architecture pour l'étude d'avant-projets. Ils publient deux

21. Victor Laloux (architecte Grand Prix de Rome 1878, auteur notamment de la gare d'Orsay en 1900 et du monument aux morts du jardin du plateau des poètes à Béziers en 1925).

22. Florence Slitine, 2006, p.78-87.





« manuels », catalogues commerciaux illustrés montrant l'un, des modèles céramiques, l'autre²³ des mosaïques présentées en planches aquarellées. Les motifs des mosaïques en place à l'hôtel Saint-Côme s'inspirent de la planche 25²⁴. Un soin particulier est apporté au sol de l'étage de la rotonde dont la composition générale circulaire rayonne vers le centre en reprenant différentes formes de la frette grecque²⁵ : ornements entrelacés de la corde nouée, arabesques et enroulements, fond d'écailles et méandres en volutes.

La pose des mosaïques est confiée à la société montpelliéraine de Fabio Pellarin (1849-apr. 1911), entreprise générale de dallage en mosaïque artistique romaine et vénitienne en tous genres²⁶. Né à Sequals en Frioul-Vénétie, comme les grands mosaïstes Facchina à Paris et Odorico à Rennes, Pellarini, s'installe à Montpellier en 1879, associé à ses fils, Jean et Archivio. Il réalise en 1887 le sol de mosaïque du grand escalier de l'opéra Comédie de Montpellier, mosaïque de marbre à la romaine avec grecques, entrelacs et masques tragiques au centre, dessinée par l'architecte Arthur Sassua²⁷. On lui doit aussi, en 1898, le pavement de la galerie à colonnes du château Laurens d'Agde.

[HP] et [GC]



23. Manuel des grès de Gentil & Bourdet (vers 1910) et Manuel d'application des mosaïques spéciales (vers 1914).

24. Le modèle 1518 pour les fonds des sols des bureaux de l'aile au portique, le 489 pour le fond et le modèle 492 pour une partie de la bordure à entrelacs du sol de la salle de réunion ovale et le 1485 pour le fond du sol du rez-de-chaussée de la rotonde.

25. Jones, 1865.

26. Une autre branche de la famille, Antoine et Ferdinand Pellarin, est active à Nice au début du 19^e siècle.

27. Archives municipales de Montpellier, M4/7 (9) 31586_859_2. Le modèle de la mosaïque est d'Arthur Sassua (1859-après 1922), l'architecte d'opération que prend Cassien-Bernard. Il remplace Pellarin pour la mise en place de la décoration. Merci à Olivier Liardet pour cette information. Olivier Liardet, 2022, p. 40 et 73.

Les rénovations de 2020

C'est en 2019 que la chambre de commerce et d'industrie de l'Hérault commande à l'agence Frédéric Fiore, architecte du patrimoine à Montpellier, une mission de maîtrise d'œuvre pour des travaux de restauration de l'hôtel Saint-Côme. Pour les études, ont été adjointes aux compétences de l'agence celles de M. Henri de la Boisse, géologue, chargé de l'étude de caractérisation des pierres en œuvre et celles du laboratoire BPE, chargé de réaliser des prélèvements de pierre et des essais pétrophysiques.

Le monument présente un ensemble de pathologies compromettant l'usage des lieux, la solidité et la sécurité de certains ouvrages, les derniers travaux de restauration remontant à une quinzaine d'années. Le projet consiste en la réalisation de travaux aptes à soigner ces pathologies. Il ne s'agit ni de transformer l'édifice comme lors des travaux menés en 1920, ni de le restituer dans ses dispositions du 18^e siècle, mais au contraire d'entretenir l'existant en maintenant les transformations faites au cours des siècles et en ne procédant à la marge qu'à l'amélioration de quelques détails techniques dans le but de parfaire l'étanchéité.

Les études préalables

Suite à la restauration du monument en 1920, les travaux successifs du 20^e siècle sont essentiellement des travaux d'entretien. La période de l'entre-deux-guerres de 1927 à 1932 se caractérise par quelques petits projets d'aménagements complémentaires effectués par Louis et René Carlier¹, architectes montpelliérains succédant à Henry Michel comme architectes de la chambre de commerce². Ces aménagements d'importance secondaire ont eu une existence éphémère, et leur disparition n'est pas documentée.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, l'heure n'est plus aux travaux de transformation, mais à la patrimonialisation de l'édifice. Le 14 juin 1943, Henri Jullien (1905-1980), architecte en chef des Monuments historiques en charge de l'Hérault à partir de 1942, fait la demande d'un classement complémentaire de l'hôtel de Saint-Côme³. Le 29 mars 1945 est signé l'arrêté selon lequel l'hôtel Saint-Côme est classé en totalité parmi les Monuments historiques.

Depuis le classement, les restaurations ponctuelles sont

1. Appartenant à une dynastie d'architectes sur trois générations, les Cartier, Léopold (1837-1922), Louis (1872-1955) et René (1899-1985) ont participé au développement urbain de Montpellier et du Languedoc. Cf. exposition présentée à Montpellier en 2014 à la salle Bagouet et en 2024 à la DRAC. La plupart de leurs bâtiments sont protégés au titre des Monuments historiques.

2. AD-34, cote 4 ETP 159, *op. cit.*, chemises 9 à 13.

3. DRAC Occitanie, CRMH, cote 0263 et 0624.



Coupole de la rotonde avant restauration. Vue depuis le théâtre de la Comédie.

conduites par les architectes en chef des Monuments historiques. En 1963, Michel Hermite et Daniel Lefèvre, remplacent l'ancienne baie vitrée en menuiserie bois du grand escalier par la miroiterie actuelle. Ils procèdent au ravalement de la rotonde et à la réfection du dallage de la cour en pierre d'Espeil⁴, puis en 1967 rénovent le portique à colonnes⁵. De 1979 à 1983, Michel Hermite puis Christiane Schmuckle-Mollard restaurent les façades et toitures de l'aile des chirurgiens et procèdent à l'étanchéité des joints du dôme de la rotonde.

Au 21^e siècle, les premiers travaux sont réalisés en 2001 par Dominique Larpin, architecte en chef des Monuments historiques, qui restaure le vestibule et réalise l'étanchéité en plomb sur les terrasses⁶, puis en 2006 restaure les grilles et portails en fer, menuiseries et garde-corps⁷.

4. AD-34, Conservation régionale des Bâtiments de France – Hérault – Protection des monuments et sites, travaux de conservation et de restauration et aménagements – Montpellier – Cote 828 W 64. Hôtel Saint-Côme. 1964-1952.

5. AD-34, Cote 828 W 36. Cathédrale Saint-Pierre et orgue (1965-1969), château d'O (1962-1963), cour d'appel (1964), chapelle Sainte-Croix de Celleneuve (1966), Faculté de médecine (1962-1963), hôtel Saint-Côme (1964-1967), hôtel des Trésoriers de la Bourse (1965), lycée de garçons (1964). 1962-1969.

6. DRAC Occitanie, CRMH, cote 0729. Vitre du vestibule : PAT (octobre 1997) + avis, DDOE (septembre 2000). D. Larpin ACMH. Voir aussi Médiathèque du patrimoine et de la photographie, cote 2000/004/0041 (réf. Mérimée : MDP85012755). DDOE. Restauration du vestibule vitré de l'ancien amphithéâtre Saint-Côme.

7. DRAC Occitanie, CRMH, cote 3213 - D. Larpin ACMH. DDOE avril 2008.

Élévation ouest et coupe. Travaux de ravalement de façade et mise hors d'eau. État des lieux, 2021, DCE.

Le diagnostic

Les importantes entrées d'eau dans les bureaux de l'aile des chirurgiens ainsi que dans la cage du grand escalier confirment la vétusté des couvertures métalliques. Certains bureaux sont devenus inutilisables et la présence de fissures aux plafonds devient inquiétante. Des inondations sont également à déplorer dans la rotonde et dans son vestibule. Elles sont dues au mauvais état du jointoiment du dôme, aux chéneaux fuyards et à la verrière partiellement brisée par les chutes de matériaux. Au-delà des stricts problèmes de couverture, la plupart des tuyaux de descente d'eaux pluviales défectueux contribuent à humidifier les maçonneries et à créer des traces de coulures. Les protections métalliques, installées en 1967 sur les corniches de l'aile des chirurgiens et du grand escalier ont été partiellement emportées par les tempêtes de ces dernières années. Enfin, le rez-de-chaussée de la rotonde souffre d'une importante érosion due aux ruissellements des eaux de pluie depuis les terrasses, à cause du mauvais état des corniches de la balustrade. L'humidité des parements causée par le ruissellement induit la croissance de mousses et un verdissement de l'élévation sur cour, particulièrement visible à la belle saison. Elle génère également l'éclatement des jambages et appuis de baies au niveau des scellements des grilles de protection.

Outre ces dégradations liées à l'humidité, l'étude de diagnostic révèle des problèmes de stabilité des maçonneries plus ou moins graves tel que pour la rotonde, des fissurations des jambages des baies du lanternon, d'importants soulèvements du couvrement des lucarnes et des balustres fendus aux deux niveaux de balustrade ainsi que d'anciens ragréages fissurés au soffite de la corniche sommitale menaçant la sécurité de la voie publique. Enfin, ont été constatées des fissures sur les plates-bandes appareillées de la voûte du portique à colonnes et sur celles des entablements du grand escalier.

Une multitude d'éléments d'ordre purement esthétiques ont été mis en évidence tels que la présence de nombreux câbles électriques inutiles sur les façades et dans le grand escalier, la présence dans la continuité d'une balustrade d'un parapet en ciment vestige des anciens édicules du greffe du tribunal de commerce qui phagocytèrent les terrasses.

Le chantier et ses découvertes

La rotonde et son vestibule

La coupole à extrados en couverture a un diamètre intérieur de 12,1 m pour une hauteur de 29,6 m, réduite à 25,2 m avec l'entre-solement de 1920. Sa calotte est d'une épaisseur à sa base d'une soixantaine de centimètres, variant avec la hauteur.

Extérieurement, le dernier rejointoiment des pierres a été réalisé au mortier de ciment, donnant aux joints une couleur grise sous une couche noirâtre essentiellement formée par la prolifération de mousses sur la pierre. Un examen visuel de l'épiderme dans cet état ne permet pas de déceler de voies d'eau sur la coupole, mais les huit lucarnes sont très endommagées et aucune n'est étanche. On y déplore de nombreuses pierres fissurées ou désagrégées, et celles formant les couronnements en chapeaux de gendarme se soulèvent. Les ornements des clés ne sont pas identifiables.

Intérieurement l'eau se déverse de toute part causant à chaque orage des coulures au droit des lucarnes et des fissures formant des flaques d'eau sur les mosaïques de la rotonde. Des ragréages anciens constellent la régularité du calepinage de rustines rectangulaires plus sombres, et la pierre s'assombrit avec la hauteur à mesure que l'inclinaison des assises s'affaiblit indiquant que la maçonnerie est gorgée d'eau.

Rendre son étanchéité au dôme a été le défi majeur de cette campagne de restauration. Face à l'ampleur des infiltrations, il a d'abord été envisagé, au stade des études, de couvrir la coupole d'une calotte de plomb en prenant pour modèle la protection de la chapelle de l'hospice de la Vieille Charité à Marseille⁸. Plusieurs formes plus ou moins couvrantes ont été étudiées, mais ces solutions qui impactaient visuellement et techniquement la conception initiale de l'édifice ont été écartées par les services du patrimoine de la DRAC et seules les couvertures en plomb des lucarnes et les couvertines des appuis de baies et des corniches ont été autorisées. Une étude sur l'étanchéité des mortiers de jointoiment a été réalisée par le laboratoire BPE sur la base de prélèvements de pierre et de mortier de hourdage. Cette étude a permis la mise au point pour le traitement du dôme d'un mortier de rejointoiment dont la formulation inclut du stéarate de magnésium⁹.

8. La chapelle de l'hospice de la Vieille Charité à Marseille est construite en 1671 par Pierre Puget architecte (1620-1694). Son dôme de plan elliptique est protégé par une calotte de plomb

9. Il a pour fonction principale de réduire l'absorption capillaire des mortiers.



Les couvreurs posant les tables de cuivre du grand escalier.

Lors du chantier, le dôme a été traité quartier par quartier à chaque étape d'intervention. La première de ces étapes a consisté en l'application d'un traitement biocide et en un nettoyage à la brosse et à la vapeur de la pierre, le retrait des mousses noires laissant apparaître l'emploi généralisé de ciment très dur pour l'exécution des rejointoiments et des diverses réparations.

La nécessaire réfection des mortiers de hourdage défectueux a permis la purge intégrale de toutes les réparations au ciment ainsi que du fond de joint réalisé au silicone transparent. La mise à nu des quartiers du dôme a montré que les joints extérieurs étaient réalisés dans une engravure d'une largeur moyenne de 3 cm pour une profondeur de 5 cm, précédant un joint d'une grande finesse dépassant rarement les 3 mm d'épaisseur.

Lors des purges, les traces d'un mortier de hourdage rouge ont été identifiées dans certains joints qui sont vraisemblablement les vestiges des joints à la litharge, réalisés lors de la campagne de restauration de 1921-1922.

Les engravures ont été conservées et les arêtes et parements des pierres endommagés ont été ragrés pour permettre la réalisation de vrais joints. Le nouveau mortier de hourdage spécialement formulé a été appliqué en deux passes. La première passe exécutée avec un mortier à la granulométrie très fine a pour but de colmater le fond de joint, et la seconde qui est réalisée dans les trois derniers centimètres de l'engravure est faite avec un mortier d'une granulométrie et d'une couleur se rapprochant le plus possible de la pierre en œuvre pour réduire la présence des joints.

L'intervention sur les lucarnes a permis d'en observer précisément l'appareillage qui est magnifiquement soigné. Le piochement du ciment qui couvrait les joints a révélé, à la rencontre entre les jouées et les couronnements en chapeaux de gendarme, des crossettes qui contrebutent les couronnements et en



La coupole après restauration. Détail du dôme, lucarnes et lanternon.

Lanternon. Détails des cerclages de fer avant et après remplacement.

garantissent la stabilité sans le recours théorique à aucun fer. Des agrafes ont pourtant été posées sur le dessus des lucarnes, peut-être autant pour soulager les crossettes que pour le maintien d'ornements décoratifs disparus tels que ceux du Saint-Côme de Paris. Ces agrafes en fer dans un état de conservation médiocre ont par précaution été remplacées par des agrafes en inox afin de maintenir le soulagement des crossettes. Des crampons en fer destinés à maintenir des greffes attribuables aux restaurations antérieures et responsables d'éclatements ont quant à eux été intégralement extraits. Les feuillages des clés des oculi étaient dans un état de désagrégation nécessitant leur remplacement.

Les élévations du tambour de la rotonde qui ne souffraient pas d'aussi graves pathologies que la coupole ont fait l'objet d'un grand nettoyage, avec rejointoiement et ragréages sur les parties altérées. Quelques balustres neufs ont rendu leur entière stabilité aux balustrades hautes et basses fragilisées. Une balustrade manquante du côté de la rue Cope Cambe a été entièrement restituée.

Le lanternon est une structure de 10 m de hauteur (7,6 m sous l'épi) posée au sommet du grand dôme de la rotonde. C'est une réplique simplifiée de la rotonde elle-même. Il est percé de quatre baies arquées aux mascarons en forme de rocaille. Son entablement dont la frise intègre huit consoles porte une petite coupole à double calotte. L'ensemble est surmonté d'un épi avec boule et girouette. La calotte extérieure du lanternon a été restaurée comme celle du dôme, et les pierres fissurées des jambages ont été goujonnées et les fissures colmatées, hormis pour les pierres les plus endommagées, remplacées par incrustement. Quatre des huit consoles sculptées de la frise, trop dégradées, ont été remplacées, les autres éléments sculptés, à savoir les quatre mascarons des baies et les quatre autres consoles de la frise, ont pu être consolidés et maintenus en place.

10. Présence sur la calotte de plomb de deux signatures : « Castaing » et « Uzier ».

L'état de dégradation préoccupant du lanternon et la fracturation de nombreuses pierres a conduit à plusieurs sondages. Eu égard à la finesse du tambour et aux sources anciennes, la présence d'un cerclage de fer reprenant les poussées de la double calotte était évidente. Sa position qui restait hypothétique, a été révélée par les sondages. En outre, un second cerclage a été mis au jour, se superposant au premier. Le premier (section : plat 12 x 80 mm environ) placé à plat entre l'architrave et la frise de l'entablement reprend les poussées de la calotte intérieure. Le second cerclage (section : plat 12 x 60 mm environ) est quant à lui placé à plat dans l'amortissement de la calotte extérieure pour reprendre les poussées.

Outre cette découverte, les sondages ont révélé le mauvais état de conservation de ces deux cerclages et la désagrégation complète des assemblages situés au sud-est, très exposés aux embruns marins. Leur nécessaire remplacement a été réalisé en plats inox de section 12 x 80 mm. Pour ce faire, le lanternon a été solidement fretté. Ainsi stabilisés, les cerclages ont été remplacés par segments boulonnés les uns à la suite des autres, à partir de la réalisation d'une gorge progressivement ouverte et refermée à l'avancement du remplacement des cerclages anciens. Huit segments posés à plat ont été nécessaires pour le cerclage inférieur, tandis que quatre segments posés à chant ont suffi pour le cerclage supérieur. Posés plus à l'extérieur, les nouveaux cerclages intègrent des crampons pour le maintien des claveaux adjacents. La réouverture dans la pierre de la calotte supérieure d'un ancien trou d'homme a révélé une proto-charpente de fer composée d'une seconde enrayure de fers carrés de même composition que celle visible dans la rotonde à laquelle sont adjointes quatre bielles formant arbalétriers. Des UPN de renfort, placés au 20^e siècle, expliquent l'existence de ce passage.

Les éléments composant l'épi actuel étaient en bon état, seul le drapeau de la girouette ne tournait plus. Les différents éléments constitutifs ont été intégralement conservés. La calotte en plomb qui protège la coupole du lanternon a été conservée et patinée¹⁰, de même que la sphère de cuivre. La girouette drapeau montée sur roulement à billes a été remise en jeu moyennant le décapage des roulements. Une mise en peinture de la girouette et de la hampe accordent les tons avec la sphère de cuivre.





Intérieur de la rotonde, échafaudage. **Les espaces intérieurs**

La restauration des espaces intérieurs a été limitée à la rotonde, son vestibule et au grand escalier avec des interventions beaucoup plus légères qu'à l'extérieur.

Dans la rotonde, un échafaudage formant une véritable cage à écureuils a donné accès jusqu'à l'enrayure du lanternon et transformé de façon spectaculaire l'appréhension des lieux pour le temps du chantier. Les interventions ont essentiellement consisté en un rafraîchissement général des parois par l'application d'un badigeon, la reprise des ragréages défectueux de l'intrados de la coupole, la restauration des appliques en bronze et le remplacement de l'éclairage de la corniche. La grande mosaïque en parfait état n'a nécessité qu'un lustrage.

Le vestibule réalisé par Edgar Brandt avait lui aussi un besoin impérieux de restauration. Certes, les mosaïques au sol et les vitraux des verrières étaient en parfait état, mais l'eau s'engouffrait à chaque occasion dans le plafond de verre, autant par les multiples bris de la couverture vitrée que par les chéneaux tout aussi bouchés que fuyards. Les travaux ont donc essentiellement porté sur la réparation de la couverture en verre armé et la réparation des chéneaux. L'ossature métallique n'a nécessité que peu de réparations. Une remise en peinture générale a rendu son lustre à cette réalisation.



Les travaux de restauration du grand escalier ont quant à eux principalement porté sur le plafond et sur le limon de la volée supérieure. Certaines marches présentaient des faiblesses structurelles à résoudre. Le plafond plâtre sur voussure et sa poutre, endommagés par les infiltrations d'eau en provenance de la couverture métallique défectueuse, ont été réparés. Deux claveaux fendus du limon ont été consolidés par goujonnage. Parmi les multiples détails qui ont permis le rafraîchissement de l'ensemble, on peut noter la réfection intégrale des badigeons, des peintures, le lustrage des ferronneries et le remplacement des appliques d'éclairage modernes par la suspension d'une grande lanterne en bronze plus en accord avec l'esprit des lieux.

Premier étage. Vestibule vitré après restauration.



L'hôtel Saint-Côme après la restauration de 2020.

L'aile des chirurgiens

En dehors des travaux de restauration des façades et de la colonnade qui sont de même ordre que ceux exécutés sur la rotonde, les travaux sur l'aile des chirurgiens ont concerné les menuiseries, le portique à colonnes et les toitures.

Ces couvertures du grand escalier et de l'aile au péristyle initialement situées sous l'attique ont été surélevées au 19^e siècle. Elles consistaient en une couverture en zinc pour le grand escalier et en une couverte de tuiles canal, avec besace en zinc en arrière du fronton pour l'aile des chirurgiens. Ces couvertures relativement anciennes et faiblement inclinées étaient sujettes aux entrées d'eau, entraînant des dégâts sur les charpentes et les espaces intérieurs.

La dépose des couvertures métalliques a permis de visiter les combles habituellement inaccessibles et de procéder aux renforts de charpente nécessaires. Du côté de l'aile des chirurgiens, le comble en pavillon renferme deux fermes latines. Du côté du grand escalier, la charpente est plus rudimentaire, contrainte par le plan induisant de multiples brisures ainsi que par la remontée importante du plafond plâtre sur voussures. Afin de ne pas multiplier les métaux et les risques de couples électrolytiques associés, les versants de couvertures en zinc et leurs descentes défectueuses ont été intégralement refaits en cuivre, tandis que les versants en tuile canal encore en bon état ont simplement être révisés. Enfin, les arêtiers de noues et les pannes portant la besace ont dû être entièrement remplacés.

La voûte plate, de plan rectangulaire, est portée sur les bords courts par des murs et sur les bords longs par des plates-bandes appareillées reposant elles-mêmes sur la colonnade qui fournit également des points d'appui en partie centrale. Cet ensemble présente au niveau des plate-bandes un léger affaissement, déjà observable sur les clichés photographiques les plus anciens, causant une ondulation des lignes de l'entablement sans toutefois compromettre la stabilité de la voûte. Les fissurations de plate-bande résultant, au niveau des joints centraux, de ces affaissements attribuables au fluage des armatures internes ont été traitées par la pose de broches liaisonnant les claveaux et par le coulinage et le regarnissage des



joints. Les faux joints doublant les vrais joints, ainsi que le layage recouvrant l'ensemble de la voûte ont été réalisés lors des restaurations du 20^e siècle.

L'aile des chirurgiens après la restauration de 2020.

Quatre des six menuiseries à petits carreaux dataient du 18^e siècle. Celles situées côté cour ne souffraient que de dysfonctions mineures et ont pu être restaurées. Par contre côté Grand'Rue, elles ont été refaites selon le modèle qu'offrent les menuiseries sur cour, leur état de conservation ne permettant pas une nouvelle restauration.

Le décapage des multiples couches de peinture des menuiseries conservées a permis de découvrir que celles-ci sont faites d'un très beau noyer que nous aurions laissé apparent si les réparations antérieures avaient pris soin d'utiliser la même essence de bois. Le décapage de ces menuiseries a permis de retrouver dans la stratigraphie que la couche la plus ancienne consistait intérieurement en une laque rouge-brune appliquée autant au bois qu'aux espagnolettes et aux fiches. Extérieurement, la trop mauvaise conservation de la stratigraphie sur les surfaces observées n'a pas permis de déterminer la couleur du 18^e siècle et c'est donc, en accord avec la conservation régionale des Monuments historiques, la même nuance de vert¹¹ que celle employée pour la restauration des menuiseries du Palais de justice de Montpellier qui a été employée ici. La demande de la maîtrise d'ouvrage vis-à-vis de ces menuiseries dépourvues de système d'occultation était de trouver une solution pour que les bureaux restent utilisables en été. Le projet a consisté à inclure au-devant des menuiseries restituées un système d'occultation à base de stores vénitiens en bois tel que ceux installés à la fin du 19^e siècle¹².

11. Vert NCS S 4005 G80Y.

12. La création de ces stores était très certainement consécutive aux travaux de l'année 1875.

[GC] et [FF]

Bibliographie

- Arnavielhe (Paul)**, *Notes sur l'hôtel Saint-Côme*. Montpellier, 1911.
- Astruc (Jean)**, *Mémoires pour servir à l'histoire de la Faculté de médecine de Montpellier*. Paris, P.-G. Cavelier, 1767.
- Baudot (François)**, *Gilbert Poillerat, maître ferronnier*. Paris, Éd. Charles Moreau, 1999.
- Blanchard (Anne)**, *Les Giral, architectes montpelliérains : de la terre à la pierre*. Gap, Impr. Louis-Jean. Mémoires de la Société archéologique de Montpellier, 1988.
- Blondel (Jacques-François)**, *Architecture française*. Paris, C.-A. Jombert, 1752-1756.
- Bonnet (Émile)**, *Dictionnaire des artistes et ouvriers d'art du Bas-Languedoc : Aude, Gard, Hérault, Lozère*. J.-C. et N. Richard, Le Pouget, Arts et traditions rurales, 2004.
- Castañer Munoz (Esteban)**, « L'Université de Perpignan au XVIII^e siècle : palais et temple du savoir à l'âge des Lumières ». *In-Situ, revue des patrimoines*, n° 17, décembre 2011.
- Castañer Munos (Esteban)**, *Perpignan 1848-1938. La cité et les architectes*. Coll. Focus, Région Languedoc-Roussillon, Lyon, Éd. Lieux Dits, 2013.
- Charlot (Colette)**, « J.A. Chaptal (1756-1832). Le bienfaiteur de l'École spéciale de pharmacie de Montpellier ». *Revue d'histoire de la pharmacie*, 64^e année, n° 351, 2006.
- Chauliac (Guy de)**, *La grande chirurgie*. Paris, 1363. Revue par Édouard Nicaise, Éd. Félix Alcan, 1890. BnF, Gallica.
- Chavance (René)**, « Edgar Brandt et l'Art du Fer ». *L'Art et les Artistes*, n° 25, 1922.
- Conquet (André)**, *Si les Chambres de commerce m'étaient contées*. Lyon, APCCI Audin/Tixier, 1984.
- Cortieu (Auguste)**, *L'enseignement au collège de chirurgie depuis son origine jusqu'à la Révolution française*. Paris, Baillière, 1890.
- Cousinie (Frédéric)**, « Le Plan général d'alignement et l'aménagement de l'espace de Montpellier de la Restauration à la Seconde République ». *Bulletin historique de la ville de Montpellier*, 1993, n° 17, p. 518.
- Dalquier (Jacques), Foucaud (Jean-François) (Dir.)**, *Paul Valéry, l'intime, l'universel*. Actes Sud, 1995.
- Dionis (Pierre)**, *L'anatomie de l'homme suivant la circulation du sang et les dernières découvertes*. Paris, L. d'Houry, 1694, 1^{re} planche.
- Dionis (Pierre)**, *Cours d'opérations de chirurgie démontrées au Jardin royal*. Paris, L. d'Houry, 1707.
- Dulieu (Louis)**, « La vie médicale et chirurgicale à Montpellier, du 12 août 1792 au 14 frimaire an III ». *Revue d'histoire des sciences et de leurs applications*, 1955, tome 8, n° 1, p. 38-52.
- Dulieu (Louis)**, *La Chirurgie à Montpellier*. Avignon, Presses universelles, 1975.
- Dulieu (Louis)**, *La médecine à Montpellier*, t.2 : *La Renaissance*. Avignon, Presses universelles, 1979.
- Dulieu (Louis)**, *La médecine à Montpellier*, t. 3 : *L'époque classique*. 2 volumes, Avignon, Presses universelles, 1983-1986.
- Dulieu (Louis)**, *La médecine à Montpellier*, t. 4 : *De la première à la troisième République*. 2 volumes, Avignon, Presses universelles, 1988-1990.
- Dulieu (Louis)**, *La médecine à Montpellier, du XII au XX^e siècle*. Paris, Hervaz, 1990.
- Estienne (Charles)**, *La dissection des parties du corps humain*. Paris, Simon de Colines, 1546.
- Fabre (Ghislaine), Lochard (Thierry)**, « Projets urbains à Montpellier (1768-1810) : le renouvellement d'un héritage ». *Urbanisme*, 1986, n° 215, p. 82-91.
- Fabre (Ghislaine), Lochard (Thierry)**, *Montpellier : la ville médiévale*. Avec la collab. de Claudie Duhamel-Amado, Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, Cahiers du Patrimoine, Paris, Imprimerie nationale, 1992.
- Favier (Henry)**, « Sur le retour à une architecture humanisée ». *La construction moderne* 18,1938, III-LX.
- Félix (Laurent), Palouzié (Hélène)**, *Château Laurens : la splendeur retrouvée*. Paris, Le Cherche Midi, 2023.
- Fischer (LP), Ferrandis (JU), Blatteau (JE)**, « François de Lapeyronie de Montpellier (1678-1747) 'restaurateur de la chirurgie' et esprit universel. L'âme, le musc, les œufs de coq ». *Histoire des sciences médicales*, 2009, 43, 241-248.
- Ford Reese (Thomas)**, *The architecture of Ventura Rodríguez*. New York, Garland, 1976.
- Forgues (Émile)**, « Sept siècles de chirurgie à Montpellier ». *Revue internationale de l'enseignement*, tome 76, 1922, p. 21-41.
- Franco (Pierre)**, *Chirurgie*. 1561. Revue par Édouard Nicaise, Paris, Alcan, 1895.
- Gastelier de La Tour (Denis François)**, *Description de la ville de Montpellier par l'auteur du nobilière historique de Languedoc*. 1764. p. 9-10.
- Germain (Alexandre)**, *Les maîtres chirurgiens de l'École de chirurgie de Montpellier*. Montpellier, Boehm, 1880.
- Gondoin (Jacques)**, *Description des écoles de chirurgie*. Paris, Cellot et Jombert frères, 1780.
- Goulin (Jean)**, *Mémoires littéraires, critiques, philologiques, biographiques et bibliographiques, pour servir à l'histoire ancienne et moderne de la médecine*. Paris, J.-F. Bastien, 1777, 2 part. en 1 vol., 1^{re} partie.
- Grasset-Morel (Louis)**, *Montpellier, ses sixains, ses îles et ses rues, ses faubourgs*. Société Languedocienne de géographie, 27^e Bulletin, tome XXVII, Montpellier, bibliothèque de la Société languedocienne de géographie, 1904, Montpellier : Librairie Louis Valat, 1908.
- Grasset-Morel (Louis)**, *L'Hôtel Saint-Côme, Fondation de La Peyronie en faveur des chirurgiens de Montpellier*. Montpellier, Imprimerie générale du Midi, 1910, Mémoires de la Société Archéologique de Montpellier, 2^e série, tome IV, Montpellier, Imprimerie générale du Midi, 1911, p. 236-249.
- Guuinic (Théodore)**, « L'École régionale des beaux-arts de Montpellier à l'aube du XX^e siècle. Le professeur de l'architecte Alphonse Goutès (1878-1898) ». Communication au 5^e séminaire de l'Ensa Montpellier, 20 décembre 2018.
- Hauser (Henri)**, *Le problème du régionalisme*. Paris, PUF, 1924.
- Henriot (Gabriel)**, « Ferronneries nouvelles d'Edgar Brandt », *Mobilier & Décoration*, avril 1927.
- Héroid (Michel)**, *Vitraux en Languedoc et Roussillon*. Coll. Focus, Région Occitanie, Toulouse, 2017.

- Hérolod (Michel)**, *Vitraux du Midi de la France*. Introduction avec Françoise Gatouillat, Presses universitaires de Rennes, 2020.
- Hillierin Alexis**. « La recherche du Beau Idéal dans l'Essai sur l'architecture de l'abbé Laugier ». *Dix-huitième siècle*, n° 30, 1998, p. 413-434.
- Isaac (Catherine)**, « Un pont de papier au XVIII^e siècle : l'exemple du projet de Jean-Antoine Giral ». Schoonbaert, Sylvain, coord., *Des ponts et des villes : histoires d'un patrimoine urbain*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, coll. PrimaLun@ 28, 2023, 133-142.
- Jones (Owen)**, *Grammaire de l'ornement*. Day&Son, 1865, chap. IV, Ornaments grecs.
- Jubelin-Boulmer (Catherine)**, *Hommes et métiers du bâtiment 1860-1940. L'exemple des Hauts-de-Seine*. Sous la dir. de Fr. Hamon et D. Hervier, *Cahiers du patrimoine*, n° 59, Paris, Monum, Éditions du Patrimoine, 2001.
- Kahr (Joan)**, *Edgar Brandt, Master of Art Deco Ironwork*. Harry Abrams Publishers, New York, 1999.
- Klaus (Friedrich)**, *Edgar Brandt, Kunstschmied der Art Déco: Ausstellung 13.04. - 15.6.2002*. Galerie Claude, Cologne, 2002.
- Lacourade (Philippe)**, *Des corps intermédiaires en République. L'expérience des chambres de commerce dans le Languedoc méditerranéen sous la Troisième République (1872-1914)*. HDR sous la direction de Jean Garrigues, université d'Orléans, juin 2021.
- Laget (Pierre-Louis)**, « Du collège Saint-Côme au temple d'Esculape : un monument royal dédié à l'art et science de chirurgie ». Rabreau Daniel. *Paris, capitale des arts sous Louis XV*, Bordeaux, William Blake and C°, 1997, Annales du Centre Ledoux, tome 1^{er}, p. 149-165.
- Larguier (Gilbert)**, « La Chambre de commerce de Montpellier au XVIII^e siècle ». *Corps intermédiaires marchands et vigneron en Languedoc (1704-1939)*. Presses universitaires de Perpignan, coll. « Études », 2016.
- Lasserre (Charles) et Duru (Raymond)**, « L'amphithéâtre de chirurgie de Saint-Cosme de la rue de Lalande ». *Bulletin et mémoire de la société archéologique de Bordeaux*, t. LXXI, 1979-1981, p. 61-77.
- Laugier (Marc-Antoine)**, *Essai sur l'Architecture*. Paris, chez Duchesne, 1753.
- Lauth (Thomas)**, *Histoire de l'anatomie*. Strasbourg, Levraut, 1815.
- Lavabre-Bertrand (Thierry)**, « Paul Valéry et Montpellier ». *Les auteurs d'Occitanie en leurs terres*, coll. Inter académique, Jeux floraux, Toulouse, 18 mai 2019, site de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier.
- Leenhardt (Albert)**, *L'Hôtel Saint-Côme*. Montpellier, chambre de commerce, 1935.
- Lemercier (Claire)**, *Un si discret pouvoir. Aux origines de la Chambre de commerce de Paris, 1803-1851*. Paris, La Découverte, 2003.
- Liardet (Olivier)**, *Théâtres à l'italienne en Occitanie*. Coll. Duo, Drac Occitanie, 2022.
- Lochard (Thierry)**, « Les encoignures arrondies et l'alignement au XVIII^e siècle à Béziers et en Languedoc ». *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers*, 9^e série, volume 4, 1999-2000, p. 31-42.
- Lochard (Thierry)**, « Les promenades à Montpellier au XVII^e et au début du XVIII^e siècles ». *Études Héraultaises*, Montpellier, 2002-2003, n° 33-34, p. 85-100.
- Mandressi (Rafael)**, « Le corps des Savants. Science, histoire et performance ». *Communications*, 2013/1, n° 92, p. 51-65.
- Martínez-Vidal (Alvar), Pardo-Tomas (José)**, « Anatomical theatres and the teaching of anatomy in early modern Spain », *Medical History*, vol. 49 (2005), n° 3 (3^e trim).
- Meurisse (Henri-Emmanuel)**, *Explication de l'estampe qui représente le profil de l'amphithéâtre anatomique que la compagnie des M^{rs} chirurgiens jurés de Paris a fait nouvellement construire*. Paris, Laurent d'Houry, 1694.
- Moulin (Monique)**, *L'architecture civile et militaire au XVIII^e siècle en Aunis et en Saintonge*. La Rochelle, Quartier latin, 1972.
- Nougaret (Jean)**, « L'amphithéâtre d'anatomie dit le " Saint-Cosme " ». *Montpellier monumental*, Cahiers du patrimoine, Paris, Monum, Éditions du Patrimoine, 2005, tome 1, p. 234-239.
- Palouzié (Hélène) (Dir.)**, *Du Savoir à la Lumière. Les collections des universités montpelliéraines*. Coll. Duo, Drac Languedoc-Roussillon, Montpellier, 2014.
- Palouzié Hélène (Dir.)**, *Le 8^e centenaire de l'université de médecine de Montpellier*. Coll. Duo, Drac Occitanie, Montpellier, 2021.
- Pérouse de Monclos (Jean-Marie)**, *Principes d'analyse scientifique. Architecture. Méthode et vocabulaire*. Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, Imprimerie nationale, 1972.
- Petit de Bachaumont (Louis)**, *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres en France, depuis 1762 jusqu'à nos jours*. Londres, J. Adamson, 1777-1789, t. 7.
- Pissaloux (Jean-Luc)**, *Le Grand Giral, Jean-Antoine Giral (1713-1787) : l'architecte de l'embellissement du Peyrou de Montpellier*. Thèse de doctorat, Paris, EPHE, 2013.
- Ratte (Mgr de)**, « Éloge de Monsieur de Lapeyronie ». *Éloges des Académiciens de Montpellier, recueillis, abrégés et publiés par le Baron Desgenettes*. Paris, De Bossange et Masson, 1811.
- Rossetti (Lucia), Pigeaud (Jackie), Quirico (Tiziana)**, *Les siècles d'or de la médecine. Padoue XV^e-XVIII^e siècles*. Catalogue de l'exposition tenue au Jardin des plantes, Paris, 24 mai-18 décembre 1989, Milan, Mondadori Electa 1989.
- Sournia (Bernard), Vayssettes (Jean-Louis)**, *Montpellier : la demeure classique*. Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, Cahiers du Patrimoine, Paris, Impr. nationale, 1994.
- Sournia (Bernard), Vayssettes (Jean-Louis)**, « Le Saint-Côme. Amphithéâtre d'anatomie ». *Guide du patrimoine. Languedoc-Roussillon*. Hachette, Paris, 1996, p. 319-320.
- Slitine (Florence)**, *Les entreprises de céramique à Boulogne-Billancourt*. Sèvres, revue de la société des Amis du musée national de Céramique, n° 15, 2006, p. 78-87.
- Thibault (Estelle)**, « L'architecture au congrès d'esthétique de 1937 ». *Zeitschrift für Ästhetik und Allgemeine Kunstwissenschaft*, 2016.
- Vayssettes (Jean-Louis)**, « Le kiosque Bosc ». *Le label architecture contemporaine remarquable dans le Gard et l'Hérault*, coll. Duo, Drac Occitanie, Montpellier, 2020.
- Vésale (André)**, *De humani corporis fabrica* [...]. Bâle, Joannis Oporini, 1543.

Ouvrage publié par la direction
régionale des affaires culturelles
Occitanie

Hôtel de Grave
5 rue de la Salle-l'Évêque
cs 49020
34967 Montpellier Cedex 2
Tél. 04 67 02 32 00
Hôtel Saint-Jean
32 rue de la Dalbade - BP 811
31080 Toulouse Cedex 6

Direction des publications
et de ce Duo

Michel Roussel,
directeur régional
des affaires culturelles

Hélène Palouzié,
chef de la mission publications
et valorisation scientifique

Relecture

Stéphanie Quillon
Thierry Lochard

Graphisme

Charlotte Devanz

Fabrication

Print Team

Achévé d'imprimer

Décembre 2024

Dépôt légal

Décembre 2024

ISBN n° 978-2-11-172244-6

Crédits photographiques

Les photographies sont de Jean-François Peiré à l'exception de :

Wellcome Collection, Londres : p. 31

Ministère de la Culture, Médiathèque du patrimoine et de la photographie,
Centre de recherches sur les Monuments historiques (CRMH), diffusion
GrandPalaisRmn Photo : p. 6, 83

Université de Montpellier. Bibliothèque interuniversitaire : p. 15, 18, 19,
22, 23, 43

Inventaire général Région Occitanie. Michel Descossy : p. 8

Médiathèque centrale Émile-Zola, Montpellier Méditerranée Métropole :
p. 35

Chambre de commerce et d'industrie de l'Hérault : p. 53, 96

Archives départementales de l'Hérault : p. 10, 47, 63

Société archéologique de Montpellier : p. 11

Album Léon Cairol (1881-1928) : p. 7, 67, 70, 71

Guillaume Carré : p. 1, 48, 49, 66, 91, 93, 95, 97, 98

Frédéric Fiore : p. couverture, 80-81

Arthur Lansonneur : p. 4

Pierre Louis Laget : p. 25, 26, 27, 28, 30, 32, 33, 34, 36, 37, 38, 40, 41

Thierry Lochard : p. 5

Remerciements

Nous tenons à remercier :

- les équipes de la CCI de l'Hérault et tout particulièrement Jean-Marie Sevestre, président de la commission Commerce-Tourisme de la CCI Hérault, Florence Damour, Pierre-Charles Azéma et Nicolas Savater en poste au moment de la réalisation de ce Duo. Une mention particulière pour la qualité de son accueil à Michel Kauffmann.

- Frédéric Fiore, architecte du patrimoine et son agence, chef du projet de restauration.

- les entreprises Muzzarelli (maçonnerie, pierre de taille, sculpture), Bourgeois (couverture), Lo Nardo (menuiserie bois), Jourdain (serrurerie), Kivig (peinture et dorure) et Edison (électricité) ainsi qu'Atelier Vitrail.

- les institutions partenaires, la Médiathèque du patrimoine et de la photographie : Franck Genestoux, l'université de Montpellier : Philippe Augé, Caroline Ducourau, Céline Dumas, Marie-Angeline Pinail, la médiathèque centrale Émile-Zola, Montpellier Méditerranée, Métropole, le musée Fabre : Michel Hilaire, le service Inventaire et connaissance des patrimoines : Véréne Charbonnier, les archives départementales de l'Hérault : Sylvie Desachy, Bernadette Mukandoli.

Et à titre divers, Camille Descossy, Laurent Félix, Christine Feuillas, Michèle François, Gilles Gudin de Vallerin, Arthur Lansonneur, Olivier Liardet, Thierry Lochard, Stéphanie Quillon.

Toute notre estime à Jean-François Peiré.

monuments duo objets

Édités par la direction régionale des affaires culturelles Occitanie, les ouvrages de la collection « Duo » proposent au public de valoriser les actions de la DRAC Occitanie, dans les domaines du patrimoine et de la création. Cette collection concerne la protection et la restauration du patrimoine monumental et mobilier, le patrimoine archéologique, les sites labellisés « Patrimoine mondial », les monuments labellisés « Architecture contemporaine remarquable » ou « Maisons des Illustres », les sites patrimoniaux remarquables, ainsi que les domaines relatifs aux arts vivants, arts plastiques, musique, théâtre, danse, etc.

L'hôtel Saint-Côme de Montpellier

L'hôtel Saint-Côme, temple de la chirurgie au 18^e siècle, est un monument emblématique situé au cœur de Montpellier. Par son amphithéâtre d'anatomie, il symbolise l'union de la chirurgie à la médecine voulue par le Montpellierain François Gigot de Lapeyronie. Il est l'œuvre de l'un des plus grands architectes de la ville, Jean Antoine Giral, auteur quelques années plus tard de l'embellissement de la place royale du Peyrou. La coupole de la rotonde, qui semble vouloir rivaliser avec celle des églises italiennes, est une merveille du genre, par ses proportions, sa légèreté et son caractère élané.

Depuis 1919, ce monument historique est la propriété de la chambre de commerce et d'industrie de l'Hérault, qui le transforme et le décore lors de sa reconversion pour son nouvel usage. Les vitraux de Jacques Grüber, la ferronnerie d'Edgar Brandt et les mosaïques de Gentil et Bourdet signent la naissance à Montpellier de l'Art déco, courant artistique international qui prolonge l'Art nouveau. Sa récente restauration renforce le caractère exceptionnel de ce patrimoine.